

MAISONS-ALFORT

Les deux articles qui suivent, l'un sur le marquis Dodun de Kéroman, maire de 1813 à 1855, l'autre sur Léon Champion, maire de 1901 à 1935, sont extraits de la brochure éditée par l'Association Maisons-Alfort Mille Ans d'Histoire : *Maisons-Alfort : deux siècles d'histoire communale*, que le lecteur pourra se procurer au Musée de Maisons-Alfort, 9, rue Victor Hugo (Tél : 01 43 96 77 99).

CLAUDE LAURENT MARIE DODUN MARQUIS DE KÉROMAN (MAIRE DE 1813 AU 10 AVRIL 1855)

Claude Laurent Marie Dodun est né à Lorient le 11 octobre 1770. Il détient toujours le record de durée de la fonction de maire à Maisons-Alfort.

Issu d'une longue lignée bourguignonne, il naît à Lorient où son père Claude-Denis Dodun a été nommé administrateur de la Compagnie des Indes. Sa mère Louise Julie Bourgeois est la fille du conseiller du roi. Le couple aura quatre enfants. Après lui, Claude, naîtront Alexis en 1773, Julienne en 1777, et Alexandrine.

La famille vit à Lorient, dans une propriété située au lieu-dit Kéroman.

L'éducation des enfants est studieuse et confiée à un précepteur, Jacques de Cambry (1749-1807).

Le dossier personnel de Claude, aux Affaires étrangères, le dit "connaître les langues mortes et pratiquer l'allemand, l'anglais et l'italien".

Après la liquidation de la Compagnie des Indes, les Dodun s'installent à Paris où ils achètent au 5 de la place des Piques, aujourd'hui le 12 de la place Vendôme, l'hôtel du financier Baudard, baron de Saint-James. Claude Laurent est alors âgé de 18 ans.

Au cours des années tourmentées de la Révolution et malgré les émeutes, violences en tous genres, la vie mondaine continue. Mme Dodun, en femme du monde, "tient salon". C'est là, tout près de la "salle du manège" que l'on se réunit, trois fois par semaine en attendant l'ouverture des séances à l'Assemblée. C'est au cours de ces "déjeuners politiques" que Vergniaud, Brissot, Ducos, Condorcet... se concertent, élaborent leurs discours.



Un salon sous la Révolution

SA CARRIÈRE DIPLOMATIQUE ET MILITAIRE

Le jeune Dodun s'étant fait remarquer par "son zèle et son amour pour la Constitution" est nommé par le roi Louis XVI, secrétaire, attaché à la légation française à Ratisbonne, en Bavière, de mai 1792 à mars 1793.

Lors de la déclaration de guerre avec l'Empire, la légation rentre en France. Claude Dodun prend du service dans les armées de la République comme dragon et aide de camp, temps au cours duquel sa conduite a toujours été louée par ses supérieurs.

Puis, la paix faite avec la Prusse, le Comité de Salut public nomme Claude Dodun secrétaire de légation à Berlin de 1795 à 1798.

Après une nouvelle période passée au service de l'armée il est, en 1801, nommé secrétaire de légation à Vienne jusqu'en 1809. Il a sans doute vu l'empereur d'Autriche François II, son ministre des Affaires étrangères Stadion, son ambassadeur en France, Metternich. Il devait rendre compte à Talleyrand, Fouché, Champagny... Andresson.

En avril 1809, alors que les hostilités ont repris, le gouvernement autrichien dans la crainte que Metternich, son ambassadeur à Paris, soit menacé dans sa sûreté personnelle prend une mesure tout à fait contraire aux usages diplomatiques : le chargé d'affaires français (Dodun) à Vienne est arrêté et emmené en détention avec son personnel. C'est contre Metternich qu'il est échangé le 1er juillet 1809, à Koramon sur le Danube, à mi-chemin entre Presbourg et Budapest.

Au cours de ces longues années passées en Autriche, où naissent ses deux enfants, Jean-Baptiste Charles (1802-1863) et Hippolyte (1803-décédé la même année), Claude Dodun va être, sinon l'acteur, au moins le témoin de tout premier ordre de nombreuses entrevues, alliances, promesses qui vont remodeler sans cesse la carte de l'Europe.

C'est avec cette mission à Vienne que s'achève sa carrière diplomatique.

À MAISONS-ALFORT

Claude Dodun de Kéroman ne s'est pas installé par hasard à Maisons-Alfort. C'est ici qu'il s'est marié, le 13 décembre 1800, avec Agathe Sophie Charlotte Le Prestre de Chateaugiron.

Ils achètent, en 1808, pour y demeurer, le domaine de Château Gaillard. Cette propriété de Pierre Frusty trouverait actuellement ses limites entre les rues de l'Amiral Courbet et la rue du 8 mai 1945.

LE MAIRE

Durant les divers mandats qu'exerce Claude Dodun de Kéroman, de 1813 à 1855, la loi le soumet aux suffrages restreints des habitants, par de fortes exigences censitaires jusqu'en 1848 puis, à partir de la révolution, au suffrage universel enfin triomphant. Par contre, il tiendra de l'exécutif ses nominations successives de maire.

En l'absence du registre des délibérations de 1813 à 1830, il est impossible d'établir la liste de ses différents conseils. Nous savons que, sous la Restauration, le conseil municipal est choisi par le préfet sur une liste de confiance présentée par l'assemblée des électeurs, le maire lui-même choisi parmi les membres du conseil est nommé par le préfet. A partir de 1830, les conseil municipaux sont élus pour six ans, renouvelables par moitié tous les trois ans.

À travers les renouvellements périodiques, les spécialistes des institutions publiques constatent une très grande stabilité de ces conseils, alors pourquoi pas à Maisons-Alfort ? Déjà, son maire a traversé toute cette période apparemment sans encombre, s'adaptant avec l'habileté d'un diplomate aux exigences que lui imposaient les changements politiques.

SON ACTION

Peu après sa prise de fonctions, Claude Dodun doit faire face à "une situation de crise". Les troupes autrichiennes et wurtembergeoises sont aux portes de Paris. Les étrangers menacent la capitale. "Les élèves de l'École vétérinaire soutenus par quelques troupes régulières, défendent vaillamment le passage du pont de Charenton. Les murs de l'École sont crénelés, les routes sont barricadées, en vain. L'un d'eux, Jean Pigeon, est tué le 3 mars 1814".

A cette époque, Maisons-Alfort compte 750 habitants. C'est un village essentiellement rural, avec carrières et champignonnières en exploitation et son École vétérinaire installée depuis près de 50 ans.

Le maire va, peu à peu, faire bénéficier ses administrés des tout premiers progrès techniques, il saura donner l'élan nécessaire à la mise en place des lois organisant l'instruction publique.

Sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, une faible proportion de Français sait lire et écrire. Les classes populaires ne veulent ni ne peuvent souvent payer des études aux enfants, les familles ayant besoin de tous les bras disponibles pour travailler même dès le plus jeune âge.

La loi Guizot de 1833 donne, pour la première fois, aux pouvoirs publics la charge de l'enseignement. Dès le 10 août 1833 le maire, conformément au souhait du préfet, convoque le conseil municipal afin de régler les modalités de mise en place du nouveau texte. Il doit prévoir un budget suffisant afin d'acheter des livres pour les élèves indigents, des livres récompenses, des pupitres, de veiller à l'entretien des salles de classe et de pourvoir aux rétributions mensuelles des deux instituteurs.

Il est indispensable, à cette époque, que les marchandises circulent bien car elles font l'objet d'une taxe d'octroi qui est, pour la commune, une rentrée d'argent non négligeable. Les soins du conseil municipal apportés aux routes, ponts, chemins vicinaux et de halage sont donc constants : création de nouvelles voies, élargissement, entretien, pavage des rues, des caniveaux... Par exemple, en 1827 débutent les travaux de création d'une route et d'un pont reliant Vitry et Ivry par Alfort à la route de Troyes à Paris.

Les égouts étaient encore inconnus dans la commune. "Les eaux sales stagnaient dans les cours autour du traditionnel tas de fumier, les rues en recevaient le surplus qui, à Maisons, s'écoulait tant bien que mal vers les mares et fossés, recevant au passage l'appoint des eaux résiduaires d'une fabrique de sucre et de quelques petites industries".

Il faudra encore attendre longtemps, malgré la préoccupation des élus qui ne trouvent pas les ressources nécessaires, pour que la commune se dote de ce moyen d'assainissement indispensable.

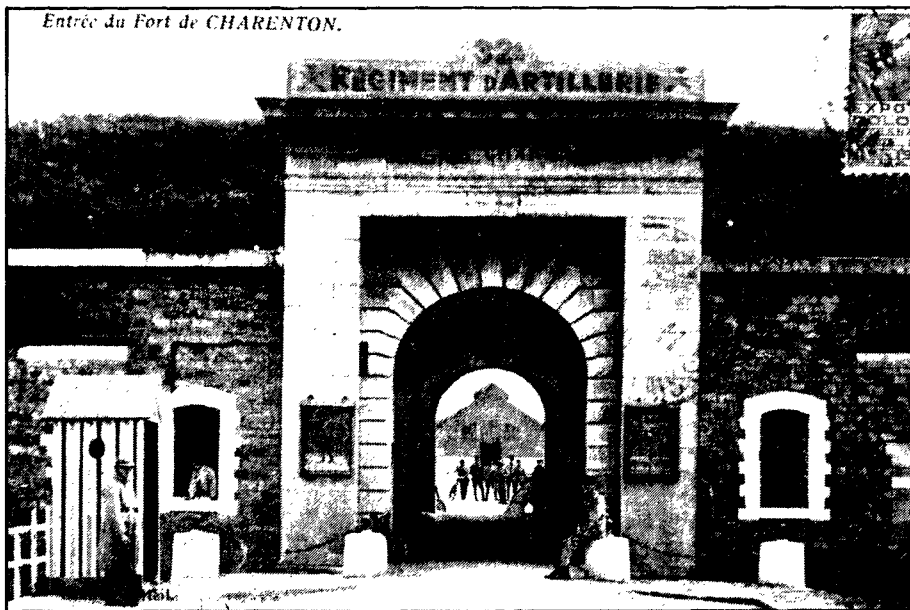
Par contre, ce qui est considéré comme un réel progrès par Amédée Chenal c'est, pour la première fois en 1841, l'adjudication de l'enlèvement des boues et fumiers. En 1841, les trois premiers réverbères sont installés dans la ville et, en 1852, leur nombre est de six et le gaz se substitue à l'huile.

LA PREMIERE MAIRIE

C'est en 1834 qu'apparaît comme "de la plus grande urgence la construction d'une maison commune". Depuis longtemps on caresse le projet de posséder une mairie dans laquelle il y aurait "une salle de mairie, une chambre pour les archives, un logement pour le maître d'école, une classe convenable, un corps de garde et une pièce de dépôt pour les gens arrêtés".

LA CONSTRUCTION DU FORT ET DU CHEMIN DE FER

Deux réalisations, exécutées pendant le mandat de Claude Dodun de Kéroman entre 1841 et 1849, vont modifier profondément la physionomie de la commune : la construction du fort et celle du chemin de fer. L'une comme l'autre sont des priorités gouvernementales et le roi Louis-Philippe attache une importance toute particulière à l'édification des fortifications de Paris. Ce sont donc des lois qui ont imposé ces travaux et il ne semble pas qu'une consultation préalable des élus ait eu lieu.



C'est, en effet, une ordonnance du roi promulguée le 10 septembre 1840 qui fixe le début des travaux des fortifications de Paris. La loi du 3 avril 1841 ouvre un crédit de 140 millions de francs et, le 19 avril, Louis-Philippe vient à Maisons-Alfort poser la première pierre dont le souvenir est gravé sur une plaque scellée dans le mur d'escarpe. Pour réaliser cet ouvrage défensif, une surface de 26 hectares a été incorporée au domaine militaire causant incontestablement de grands dommages et en séparant les deux principaux quartiers de la commune : Maisons et Alfort.

Par lettre du 9 septembre 1845, le préfet de la Seine transmet au maire l'arrêté concernant la mise à exécution des lois autorisant la construction d'un chemin de fer reliant Paris, Lyon et Marseille. On ne relève aucune protestation ni de la part des habitants ni de la part des élus. Et pourtant, des propriétés historiques sont coupées en deux, des sites sont saccagés. C'est alors 11 hectares qui sont soustraits au territoire de la commune, la coupant irrémédiablement en deux zones distinctes. Cette construction-là aura des conséquences déterminantes sur l'autonomie de la section d'Alfortville. En contrepartie, le maire et son conseil obtiennent, non sans mal, l'établissement de la gare de Maisons-Alfort et le premier train s'y arrête le 12 août 1849.



Le cimetière était situé, durant des siècles, à côté de l'église Saint-Remi et chacun avait droit, gratuitement, à une place qu'on pouvait considérer comme perpétuelle.

En 1825, la commune fait l'acquisition d'un terrain de 4 430 m² pour y installer le nouveau cimetière³ et instaure, dès 1828, un tarif de concession.

Claude Laurent Marie Dodun, marquis de Kéroman s'est éteint, à Paris, au domicile de son fils, le 10 avril 1855, à l'âge de 85 ans. Le 25 mars, il présidait son dernier conseil municipal et, comme d'habitude, il avait écrit le procès-verbal de cette séance dans le registre des délibérations.

Il fixait lui-même l'ordre du jour des réunions et rédigeait à l'avance les procès-verbaux. Il laissait seulement l'espace nécessaire pour ajouter, en séance, les noms des présents. La lecture des registres montre çà et là, une annotation in fine : "ce procès-verbal a été annulé, la réunion n'ayant pas eu lieu !"

Au cours de son très long mandat -43 ans- quel que soit le régime politique de la France, il a administré la commune, toujours préoccupé du bien-être de ses habitants et soucieux de ne point gaspiller les deniers publics, à un tel point qu'il laisse la commune, non seulement sans dettes, mais encore avec des rentes.

"Ce bon vieillard obligeant, sans façon et très charitable"⁴ repose au cimetière parmi ses administrés.

**ANNIE CHILARD
AMAH**

NOTES

1) - 2) - 4) - *Propos empruntés à Amédée Chenal dans son livre : Histoire de Maisons-Alfort et d'Alfortville.*

3) *C'est l'origine du cimetière actuel qui sera, par la suite, agrandi plusieurs fois.*

LÉON CHAMPION

(MAIRE DU 1^{ER} FÉVRIER 1901 AU 17 MAI 1935)

Léon Champion est né le 2 septembre 1861, à Charenton-le-Pont, et décédé le 4 décembre 1955, à Maisons-Alfort. Marié, sans enfant, il a été caissier à la Caisse d'Épargne de Paris. Sa vie professionnelle est tout-à-fait banale, mais il va s'illustrer dans son action politique. Il est élu, pour la première fois, conseiller municipal le 13 mai 1888 et il succède à Amédée Chenal au poste de maire le 1er février 1901. Il y demeurera jusqu'au 17 mai 1935. Il totalise donc 47 ans de mandat électif. Il fut également conseiller général de la Seine de 1919 à 1935.

Au cours de leurs sept mandats, Léon Champion et ses colistiers seront toujours présentés par le parti républicain radical et radical-socialiste.

En trente ans Maisons-Alfort passe du village à la ville. Les commissions municipales se mettent en place, les différents services de la mairie également et s'approchent du système d'organisation que nous connaissons aujourd'hui.



*Conseil municipal - 1929-1935
avec M. Champion.*

SON ACTION PENDANT LA GUERRE 1914-1918

Son action pendant la guerre 1914-1918 fut en tous points remarquable. D'abord en organisant, au sein du conseil municipal, diverses commissions spéciales adaptées aux événements : réquisition des chevaux et voitures, garde communale, alimentation, secours, en créant un Comité d'aide aux soldats qui a pour but de leur faire parvenir des vêtements en laine et du linge d'hiver ainsi que des colis d'alimentation, en ouvrant un atelier communal de façon à procurer du travail aux ouvriers au chômage. Cet atelier est chargé de confectionner des fournitures pour les Services de l'Intendance.

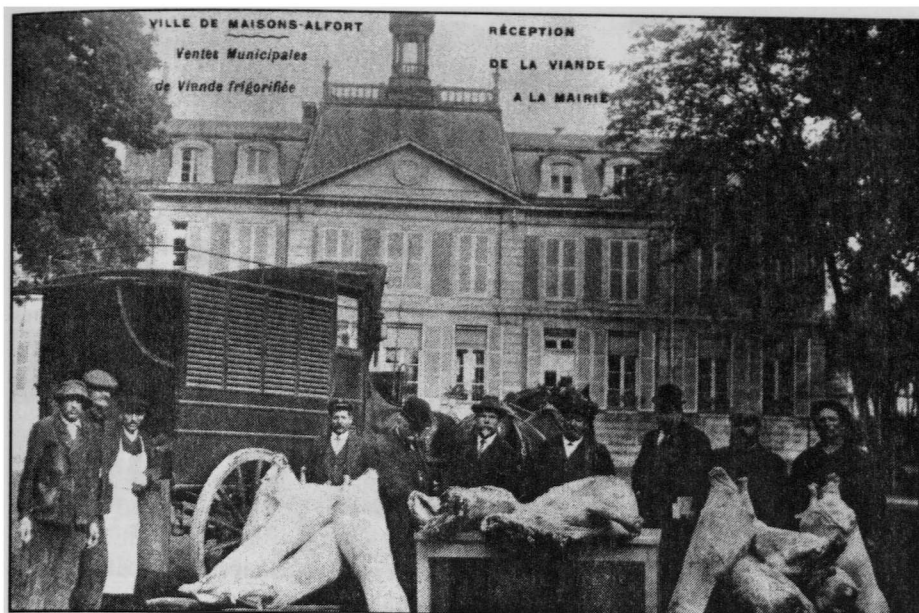
Mais, si toutes ces mesures, et bien d'autres encore, peuvent être considérées comme classiques, c'est vraiment devant les difficultés d'approvisionnement de la population que Léon Champion va déployer tous ses talents d'organisateur.

En janvier 1915, les Maisonnais se plaignent auprès de leur maire de la cherté du charbon et lui exposent leurs difficultés d'approvisionnement. Le conseil municipal prend, alors, la décision de se procurer du charbon et de le vendre au prix de revient. 358 tonnes sont ainsi vendues pendant l'hiver 1914-1915.

Devant les difficultés croissantes d'approvisionnement, le maire engage le conseil municipal, le 25 septembre 1915 "à rechercher les moyens de faciliter aux petites bourses l'achat de pommes de terre aux meilleures conditions possibles". Le conseil décide de passer un marché de 150 tonnes. Ces pommes de terre seront livrées dans les dépôts communaux de chaque quartier au fur et à mesure des besoins. Dans le cas où ce premier essai serait satisfaisant, le maire est autorisé à passer un nouveau marché de 100 tonnes.

Le 21 novembre 1915, le maire propose, à titre d'essai, d'organiser des ventes populaires de charbon exclusivement réservées aux habitants de la commune qui n'ont pas les ressources suffisantes pour commander leur charbon à l'avance. Dans chaque quartier, 5 tonnes seront délivrées à raison d'un sac par famille. Au cas où cette première vente donnerait des résultats satisfaisants, elle sera renouvelée aussi souvent que les arrivages le permettront ; autant que possible le dimanche qui suivra le jour de paiement des allocations militaires.

Deux décrets autorisant les maires, en temps de guerre, à constituer un comité permanent d'action agricole et à utiliser toutes les terres disponibles cultivables, Léon Champion et son conseil décident, le 22 février 1916, de fournir, après réquisition, à tous les ménages qui en feraient la demande une parcelle de terrain afin de leur permettre de cultiver des légumes pour les besoins de leur famille.



Le 12 mars, après s'être entouré de tous les conseils nécessaires, le maire pense qu'il est fort possible d'organiser, au bénéfice des habitants des ventes de viande frigorifiée à des prix particulièrement avantageux. Il demande l'autorisation au ministre de l'Intérieur d'acheter ces viandes au Service de l'approvisionnement de Paris. Puis, il s'entend avec les propriétaires de boucheries, fermées depuis la mobilisation, dans les trois quartiers et reçoit leur accord : à Maisons, M. Le Houëzec, boucher, 104 Grande Rue, à Alfort, M. Lapostolle, boucher, 3 rue des Deux-Moulins, et à Charentonneau, Mme Dussault 1 avenue de Saint-Maurice. Ces ventes se font au prix de revient, les dimanches, lundis et jeudis à Maisons, les mercredis et samedis, à Alfort, et les mardis et vendredis à Charentonneau. Une commission composée d'un conseiller municipal et de deux anciens bouchers est chargée de veiller à l'organisation de ces ventes, et une autre de leur surveillance.

500 litres de lait écrémé, à partager avec Saint-Maurice, sont mis en vente, ainsi que de la margarine. Un stock de précaution de charbon est constitué.

Le 8 octobre 1916, le syndicat de l'épicerie française avise le maire qu'il peut mettre à sa disposition 20 sacs, de 45 kg chacun, de sucre par semaine. Aussitôt en possession de cette offre, il réunit tous les épiciers de la localité en vue d'établir une entente entre eux pour la répartition de cette denrée : 40 épiciers environ étaient présents ou représentés. Ils constituent un comité qui fournira, chaque semaine, à la mairie la liste de répartition, celle-ci la portera au syndicat de l'épicerie et le bureau de l'association procédera lui-même à la distribution du sucre.



*Distribution de lait par les services municipaux, à l'école Parmentier.
Guerre 1914-1918.*

Le 24 décembre, la ville ouvre un magasin central d'approvisionnement. On y trouve des légumes secs, des salaisons, du sucre, du savon, des chaussures nationales, etc.

En juin 1917, la ville édite une petite brochure de recettes pratiques qui est distribuée à tous les Maisonnais qui en font la demande. Une carte de charbon est mise en service à partir d'octobre 1917. En janvier 1918, la vente du pain est réglementée et c'est l'établissement de la carte de pain. En mars, mise en place de la carte d'alimentation.

Au début de l'hiver 1917, on vend du bois de chauffage et le maire demande à M. Faitot, constructeur à Maisons-Alfort et conseiller municipal, d'installer dans le parc de la mairie une scie électrique pour débiter le bois de chauffage qui sera mis en vente immédiatement. En septembre et octobre, vente de coke et de margotins¹. Les ventes municipales se sont toujours faites au prix de revient, la ville en retirent cependant quelques bénéfices qui sont répartis entre les enfants de mutilés. Elles se poursuivent jusqu'en 1921. Le conseil décide de les arrêter au 31 décembre 1921, et de fermer les boucheries municipales le 1er mai 1922.

L'action de Léon Champion et de son conseil municipal au service de la population, pendant cette guerre, fut tellement efficace que la Bibliothèque nationale et le Musée de la Guerre lui demandèrent, pour leurs collections, tous les documents utilisés par la ville tels que : statuts, affiches, appels, etc.

L'URBANISME

Au début du XXe siècle, les équipements publics ne sont pas très nombreux. Il y a les deux groupes scolaires à Maisons et à Alfort et la mairie qu'on a inaugurée quatre ans plus tôt.

La Salle des fêtes, qui se trouvait à l'emplacement de l'actuel théâtre Claude Debussy et l'école de Charentonneau sont toutes deux construites en 1907. Pendant la guerre 1914-1918, l'attention des élus est toute tournée vers la solution des problèmes posés par le conflit et les constructions nouvelles sont apparemment inexistantes.

En 1919, la loi Cornudet fait obligation à toutes les villes de plus de 10 000 habitants d'établir un Plan d'Aménagement d'Extension et d'Embellissement (PAEE). Ce projet prévoit l'aménagement du tracé des nationales, la prolongation en ligne droite vers le sud de l'avenue de Saint-Maurice, actuelle avenue Georges Clemenceau, jusqu'à la RN5, la création d'un espace libre aux Juilliottes et d'un parc départemental des sports à l'emplacement de l'actuel quartier des Planètes.

Faute de financement, seuls seront réalisés l'élargissement de la RN19 et la dérivation de la RN5.



1925-1926

Mise à disposition, par la Municipalité, de Bains-Douches ultra-modernes.

Fermés en 1968

Dès les années 20, toute une série d'équipements collectifs sont mis en œuvre par le maire et son conseil municipal, presque tous réalisés par l'architecte communal François Morice. Ce sont le stade municipal en 1921, baptisé stade Maurice Cubizolles en 1955, le dispensaire, 6, avenue de la République en 1924, les bains-douches, 33, avenue de la République, en 1925. Devenus maintenant le Centre Socio-Culturel de la Croix des Ouches, le gymnase situé en 1926 à l'emplacement de l'actuelle école Parmentier. Tous répondaient au souci des édiles de l'époque : l'hygiène et la santé.

En 1927, la ville cède à l'Office Public d'Habitations à Bon Marché de la Seine dont le directeur est Henri Sellier, un terrain pour réaliser un programme de 600 logements.

Henri Sellier, que Léon Champion connaissait bien puisqu'ils siégeaient tous les deux au Conseil général de la Seine, entreprend, à cette époque, avec un certain nombre d'élus, de doter Paris et la région parisienne d'un plan d'aménagement et de développer la construction de logements sociaux. Il réalise un groupe d'HBM à Suresnes que Léon Champion et son conseil visiteront avant la construction de l'ensemble du Vert-de-Maisons.

La conception des logements sociaux doit répondre aux impératifs définis par Henri Sellier : aération, ventilation, ensoleillement, salubrité, confort. Les architectes André Dubreuil et Roger Hummel, tous deux Second Grand Prix de Rome, emportent le concours et conçoivent la "cité-jardin du Vert-de-Maisons", avant-garde du logement social en France.

La superficie de l'ensemble est de 23 177 m². Les 600 logements occupent une surface de 8 000 m², ce qui laisse une large place aux espaces décoratifs et aux espaces de jeux pour les enfants. Les architectes se sont inspirés des réalisations techniques les plus récentes : ensembles cubiques, toits en terrasse, en respectant les idées directrices d'Henri Sellier : placer les locataires dans des logements confortables, sains, aérés, ensoleillés, facile à entretenir. "En un mot, placer les habitants de la cité dans un milieu où ils n'ont pas toujours l'habitude de vivre, de façon à les élever dans l'échelle sociale se sentant eux-mêmes considérés par le luxe et le confort qui leur sont fournis. Les obliger à être propres, eux, sur eux, dans leur logement, et essayer d'obtenir qu'ils soient respectueux de la propriété d'autrui aussi bien chez eux que dans les espaces extérieurs où aucune clôture même basse n'a été prévue".

Ce sont les logements de trois pièces qui sont les plus nombreux (65 %) avec pour chacun d'eux un groupe-service d'une conception originale : cuisine avec évier-vidoir pour ordures ménagères, salle d'eau constituant une petite buanderie individuelle avec bac double et séchoir et enfin une salle de douches.

Parallèlement à la construction de "la cité-jardin du Vert-de-Maisons", trois autres groupes d'HBM sont édifiés sur le territoire de la commune dans les années 30. L'un est construit par la Société anonyme des HBM de l'agglomération parisienne

sur un terrain de 2 000 m², avenue de Saint Maurice, les deux autres groupes par la Société des habitations économiques de la Seine. Le premier situé 220 Grande Rue, se compose d'un immeuble collectif de 30 logements de 3 ou 4 pièces, avec cuisine, et de 9 pavillons individuels avec jardins, le deuxième a été édifié sur l'emplacement de la villa Renard³ et il comprend 120 logements de 2, 3, 4 pièces et de 30 pavillons avec jardins, c'est le groupe Guyon.



Le groupe Guyon

D'autres équipements voient le jour dans les années 30. Certains sont impulsés par la ville comme la plage des bords de Marne, en 1930, qui attirera de nombreux baigneurs venant de Paris et des environs ; la bibliothèque, 1 rue des Deux-Moulins, en 1934, devenue aujourd'hui ludothèque ; d'autres sont dus au mécénat d'entreprise : l'église Sainte-Agnès, en 1930, et le stade de la Suze qui se trouvait à l'emplacement de la résidence Métropolis, en 1935 ; d'autres enfin, viennent de l'initiative privée : la cité Saint-Vincent-de-Paul, à la limite de Créteil, les habitations franco-américaines dans le lotissement de Charentonneau, des immeubles et des pavillons. La cité universitaire de l'École vétérinaire quant à elle, conçue également dans les années 30, a été réalisée à l'initiative du ministère de l'Agriculture dont elle dépend.



La cité universitaire de l'École vétérinaire

Toutes ces réalisations, publiques ou privées, dans le style si caractéristique des années 30, ont été saluées par la presse professionnelle de l'époque comme des réussites. Elles témoignent du souci de la municipalité de créer une ville moderne selon les normes architecturales de l'époque.

Pour conclure ce chapitre, laissons la parole à Vincent Bradel, chercheur au Laboratoire d'Histoire de l'Architecture contemporaine de l'École d'Architecture de Nancy, et Anne-Marie Châtelet, chercheur au Laboratoire de Recherche d'Histoire architecturale et urbaine - Société de Versailles :

“Dans le paysage banlieusard de l'Entre-deux-guerres, Maisons-Alfort figure au rang des exceptions. C'est, en effet l'une des rares communes de la banlieue sud à ne pas véritablement connaître de lotissements “défectueux”. Cette particularité tient tout à la fois à l'homogénéité de sa structure foncière, à la régularité de sa croissance démographique, et à la relative diversité de ses ressources économiques. De l'Ancien Régime, Maisons-Alfort a hérité un territoire composé pour l'essentiel de grandes propriétés... Au début des années 20, les 250 hectares du domaine de Charentonneau qui s'étalent le long de la Marne, constituent encore une véritable réserve de terrains à bâtir en bonne et due forme. Dans le même temps, la population s'accroît en moyenne de 5% par an... Elle atteint 35 000 habitants en 1935. Elle n'en conserve pas moins une composition très diversifiée, à l'image des activités économiques présentes sur le territoire communal. Si Maisons-Alfort n'est pas

une ville industrielle, elle n'est pas non plus une simple cité dortoir ou une commune de rentiers.

Tous ces équilibres qui caractérisent Maisons-Alfort durant les premières décennies du siècle ne sont sans doute pas étrangers à l'étonnante longévité de l'équipe municipale radicale-socialiste emmenée par Léon Champion depuis 1901. Il est vrai que cette dernière développe une action en tous points exemplaire qui se concrétise, durant l'Entre-deux-guerres par la mise en œuvre d'une remarquable série d'équipements... L'action municipale a largement bénéficié du dynamisme d'institutions régionales comme le conseil général et l'OPHDS. Mais la commune profite tout autant de la modernisation de l'École vétérinaire, du mécennat d'entreprise développé par la Suze et des retombées de la loi Loucheur tant dans le domaine du logement social que dans celui de la construction privée...

Un simple coup d'œil, sur les comptes rendus de mandat et les BMO, suffit à mettre en évidence non seulement l'ampleur de la tâche accomplie, mais aussi son ambition sociale et sa dimension hygiéniste”.

LA VOIRIE ET TRAVAUX DIVERS

Au début du siècle, Maisons-Alfort compte une soixantaine de routes, rues ou chemins. Le lotissement de Charentonneau, l'urbanisation du Vert-de-Maisons feront entrer de nombreuses autres rues dans la voirie communale. En 1934, Maisons-Alfort compte 113 voies.

Le percement des voies, l'alignement des rues existantes, le pavage des rues, des caniveaux et des trottoirs, puis le goudronnage des voies, les plantations d'arbres, le remplacement des plaques de rues, la pose des appareils d'éclairage, l'installation d'urinoirs, toutes ces questions sont évoquées à chaque réunion du conseil municipal et prennent une importance de plus en plus grande les années passant.

S'il est un domaine où l'on peut apprécier l'arrivée du progrès technique c'est bien celui de la voirie. Pour faire face à tous ces travaux le matériel de voirie est peu à peu modernisé et complété par l'achat de bennes basculantes, de balayeuses-arroseuses, de goudronneuses-bitumeuses de camions et camionnettes.

L'ASSAINISSEMENT

Le 19 juillet 1914, le conseil municipal adopte un plan d'assainissement général comportant la construction d'égoûts et de canalisations dans toutes les rues de la commune. La guerre survient, le projet est reporté puis repris le 5 février 1922. Le plan est établi non seulement pour répondre aux besoins actuels mais encore à ceux résultant de l'augmentation progressive de la population.

Par ses interventions au Conseil général de la Seine, Léon Champion a obtenu la construction, par le département, de plusieurs égouts et collecteurs. En 1935, la longueur totale des ouvrages d'assainissement est d'environ 50 km.

LES ÉCOLES ET L'ENSEIGNEMENT

Lorsque Léon Champion devient maire, Maisons-Alfort compte deux groupes scolaires, l'un à Maisons, à l'angle de la Grande Rue et de la rue de Charentonneau, l'autre à Alfort, route de Créteil.

A Maisons, en 1903, l'école des garçons comprend 6 classes primaires élémentaires et 1 cours complémentaire fréquentés par 355 élèves, l'école des filles dispose de 6 classes primaires élémentaires fréquentées par 265 élèves, et l'école maternelle de 2 classes regroupant 138 enfants.

A Alfort, toujours en 1903, l'école des garçons comprend 5 classes primaires élémentaires fréquentées par 226 élèves, l'école des filles a 4 classes primaires élémentaires qui regroupent 195 élèves et la maternelle qui compte 2 classes pour 85 enfants.

Prévoyant un accroissement de la population consécutif au lotissement du domaine de Charentonneau, Amédée Chenal avait pris un accord avec Mme Delalain, propriétaire de la moitié du domaine, en 1897, pour que la ville acquiert un terrain dans ce quartier afin d'y ouvrir une école. C'est chose faite le 21 octobre 1902.

L'annonce du concours est lancée le 8 octobre 1904. M. Morice, architecte à Paris, obtient le 1er prix ainsi que l'exécution. Les écoles primaires sont situées 44, avenue de Saint-Maurice (actuelle avenue Georges Clemenceau) et la maternelle 67, rue Raspail.

L'inauguration s'est déroulée le 23 juin 1907 avec un certain faste si l'on en juge par les cartes postales qui relatent l'évènement et si l'on en croit M. Millot, conseiller municipal, qui, le 19 juillet suivant, s'adresse à M. Champion en ces termes : "Nous avons apprécié votre connaissance des choses administratives. Nous sommes heureux de déclarer que par la droiture de votre caractère vous vous êtes acquis la sympathie de tous. Votre dévouement à l'exécution de votre mandat ne s'est jamais démenti, vous vous êtes occupé vaillamment de la cause publique. Vous avez eu le tact nécessaire pour obtenir des pouvoirs publics d'importantes subventions pour nos travaux présents et futurs. Du reste, la présence à notre cérémonie du 23 juin, de MM. les sénateurs, député, conseillers général et d'arrondissement, des municipalités voisines, aux côtés de M. le Préfet de la Seine et de ses principaux collaborateurs, montre que vous avez su gagner l'estime générale".

La conception de cette construction a dû être jugée novatrice puisque le 14 février 1908 le conseil "prend acte d'une communication de M. le Préfet de la Seine l'informant qu'il a décidé de faire figurer à l'Exposition franco-britannique de Londres, en 1908, les plans ou vues perspectives du 3e groupe scolaire de Charentonneau, construit par M. Morice, architecte".

La population scolaire est en constante augmentation.

À Maisons, le nombre de classes passe de 6 en 1903 à 12, trente ans plus tard, à l'école des filles comme à celle des garçons. Des agrandissements sont réalisés en 1905, 1908, et 1921. Dans le compte rendu de mandat qu'il adresse aux électeurs en 1935, à la veille des élections municipales, le maire expose son projet de rénova-

tion du groupe de Maisons, mais le résultat des élections ne lui donne pas le loisir de le réaliser.

Alfort suit le même parcours. De 5 classes pour l'école des garçons on passe à 9, puis à 10. Il en est de même pour l'école des filles.

À Charentonneau, les classes sont rapidement surchargées et de 2 passent à 7, puis 8.

En 1925, l'équipe municipale acquiert des terrains à Charentonneau et au Vert-de-Maisons en prévision de la construction de deux groupes scolaires.

Le 27 juillet 1930, le conseil, sur la proposition de M. Collot, adjoint, décide de nommer comme suit les différents groupes scolaires de la ville :

Groupe de Maisons-centre	Groupe Parmentier
Groupe d'Alfort	Groupe Paul Bert
Groupe de Charentonneau	Groupe Raspail
Groupe du Vert-de-Maisons	Groupe Jules Ferry
Nouveau groupe de Charentonneau	Groupe Michelet *

* En octobre 1934, ce nom sera remplacé par celui de Condorcet.

CONDORCET ET JULES FERRY

Dans son compte rendu de mandat 1929-1935, Léon Champion expose ses projets : "Depuis un certain temps, suivant en cela le destin de la plupart des villes de la banlieue parisienne, Maisons-Alfort était l'objet d'un peuplement de plus en plus intense. Cet accroissement constant du nombre de ses habitants ne tarda pas à faire sentir ses conséquences : l'effectif scolaire atteignait une importance qui laissait prévoir la très prochaine insuffisance des locaux scolaires existants.

Certaines classes, d'ailleurs, étaient en voie d'être dangereusement surchargées. Quelques agrandissements effectués permirent de faire face aux nécessités immédiates. Mais il est évident que, pour mettre un terme à une situation qui menaçait de devenir angoissante, des mesures appropriées devaient être prises à très bref délai.

C'est pourquoi le conseil municipal avait décidé, en temps opportun, l'acquisition, en vue de la construction de nouveaux groupes scolaires, de deux terrains de 5 000 m² chacun, situés, l'un, dans le quartier de Charentonneau, l'autre dans le quartier du Clos-des-Noyers. Le choix de ces emplacements était amplement justifié.

En effet, le quartier de Charentonneau, comptant 15 000 habitants ne disposait que d'un seul groupe scolaire, congestionné d'ailleurs à l'excès, et dans lequel les 4 nouvelles classes qui venaient d'être construites étaient entièrement occupées.

D'autre part, le quartier du Clos-des-Noyers, beaucoup trop éloigné des autres groupes existants, allait bientôt accueillir les 600 familles logées dans le groupe d'HBM, en cours de construction, édifié par l'Office du Département de la Seine. L'acquisition de ces deux terrains permettait donc au conseil municipal d'envisager la réalisation des deux projets dont le caractère d'urgence était indéniable".

Parmi les projets qui lui étaient soumis, le conseil municipal a choisi ceux de MM. André Dubreuil et Roger Hummel, prix de Rome, qui avaient déjà construit la cité-

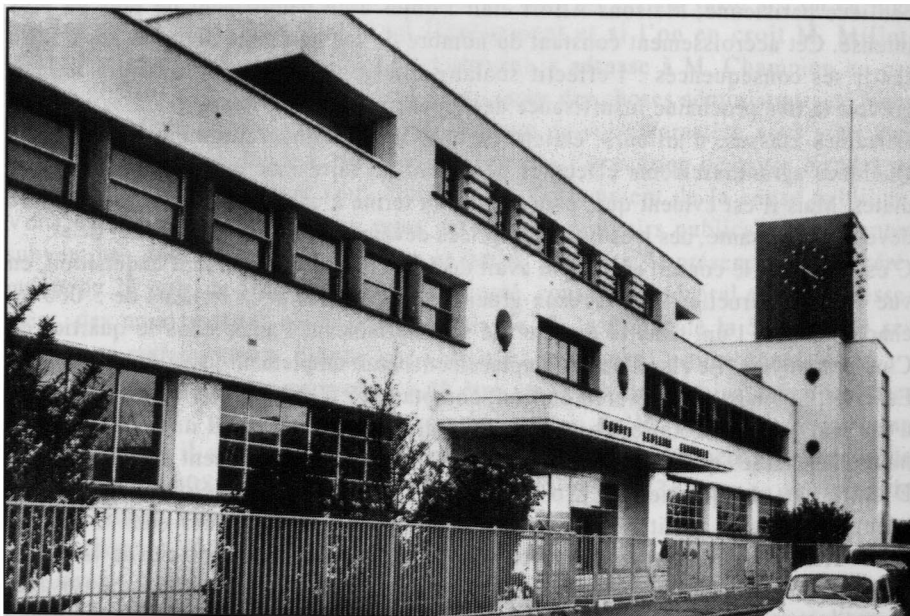
jardin du Vert-de-Maisons, aujourd'hui square Dufourmantelle.

Les deux groupes scolaires Jules Ferry et Condorcet sont ouverts aux enfants à la rentrée de 1934. Ils sont inaugurés le 17 février 1935 par Pierre Laval, alors ministre des Affaires étrangères, ancien président du conseil, et de nombreuses autres personnalités.

Léon Champion décrit ainsi ces deux réalisations : "L'extrême simplicité des lignes est la caractéristique de ces deux réalisations. Pas de toits inclinés. Au contraire, une couverture de terrasse qui peut servir de solarium pour les classes de plein air et pour les séances de gymnastique, dans un cadre aéré et fleuri.

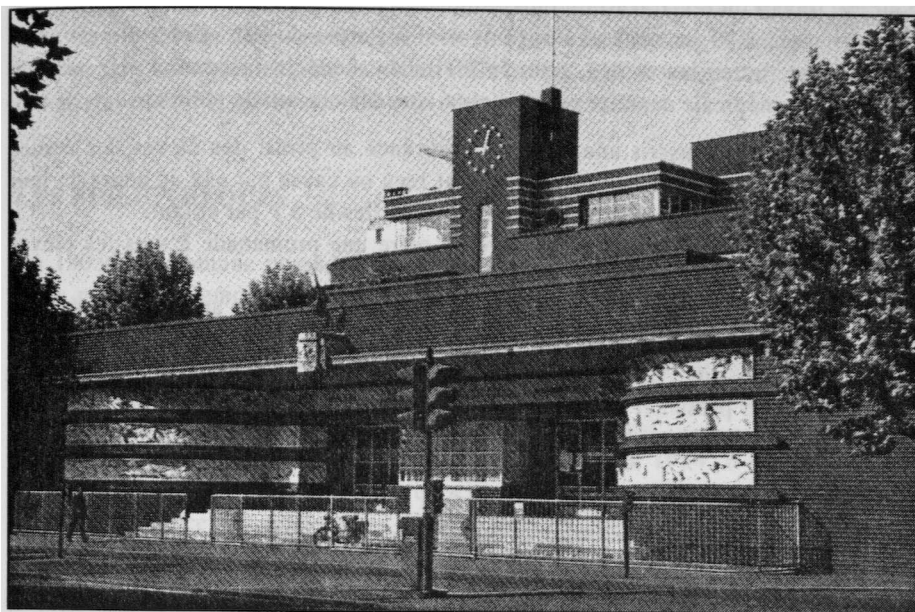
Des décrochements nombreux égagent, d'ailleurs, la rigidité de la ligne droite et quelques courbes harmonieuses adoucissent l'ensemble. Des différences de hauteur charment l'œil, luttent contre la platitude et accrochent les ombres et les lumières. Le soleil éclaire tous les coins. L'air circule à flots : les portes, les fenêtres sont immenses, les escaliers larges et pratiques. Les cours plantées d'arbres, spacieuses et saines, permettront les plus joyeux ébats".

Au-delà d'une évidente ressemblance, les groupes Jules Ferry (le rouge et blanc) et Condorcet (le blanc et rouge) affichent clairement leur différence tant par leur composition que par leur revêtement de façade : briques rouges et parements blancs pour le premier, pâte de verre fabriquée par Boulenger, le céramiste du métro, blanche et rouge pour le second. Leur conception s'articule autour du bonheur et de la santé, l'hygiène est la préoccupation du moment.



Le groupe Condorcet

Le groupe scolaire Condorcet appartient à cet ensemble d'édifices des années 30 dont la qualité architecturale est largement reconnue. Il est inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté en date du 19 juillet 1994. La porte d'entrée de son école maternelle comporte une glace gravée formant alphabet, le préau de jeux est agrémenté d'un vitrail dont le motif principal est "Perrette et le pot au lait" encadré de fables de La Fontaine. Le préau de l'école primaire est orné d'une grande fresque représentant la carte de France et l'histoire du costume et des arts à travers le pays.



Le groupe Jules Ferry

À Jules Ferry, la porte d'entrée de la maternelle est en fer forgé représentant les jeux des enfants. Elle donne sur un vestibule et son bassin. Le porche de l'école primaire comporte six frises sculptées de Saulo, grand prix de Rome de sculpture. Six contes de Perrault accueillent les enfants dès leur arrivée à l'école. Les grilles d'entrée représentent les sciences physiques et chimiques, les arts, l'histoire, la géographie et les sciences naturelles. Par l'escalier situé au fond du préau on accède au palier du 1er étage qui est orné d'une fresque éducative d'Émile Beaufort, planisphère avec la faune et la flore.

Le mobilier scolaire, le même pour les deux établissements, est construit en bûches de chêne avec dessus de tubes, encadrement métal et encrier inversables. Les tables sont basculantes et les sièges, basculant également, ont des butées en caoutchouc pour éviter le bruit.

À L'ÉCOLE

L'augmentation du personnel enseignant suit le rythme des créations de classes. Des cours complémentaires sont créés, comme à l'école des garçons d'Alfort, en 1920, ou réorganisés comme à l'école de filles de Maisons en 1925.

Indépendamment des cours d'enseignement primaire, le conseil accorde d'importants crédits pour le fonctionnement des cours spéciaux qui sont donnés dans toutes les écoles communales : chant, anglais, dessin, enseignement commercial, coupe et couture, travail du fer, travail du bois, éducation physique.

Dans les années 20, la santé et l'hygiène sont à l'ordre du jour. Une salle est aménagée, dans toutes les écoles, pour la visite du médecin-inspecteur. Un service d'inspection médicale dentaire est créé ainsi que des classes de plein air.

En 1932, la ville souscrit une police d'assurance au profit des élèves des écoles publiques qui les garantit pour tout accident reçu ou causé par eux au cours de leur vie scolaire, moyennant le versement par les familles de 5 F par enfant.

Chaque année, entre 1925 et 1935, la ville offre une promenade à tous les élèves reçus au certificat d'études primaires.

À partir de 1926, le conseil municipal organise une grande fête annuelle des écoles. Les élèves, précédés de la fanfare, parfois de la Garde républicaine, défilent dans les rues de Maisons-Alfort et se retrouvent au stade municipal, l'actuel stade Cubizolles, pour présenter des mouvements d'ensemble. C'est l'occasion d'une animation joyeuse dans la ville. C'est une fête unique en son genre dans tout le département.

La ville subventionne la Société d'Instruction populaire et encourage le fonctionnement des cours d'adultes dans chacun des groupes scolaires.

LES CANTINES SCOLAIRES

Elles existaient déjà avant la guerre de 1914, puis elles avaient été abandonnées. Depuis longtemps, le conseil municipal souhaitait reprendre ce projet. La crise économique des années 30 et les difficultés dans lesquelles se trouvaient de nombreux parents l'ont incité à faire un nouvel effort en faveur des enfants des écoles. Les cantines scolaires sont inaugurées le 7 janvier 1935.

La cuisine centrale est installée dans un local proche de l'école Parmentier. Elle est équipée de 3 cuisinières, de 2 chaudières, de bacs en tôle galvanisée, certains pour laver les légumes, d'autres pour nettoyer la vaisselle. Chaque groupe scolaire est équipé d'une armoire métallique chauffée au gaz qui reçoit les plats venant de la cuisine, un bac à laver la vaisselle et des placards complètent l'installation. Le personnel est composé d'un gérant, d'une cuisinière, deux aides-cuisinières, six femmes de service et d'un chauffeur qui assure, à l'aide d'une camionnette, la distribution des repas.

En 1935, 397 enfants prenaient leur repas à la cantine scolaire.

LES COLONIES DE VACANCES SCOLAIRES

Les municipalités ne s'intéressent aux colonies de vacances qu'après la Grande Guerre. Les élèves appelés à partir en colonies de vacances scolaires sont désignés par les médecins inspecteurs des écoles et confiés à l'Œuvre de la Chaussée du Maine qui les dirige chez des nourriciers de l'Assistance publique, dans le département du Loiret, sous la surveillance des inspecteurs de cette administration. Les résultats obtenus sont très satisfaisants. Les enfants en reviennent toujours en parfaite santé. Le nombre total d'enfants placés en colonies de vacances de 1925 à 1935 est d'environ 1600. Les dépenses occasionnées par l'envoi de ces enfants en colonies de vacances sont assurées par la ville, l'Œuvre des Enfants anémiés, l'Association d'Assistance et d'Hygiène sociale et la Mutualité scolaire.

LES BIBLIOTHÈQUES

En 1903, la commune possède deux bibliothèques, l'une dans un bâtiment annexe de la mairie (à l'emplacement de l'actuel théâtre Claude Debussy), l'autre dans un local du groupe scolaire d'Alfort. Elles disposent à elles deux de 5500 volumes.

En 1934, la bibliothèque d'Alfort est transférée dans le nouveau bâtiment qui vient d'être construit 1, rue des Deux-Moulins (actuellement rue du Maréchal Juin). La bibliothèque de Charentonneau est installée 67, rue Raspail.

On peut dire que les trois bibliothèques disposent, en 1934, d'environ 20 000 volumes. D'ailleurs, Maisons-Alfort est classé n°2 sur les 79 communes de la Seine pour l'importance des subventions départementales. Là encore, Léon Champion, au Conseil général de la Seine, a bien servi sa ville.

LE SPORT

Au début du siècle, il n'y a aucun équipement sportif à Maisons-Alfort et les amis de Maurice Cubizolles, qui viennent de créer "l'Association Sportive Amicale" s'entraînent au football là où ils peuvent. D'abord à Alfortville, puis près de l'usine Springer, puis à Charentonneau, enfin sur un terrain militaire rattaché au Fort de Charenton.

Le 2 mai 1920, une "commission d'éducation physique et sportive" est créée, pour la première fois, au sein du conseil municipal, à la demande de M. Amberny, conseiller municipal.

Le stade municipal

L'autorisation d'utiliser les terrains du fort est donnée en 1914. Elle est renouvelée après la guerre à condition que le club paie, en contrepartie, la valeur des pommes

de terre jusqu'alors récoltées par les militaires sur cette parcelle de terre !

La convention passée entre la ville et le ministère de la Guerre permet à l'ASA de bénéficier de ce terrain, à charge pour elle de payer le loyer et de verser à la caisse municipale une redevance annuelle.

Dans les années 20, l'aménagement du stade est assuré par Maurice Cubizolles et ses amis eux-mêmes... Il est inauguré le 17 avril 1921.

Il comprend un terrain de football et une piste de course. Puis, au fil des ans, les équipements ont fait l'objet d'améliorations constantes, c'est ainsi qu'en 1935, outre le terrain de football et la piste de course, des courts de tennis et un terrain de basket ont été aménagés, des douches et des vestiaires ont été installés. La clôture en bois a été remplacée par une clôture en ciment et un pavillon a été construit pour y loger le gardien.

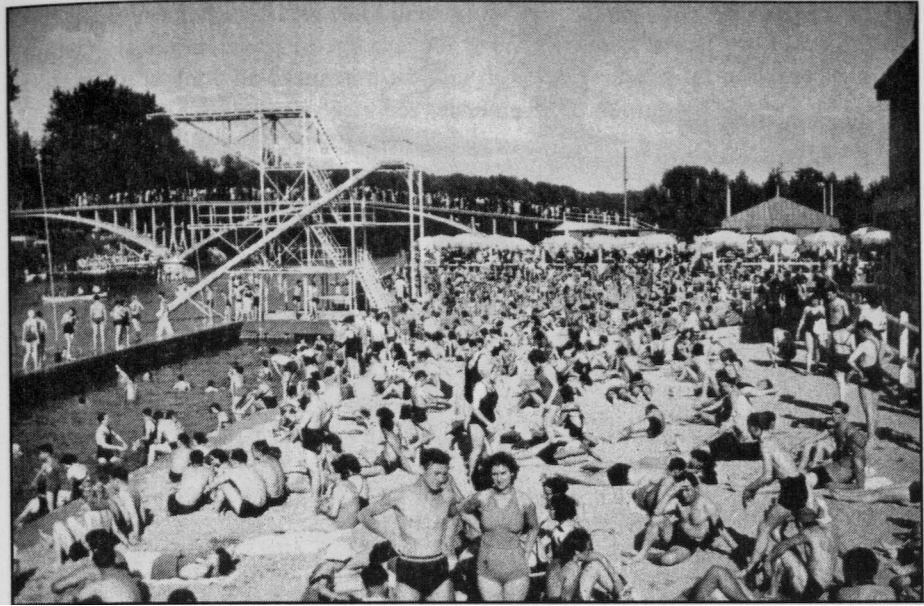
Le gymnase municipal

Créé en 1926, le gymnase a été aménagé à l'emplacement de l'ancien marché couvert situé Grande rue, où se trouve l'actuelle école Parmentier. Il est utilisé par les enfants des écoles communales et par le Patronage laïque. Conscient de l'insuffisance de ces installations, Léon Champion projette, en 1935, l'édification d'un nouveau gymnase, inclus dans le projet de reconstruction du groupe scolaire Parmentier. Malheureusement, il ne pourra être mené à son terme.

La plage municipale

En 1929, le conseil municipal est saisi d'un projet intéressant. Sur une parcelle de terrain en bordure de Marne mise à sa disposition par la ville un concessionnaire s'engage à construire et à aménager, à ses frais, un établissement de bains comportant une plage sablée en plan incliné entourée de parasols, des terrains de jeux, un garage pour autos et vélos, un garage à canots et 252 cabines, etc. Le conseil donne son accord et la convention est établie pour une durée de 30 ans.

L'article de Formose Salini, "Deauville à Paris", dans la revue *La rampe*, d'août 1933 commence ainsi : "C'est une station très élégante je vous assure ! Ce que Paris compte de calicots et de petits employés gommeux, y fait des effets de torsos et de maillots. Les jeunes femmes copient fidèlement les modèles en usage à Deauville, et n'osent même pas se tremper dans l'eau, de peur de se soustraire cinq minutes à l'admiration familière des titis. Vous ne connaissez pas - c'est à... 15 F de taxi de Paris, donc tout près. La Marne vous y a un petit air populacrier positivement ravissant". Suit une longue description de la plage municipale accompagnée de photos commentées "Deauville ? non Maisons-Alfort au bord de la Marne".



Plage municipale

LES TRANSPORTS

Au début du mandat de Léon Champion la commune est desservie par plusieurs lignes de tramways à traction hypomobile exploitées par différentes compagnies : Charenton-Alfort-Créteil, Louvre-Charenton-Créteil, Concorde-Bonneuil... Une ligne locale, desservie par un omnibus à cheval, relie Maisons à Alfort.

Depuis longtemps déjà les conseils successifs réclament, avec insistance, l'établissement de ces lignes qui permettent aux hommes et aux femmes de rejoindre plus facilement leur lieu de travail à Paris. Léon Champion et son conseil ne dérogent pas à cette tradition. Dès la première réunion du conseil, ils émettent un vœu auprès du préfet "pour transformer, dès maintenant, la traction animale du tramway Créteil-Louvre par une traction mécanique".

Le maire et ses différents conseils ne cesseront d'intervenir, soit pour protester contre certains tarifs élevés, soit pour réclamer le changement des matériels vétustes, ou encore pour faire remarquer l'insuffisance du service dominical ou celui de l'hiver lorsque les bateaux sont supprimés. Attentif à l'expansion du quartier de Charentonneau, le maire demande la construction d'une ligne de tramway reliant le pont de Charenton à Joinville-le-Pont en passant par la place Delalain en 1911. Il ne l'obtiendra pas, comme il échouera, aussi, pour faire maintenir en service les bateaux parisiens en 1934 dont il a inauguré la station terminus d'Alfort, le 15 août 1915.



*Inauguration de la ligne d'autobus "E1"
1er octobre 1928*

Il faudra attendre le 1er octobre 1928 pour voir le premier autobus circuler dans les rues de Maisons-Alfort. Léon Champion réussit à désenclaver Charentonneau puisque cette "ligne Ei", qui deviendra régulière à partir du 1er janvier 1929, reliera la place Delalain à Charenton-gare.

Sur le plan de la desserte ferroviaire, il intervient également auprès de la compagnie PLM pour demander la création de nouveaux trains au départ de Paris, pour les ouvriers ou employés qui désirent rentrer déjeuner chez eux, mais aussi entre 5h15 et 8h10 et 17h42 et 20h30 pour faciliter le transport des Maisonnais travaillant à Paris.

La suppression des trois passages à niveau, envisagés sur le territoire de la commune afin de faciliter la communication avec Alfortville, provoque de nombreux débats au sein du conseil et des démarches non moins nombreuses auprès de l'Administration et de la Compagnie.

Le premier pont construit pour franchir les voies de chemin de fer entraîne l'amputation d'une partie du parc de la mairie, 3 000 m², et l'ouverture de l'actuelle avenue de la République en 1903. Les deux autres ponts seront remis à la commune en 1920, l'un donnant naissance à la rue Amédée Chenal, l'autre au boulevard Galliéni.

Léon Champion considère, dans son compte rendu de mandat 1929-1935, que "l'extension et la prospérité des grands centres urbains sont étroitement associés à la facilité et à la capacité des moyens de communication qui les relient à la capita-

le...” Aussi, en tant que conseiller général, présente-t-il à ses collègues une proposition, à classer en première urgence, sur le prolongement de la ligne n°8 du métropolitain, de la porte de Charenton au pont de Charenton, rive gauche. Ce projet est définitivement admis par les services techniques du métropolitain et repris favorablement dans un rapport de l’inspecteur général Bienvenu en 1928. Mais il reste à l’état de projet tout en s’améliorant puisqu’on lit dans le compte rendu de mandat 1929-1935 “le programme d’extension en banlieue du métropolitain prévoit, en deuxième urgence, le prolongement de la ligne n°8 par Charenton et Maisons-Alfort, en empruntant la RN5 jusqu’à la mairie de Charenton, la déviation de cette route jusqu’au carrefour d’Alfort et, au-delà, la RN19...” Il ne restait plus à nos conseillers généraux MM. Thevenin et Champion qu’à monter une garde vigilante... Lors de la session du conseil général de mars 1935, les démarches pressantes aboutissent à l’approbation définitive du projet...

L’ASSISTANCE

Durant la première moitié du XXe siècle les plus défavorisés bénéficient d’aides diverses telles que l’assistance médicale gratuite, l’assistance aux aliénés, aux vieillards infirmes et incurables, aux familles nombreuses, aux femmes en couches et aux nourrissons

Les traitements des malades soignés dans les hôpitaux de Paris sont pris en charge pour 40% par le département, 40% par la commune et 20% par l’assistance publique. Dans les années 1925, le département supporte 55% de la dépense et la commune 45%. Les aliénés sont traités dans divers asiles du département. La commune contribue, pour sa part, à 35% des frais qu’ils occasionnent.

L’assistance aux vieillards, infirmes ou incurables est à la charge exclusive de la commune. Ils reçoivent une allocation mensuelle pour vivre à domicile, ou bien ils sont dirigés vers des hôpitaux ou des maisons de retraite.

Les femmes en couches, privées de ressources suffisantes touchent une allocation avant et après les couches. De plus, celles qui allaitent leur enfant au sein ont droit pendant les douze mois qui suivent l’accouchement à une allocation supplémentaire. Elles peuvent bénéficier des avantages qu’offre la maternité cantonale de Saint-Maurice, dont quatorze lits sont réservés aux accouchées indigentes du canton. Les primes départementales et communales à la natalité sont accordées aux mères de famille, quelle que soit leur situation.

Le dispensaire de l’avenue de la République, mis en service le 1er octobre 1924, est géré par l’Office public d’Hygiène sociale du département de la Seine. Le but de l’Office est de faire l’éducation antituberculeuse, de donner des conseils de prophylaxie et d’hygiène et de faciliter l’admission des malades atteints de tuberculose dans les hôpitaux, sanatoriums, maisons de cure ou de convalescence, de mettre à la portée de tous des services de désinfection. Son rôle consiste surtout à dépister et diagnostiquer les cas de tuberculose.

Cet organisme organise aussi une consultation de nourrissons. Elle a pour but de diriger et conseiller les mères dans l'allaitement de leur enfant et d'aider les femmes nécessiteuses en leur accordant gratuitement le lait stérilisé en cas d'impossibilité d'allaitement.

Le bureau de bienfaisance

Les recettes du bureau de bienfaisance proviennent essentiellement des dons de nombreux particuliers, spécialement des responsables de l'entreprise Springer et de subventions allouées par le conseil municipal. La répartition des subsides se fait en fonction des charges de famille. Indépendamment de la distribution hebdomadaire de secours, une aide au loyer est accordée à certains déshérités. Deux médecins sont attachés au bureau de bienfaisance, l'un pour Maisons, l'autre pour Alfort et quatre sages-femmes.

L'œuvre des enfants anémiés

Créée en 1922, cette œuvre est présidée par madame Champion et fonctionne avec la collaboration du personnel enseignant.

Sa devise : "préserver de la tuberculose, par des séjours à la campagne, les enfants d'une faible santé. Soustraire, pendant les grandes vacances, les enfants de la classe ouvrière aux dangers matériels et moraux de la rue".

Cette œuvre s'occupe, en premier lieu, des enfants dont la croissance et la formation ont besoin d'être aidées, les uns en raison de leur frêle constitution, les autres parce qu'ils sont fatigués, soit à la suite de maladies, soit qu'ils ne reçoivent qu'une alimentation insuffisante.

Des séjours au grand air, avec une nourriture saine, sont donc offerts à ces enfants. Mais, l'œuvre s'intéresse également aux enfants appartenant aux familles nombreuses ou éprouvées par le chômage.

En 1935, plus de 1 200 enfants ont bénéficié de l'action de cette œuvre. A tous, un séjour d'un mois a été accordé. Des vêtements, du linge, des chaussures sont distribués, chaque année, aux enfants auxquels les parents ne peuvent donner le trousseau indispensable.

De 1929 à 1935, ses dépenses se sont élevées à 225 337 F. Elles ont été couvertes en grande partie par la vente de bienfaisance organisée, tous les ans, avec le concours des écoles communales.

LES MARCHÉS

Au début du siècle, deux marchés aux comestibles existent déjà. Le plus ancien, celui d'Alfort a été agrandi en 1885. Déjà Amédée Chenal disait : "de temps immémorial, les coquetiers de la Bourgogne s'arrêtaient au carrefour d'Alfort les lundis et jeudis de chaque semaine pour y vendre du beurre, des œufs, des fromages, des volailles et des lapins".

Le second, à Maisons, Grande rue, à l'emplacement de l'actuelle école Parmentier. Il avait été inauguré le 13 juillet 1888. L'exploitation de ces deux marchés avait été confiée à un concessionnaire.

Le 2 août 1901, le conseil approuve la création d'un troisième marché au Champ Corbilly. Il est installé, en 1902, sur la route de Créteil entre les rues Jouët et Grimoult.

En 1920, le concessionnaire qui gère déjà les trois marchés communaux, s'engage à acquérir un terrain en bordure de l'avenue de la République pour y installer un marché couvert en remplacement de celui de la Grande Rue. Le projet est approuvé par le conseil, le 3 mai 1921, et le marché est mis en service le 16 avril 1922. Il fonctionne les mardis, vendredis et dimanches.

Dans la convention qui lie le concessionnaire à la ville, il est également prévu de rapprocher le marché du Champ Corbilly du centre de Charentonneau. Le concessionnaire achète un terrain proche de la place Delalain. Le projet de construction est approuvé par le conseil le 11 novembre 1923 et le marché est mis en service le 1er juillet 1924. Il fonctionne les mercredis et samedis. Le marché du Champ Corbilly est supprimé.

Les habitants du Vert-de-Maisons demandent, en 1927, l'ouverture d'un marché. C'est chose faite le 22 janvier 1928. C'est un marché de plein air. Il est installé sur le trottoir de la RN5 à hauteur du chemin de Valenton. Il se tient les mercredis et samedis.

Par suite de l'augmentation de la population du quartier de Charentonneau, le marché de la place Delalain devient insuffisant. Le maire engage des pourparlers avec les propriétaires du terrain limitrophe. Cette transaction est trop lourde pour les finances communales, le maire propose donc au concessionnaire de financer cette acquisition. Un accord intervient moyennant une prorogation de 18 ans du bail de la concession. C'est Albert Vassart qui mènera à bien cette réalisation.

ORDURES MÉNAGÈRES

L'enlèvement des boues a toujours été un souci pour les municipalités qui se sont succédées. En 1841, le Marquis Dodun de Kéroman, alors maire, passe le premier traité de l'enlèvement des ordures ménagères avec une entreprise. À cette époque et jusqu'au début du siècle, les ordures sont déversées sur la voie publique et les employés de l'entreprise les ramassent à la pelle !... A compter du 1er mars 1903, les habitants sont tenus de déposer leurs ordures dans des récipients étanches... les premières poubelles !

Jusqu'en 1925, la ville confie, par contrat, le ramassage des déchets à diverses entreprises. À partir du 1er juillet 1925, le service de l'enlèvement des ordures ménagères est assuré en régie directe par la ville. A cette époque, quatre véhicules automobiles suffisent à la collecte qui a lieu tous les matins, dans toutes les voies communales. Entre 1929 et 1935, la ville achète trois bennes supplémentaires. Pour l'année 1934, 7618 tonnes d'ordures sont enlevées pour une dépense de 611 331 F.

LA MAIRIE ET SON PARC

La mairie a été inaugurée le 12 juillet 1896. L'édifice est de style Louis XIII, en briques encadrées de pierre. La façade postérieure communique avec le parc par un escalier à double révolution. En 1902, on y installe le téléphone dont le réseau subira de nombreuses modifications. Au cours de la même année la façade de la mairie est éclairée à l'électricité. Cinq ans plus tard c'est le tour des bureaux et du cadran de l'horloge. Puis on procède au raccordement du tout-à-l'égout. Le bureau des deux maires adjoints est installé en 1908.

En 1909, la ville sollicite le conseil général de la Seine pour la décoration des trois panneaux placés au-dessus de l'escalier d'honneur. C'est le peintre Marec qui les réalise en 1910. Un tapis est posé dans cet escalier, la même année. En 1918, avant l'Armistice, le ravalement de la façade est effectué par les soins des ouvriers communaux.

La mairie est agrandie en 1920. Un bâtiment est construit à l'emplacement du peron, derrière l'hôtel de ville, selon le projet dressé par l'architecte Morice.

Le 20 juin 1920, les élus décident de remplacer le tableau, installé dans le vestibule, indiquant la liste des bienfaiteurs de la commune, par une plaque gravée portant les noms des maires de la ville ainsi que la durée de leur mandat.

En 1904, le tracé du parc est modifié et les rochers en maçonnerie sont démolis. Un jardinier est engagé pour s'occuper du parc. La clôture en fer forgé est posée en 1907. En 1920, le jardin anglais qui borde la Grande Rue disparaît à l'occasion de l'érection du monument aux Morts de la Guerre 1914-1918.

En 1919, le personnel communal est composé de 51 personnes :

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------|
| - 9 en mairie ; | - 8 dans les écoles ; |
| - 14 à l'octroi ; | - 15 à la voirie ; |
| - 3 à l'entretien des bâtiments ; | - 2 au cimetière. |

En 1934, il est de 119 personnes :

- | | |
|-----------------------------|------------------------------------|
| - 27 en mairie, | - 53 à l'architecture, voirie, etc |
| - 7 dans les bibliothèques, | - 14 dans les écoles, |
| - 11 à l'octroi, | - 7 au cimetière. |

Fort des trente-quatre années passées au service des Maisonnais et de l'impressionnant bilan de sa gestion municipale, Léon Champion aborde le scrutin des 5 et 12 mai 1935 avec confiance. Il ne fait pas de réunion électorale, il est sûr de son électorat. Quatre listes sont en présence : celle de Léon Champion, Parti républicain radical et radical-socialiste, la liste communiste, la liste du Parti socialiste SFIO, et une liste d'intérêt local. Il y a ballottage au premier tour et la liste communiste l'emporte au second tour. C'est la défaite pour Léon Champion, d'autant qu'il se retrouve vingt-huitième d'une liste de 30 noms. Mais cette défaite ne s'explique pas uniquement par la campagne de calomnies qui a été lancée contre lui. Il a 74 ans. Les électeurs de 1935 ne sont plus ceux des années 20. La population est passée de 21 000 en 1920 à 31 000 en 1935. Les nouveaux Maisonnais qui viennent de s'ins-

taller à la cité-jardins ou à Charentonneau ne connaissent pas l'immense bilan de sa gestion municipale et ce sont ces quartiers qui donnent la victoire à la liste communiste. Enfin, sa défaite s'inscrit dans le contexte de l'époque : les affrontements entre les ligues du colonel de La Rocque et les partis de gauche, la montée du fascisme, l'affaire Stavisky et enfin l'approche du Front populaire. Jean Lacouture ne dit-il pas dans son *Léon Blum* : "la préfiguration la plus significative du Front populaire, c'est dans les élections municipales du 12 mai qu'on la trouve".

En conclusion, on peut dire de Léon Champion qu'il a marqué de son empreinte la vie de la commune.

Saisissant, en effet, les diverses opportunités que lui offrent les progrès de la technologie, la ville se transforme et se développe sous son impulsion. Pendant la guerre 1914-1918, il met à profit ses talents d'organisateur au bénéfice de la population, particulièrement des plus déshérités, et, après la guerre, par ses choix judicieux, il dote Maisons-Alfort d'un patrimoine architectural remarquable.

Paradoxalement, c'est au moment où ses plus belles réalisations voient le jour qu'il est évincé de la scène politique par ses électeurs !

**GYSELE LAMBERT
AMAH**

NOTES

- 1) *Fagôts de bois.*
- 2) *45, avenue du Général Leclerc.*

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE POUR LES DEUX ARTICLES

Archives du ministère des Affaires Étrangères
Archives départementales du Val-de-Marne
Archives de la ville de Paris
Service historique des Armées de Terre - Vincennes

Archives municipales
- *Délibérations du conseil municipal*

Archives du Musée de Maisons-Alfort
- *Comptes rendus de mandats*
- *Bulletins municipaux officiels - BMO*

Écrits

- *Charles Petit-Dutaillis, Les communes françaises, A. Michel, 1970.*
- *Gérard Sautel et Jean-Louis Harouel, Histoire des institutions publiques depuis la Révolution française, Dalloz, 1997.*

- *Jocelyne George*, Histoire des maires 1789-1939, *Plon*, 1989.
- *Yvan Combeau*, La section SFIO de Maisons-Alfort à la fin de la III^e République, *Mémoire de maîtrise, Université de Paris XII*, 1979.
- *Amédée Chenal*, Histoire de Maisons-Alfort et Alfortville, 1898.
- "Maisons-Alfort", *État des communes*, 1904.
- *Louis Comby*, Alfort-Ville avant Alfortville 1848-1885, *Val-Arno*, 1996
- *Gérard Blanc-Cesan*, "Les maires du Val de Marne à partir de 1800" Paris et Ile de France, *Fédération des sociétés historiques et archéologique de Paris et Île de France*, 1987.
- La Révolution française dans le Val de Marne, direction *M. Balard et A. Croix*, *Clio 94*, 1989.
- *Vincent Bradel et Anne-Marie Châtelet*, "Les années 30 dans l'entre-deux guerres" Maisons-Alfort et Modernité - *Années 30*, 1991.
- *M. Aubert*, "Maisons-Alfort - Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ?" *AMAH*, (2), 1992.
- *M. Aubert*, "Maisons-Alfort - Des fiefs aux lotissements", *AMAH*, (3), 1993.
- *M. Aubert*, "Maisons-Alfort - Les transports en commun par terre, rail et eau", *AMAH*, (4), 1994.
- *Georges Mazella di Ciaramma*, Les mémoires du Fort de Charenton, *Association des amis du fort, La Baule*, 1995.
- *Maisons-Alfort Mille ans d'Histoire*, *AMAH*, 1 (1984), 2 (1986).
- *M. Aubert* "Maisons-Alfort - L'école et l'enseignement XVIII^e-XX^e siècle", *AMAH*, (6) 1995.
- *Roman d'Amat*, Dictionnaires des biographies françaises.
- *R. Caratini*, Dictionnaire des personnages de la Révolution française.
- *R. Kerviler*, Répertoire général des biographies bretonnes.
- *J-H Robert*, Dictionnaire des diplomates sous Napoléon.
- *Vicomte A. Reverend*, Titres et anoblissements.
- *G. Walter*, Actes du Tribunal révolutionnaire.
- *Robert Badinter*, Condorcet, *Fayard*, 1988.
- *G. de Bertier de Sauvigny*, Metternich, *Fayard*, 1988.
- *J. Jaffré*, Seigneurs et seigneuries du pays de Lorient.
- *F. Millepierres*, le Vieux Lorient.
- Histoire de Lorient, *Privat*.

Nos remerciements à :

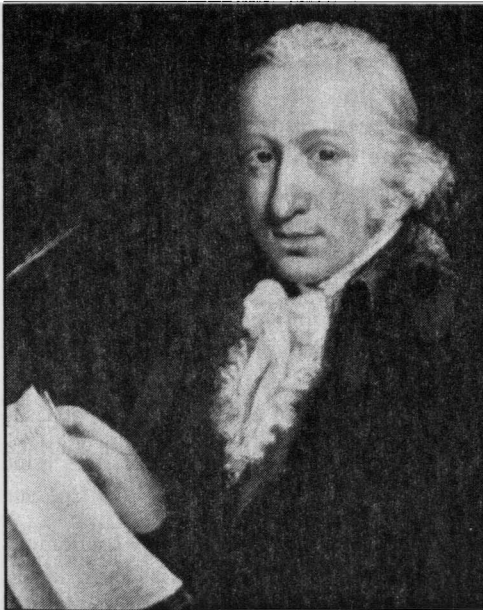
M. Duluc, maire adjoint, conseiller général du Val de Marne,
Mme Pesqué, Secrétaire général de la mairie de Maisons-Alfort,
Mme Buston, Directrice des bibliothèques de Maisons-Alfort,
M. Ghislain Fayole, Directeur de l'atelier de sérigraphie.
Mmes Loubrieux, Mennequin, Hocquard, Archives municipales.
Mmes et MM. Aubert, Chauvet, Fassier, Gelin, B.Fouqueau, Leconte, Pasche, et à
Michèle Aubert pour le travail de reproduction photographique.

LES GENS ILLUSTRÉS D'ARCEUIL

Je limiterai mon propos d'une part à trois sites historiques arcueillais, d'autre part aux XIXe et XXe siècles et encore je ne pourrai, faute de temps, consacrer aucun développement concernant un mathématicien et astronome très célèbre, Augustin Cauchy, né le 21 août 1789, qui a été élevé à Arcueil où son père, François Cauchy lieutenant général de police de Paris, puis secrétaire des archives et garde des sceaux de la Chambre des Pairs, avait élu résidence dès 1788. J'indiquerai simplement que ses oeuvres complètes en mathématiques dont l'édition avait été demandée par l'Académie des Sciences en 1876, soit vingt ans après sa mort, comportent 27 volumes, le dernier paru en 1974 !

PREMIER SITE, CELUI DES DOMAINES VOISINS DE BERTHOLLET ET LAPLACE DEVENUS POUR PARTIE DEPUIS 1910 UN CENTRE DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

En 1801 et 1805, c'est à dire sous le Consulat et le Premier Empire, deux savants illustres vinrent habiter à Arcueil dans deux propriétés contiguës et groupèrent



Claude Berthollet

autour d'eux une société d'hommes distingués principalement dans les sciences physiques et mathématiques : ce sont Claude Berthollet et Pierre Simon Laplace.

La propriété de Berthollet était située au point de croisement du chemin de la Montagne menant à la Croix d'Arcueil sur la route d'Orléans, avec la rue principale (actuelle rue Emile Raspail) du Bourg ; celle de Laplace s'étendait jusqu'au chemin de Grande Communication de Montrouge à Villejuif (route puis avenue Laplace présentement) et a fait place à tout un quartier pavillonnaire à partir de 1907.

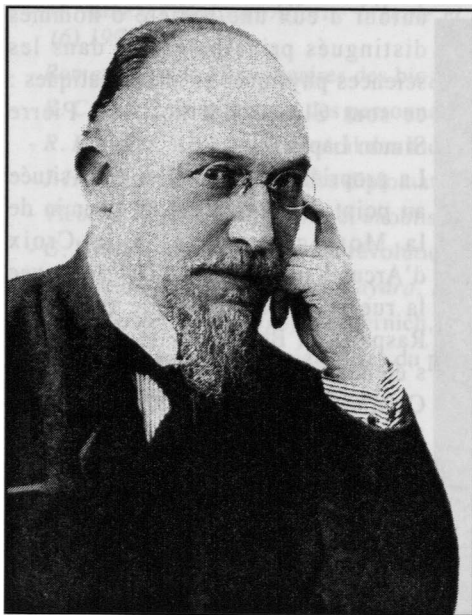
Dès 1782, Berthollet, avec Guyton de Morveau, Fourcroy et Lavoisier véritable fondateur de la chimie moderne, entreprit de créer une nomenclature nouvelle. En 1789, il découvrit l'eau

de javel qu'il utilisa pour le blanchiment des toiles et des fils. Il est l'auteur en 1801 et en 1803 de "recherches sur des lois d'affinités" et d'un "essai de statistique chimique" contenant des idées nouvelles sur la constitution de la matière.

Laplace, né le 27 mars 1749 à Beaumont en Auge (Calvados) mathématicien de génie, astronome, physicien et philosophe est l'auteur, notamment, d'une "théorie des probabilités" et de la théorie des moindres carrés en physique ; il s'est rendu immortel par son exposition du Système du Monde et son traité de mécanique céleste.

Les réunions se tenaient tous les quinze jours dans une ambiance toute amicale dans la maison de Berthollet où les chercheurs disposaient d'un laboratoire fort bien équipé et d'une bibliothèque.

Ont participé aux travaux de ce premier centre scientifique européen interdisciplinaire issu essentiellement de l'Ecole Polytechnique que les deux illustres personnages ont eu l'immense mérite de fonder et d'animer : Gay Lussac, chimiste préparateur du cours de chimie animale de Berthollet à l'Ecole polytechnique, des physiciens tels que Blot et Thénard, le botaniste Augustin Pyrame de Candolle (phénomène d'héliotropisme), le chimiste Collet Descotils, professeur à l'Ecole des Mines, Amédée Berthollet fils, Alexandre de Humboldt, esprit universel, le dernier des grands encyclopédistes. (la respiration des poissons) puis par la suite Arago, Malus, Chaptal, Dulong (mémoire sur le chlorure d'azote, nouvelle substance détonante) et Denis Poisson...



Erik Satie

Du travail extrêmement fructueux qu'ils accomplirent de 1805 à 1817 est résultée la publication de trois tomes de mémoires de cette société des savants d'Arcueil, respectivement en 1807 avec quatre mémoires de Gay Lussac et huit de Thénard qui en a signé trois de première importance sur les éthers ; en 1809 avec deux de Malus sur les propriétés de la lumière réfléchie précédés d'un mémoire de Laplace sur le mouvement de la lumière dans les milieux diaphanes ; enfin en 1817 avec un grand mémoire d'Arago sur la polarisation colorée et un mémoire de Laplace encore sur l'optique théorique.

La société d'Arcueil a profondément imprégné, sous tous ses aspects, la vie scientifique de notre pays pendant toute la première moitié du XIXe siècle.

Berthollet et Laplace, tous deux séna-

teurs Pairs de France, figurant parmi les dix plus importants contribuables de la commune, ont siégé régulièrement au conseil municipal. Claude Berthollet fut, comme François Cauchy, père du très célèbre mathématicien et astronome Augustin Cauchy, conseiller municipal de 1818 à 1820 ; il a été maire durant quelques mois à compter de 1820. Il est décédé le 6 novembre 1822.

Laplace est décédé le 5 mars 1827. L'année 1999 marque le 250^e anniversaire de sa naissance : le 25 septembre dernier, l'association dont je suis membre, le Centre culturel communal Erik Satie, a organisé un voyage qui a amené les participants à découvrir, notamment, le musée Laplace dans sa localité de naissance en pays d'Auge avant de se diriger sur Honfleur, lieu de naissance d'Erik Satie.

Les deux propriétés des deux grands savants réunies en 1890 ont fait que la maison d'enseignement secondaire des dominicains créée en 1863 sur l'ancien domaine Berthollet était à la fin du siècle dernier dotée d'installations sportives importantes, y compris d'allées cavalières aménagées dans l'ancien parc du château Laplace au bénéfice des élèves de ce collège Albert le Grand, établissement moderne s'il en était. C'est que l'éducation physique et le sport tenaient une place importante dans l'éducation dispensée, surtout à compter de l'arrivée, en 1890, comme prierur d'Henri Didon ami du baron de Coubertin. Didon a créé sur place la devise "Citius, Altius, Fortius" (plus vite, plus haut, plus fort) brodée sur le fanion blanc et noir de son association athlétique le 7 mars 1891. Ces mots sont devenus la devise olympique en juin 1894 lors du premier Congrès international olympique de Paris.

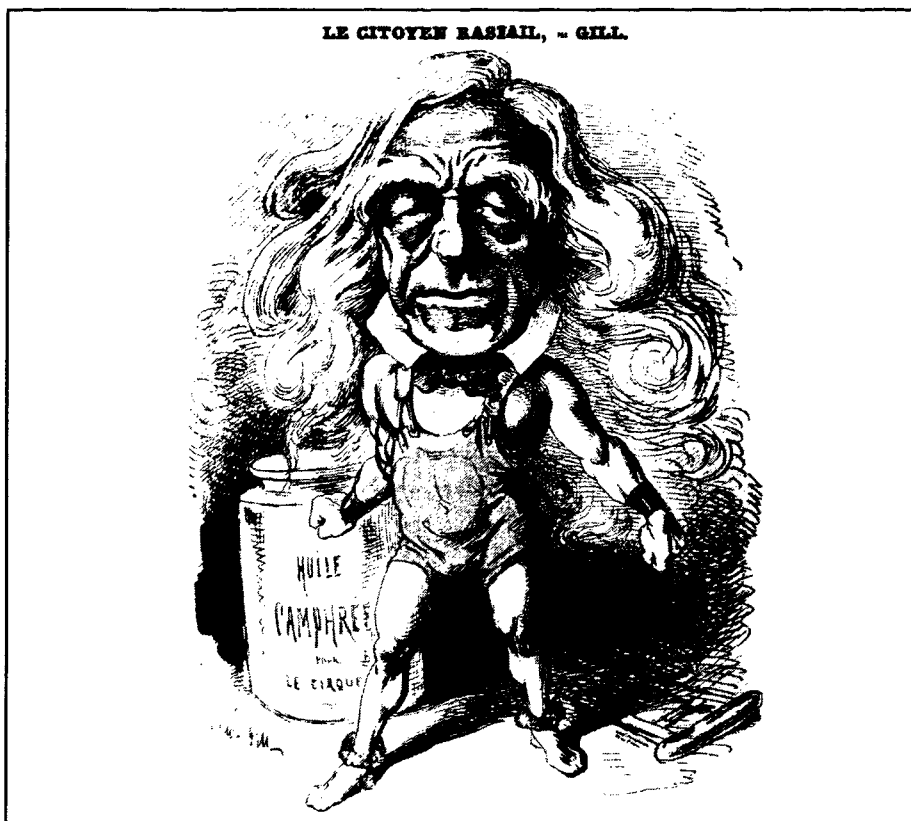
Arcueil, est ainsi fière d'être "ville de la devise olympique" ce que monsieur Samaranch n'a pas voulu officialiser en qualité de président du CIO. Je rappelle, et je leur en suis très reconnaissant, que les membres de Clio 94, réunis en assemblée générale le 1er février 1997 avaient cependant émis un vœu en ce sens.

DEUXIEME SITE HISTORIQUE : L'ANCIEN PARC RASPAIL.

Plus récemment, Arcueil a eu lieu de s'enorgueillir de compter parmi ses habitants une famille extrêmement populaire, celle des Raspail, dont le chef, le révolutionnaire indomptable et savant chimiste François-Vincent Raspail revenu d'exil en 1862 y mourut le premier, à l'âge de 84 ans, le 7 janvier 1878, alors qu'il était député des Bouches-du-Rhône, chez son troisième fils Emile Raspail. Ce dernier, ingénieur civil centralien, qui avait fondé, en 1856 la distillerie toute proche de son hôtel particulier, route de Laplace, a été maire d'Arcueil de 1878 à sa mort survenue en 1887.

Dans cette distillerie dont le personnel était traité avec humanité, Emile Raspail fabriquait les médications de son père ainsi que la liqueur hygiénique de dessert Raspail. Bien qu'il n'ait pas voulu soutenir une thèse de médecine François-Vincent Raspail avait ouvert de 1840 à 1848 un cabinet médical rue de Sévigné à Paris ainsi qu'une maison d'édition et une pharmacie rue du Temple. Grâce au manuel annuaire de la santé publié à partir de 1845 et constamment mis à jour par lui-même puis

par son quatrième fils Xavier jusqu'en 1920 il vulgarisa son système de soins, une médecine écrite pour le peuple et tendant à privilégier l'hygiène (emploi du camphre) et la prévention dans un souci éducatif.



En fait, François-Vincent Raspail résidait dans le "château et parc" de Cachan, alors hameau d'Arcueil, vaste et noble demeure où vint élire domicile Benjamin le fils aîné, bras droit de la maison d'édition, artiste peintre, et ancien député, élu en 1849 ; là, il prodiguait des conseils aux gens du voisinage qui le sollicitaient et il faisait de minutieuses observations météorologistes qu'il a décrites.

Emile Raspail a fait preuve d'un dévouement hors pair envers ses concitoyens pour développer les institutions démocratiques notamment les écoles tant sur le terroir d'Arcueil que sur celui de Cachan, n'hésitant pas à couvrir la dépense entraînée par la construction d'un asile laïque de premier âge par un don de 20 000 francs à la commune.

A son actif encore la création d'un musée scolaire, d'un bureau de poste centralisé, d'un "nouveau cimetière", d'un égout ; institution de l'école à mi-temps pour les jeunes travailleurs encore mineurs ; enfin construction en 1886 d'une nouvelle mairie dans le style de l'époque de Louis XIII, par monsieur Ulysse Gravigny, archi-

tecte, et récemment fort bien restaurée.

Benjamin-François Raspail, peintre-graveur, a été lui-même conseiller municipal en 1873 et maire d'Arcueil durant quelques mois, conseiller général du canton de Villejuif en 1874 puis député de la circonscriptions de Sceaux en 1876. Il est mort en 1900 après avoir fait don au département de toute sa fortune.

TROISIÈME SITE HISTORIQUE : L'ANCIEN FIEF DE MONTMORT PROCHE DE LA BIÈVRE.

A la même époque, fin 1898, est venu habiter à Arcueil, au deuxième étage de la maison dite des "Quatre Cheminées", 34 rue Cauchy (ex n°22), Erik Satie, célèbre et original compositeur de musique, né à Honfleur le 17 mai 1866, mort le 1er juillet 1925, dans un quartier où a vécu autrefois la famille Cauchy.

A la fin du siècle dernier, il avait derrière lui une oeuvre majeure : les trois gymnopédies, les six gnossiennes, les sarabandes, le fils des étoiles, la messe des pauvres, toutes oeuvres surprenantes et géniales de la 20e année d'une harmonie toute nouvelle, de nature "cubique" a-t-on pu dire, en situation avec le cubisme en peinture.

Cependant, le succès tarde à venir et Erik Satie connaît une période d'extrême misère et de découragement. Pour gagner quelque argent, il accompagne au piano son ami Vincent Hyspa quand celui-ci va chanter dans le "monde". Les oeuvres exquises de cette époque, pièces froides, Jack in the box, Geneviève de Brabant, demeurent peu connues parce que non jouées.

Une fois par semaine, une longue pipe d'écume dans la poche, il va dîner chez son ami Debussy. Près de lui, il se console mais il se brouillera par la suite avec lui.

Dans son désarroi, il prend goût à la banlieue laborieuse et pauvre où il réside, pour lui un univers de renfermement.

Artiste de solitude, il en vint pourtant à fréquenter les réunions laïques et socialistes ; il a animé le patronage municipal et participé à l'organisation des jeux, des activités artistiques et intellectuelles, des sorties champêtres aussi, n'hésitant pas à assumer lui-même la charge financière de certaines de ces distractions conçues au profit des jeunes arcueillais. Il a tenu durant plusieurs années dans un journal local la rubrique des associations. Il a contribué à fonder l'ancienne société des Amis du Vieil Arcueil.

Bien qu'il fut pauvre, Erik Satie était toujours d'une tenue parfaite mais peu cocasse (col blanc dur, jaquette, chapeau melon, brodequins et parapluie) à l'image de certains titres de ses oeuvres comme : air à fuir, morceaux en forme de poire, trois préludes flasques.

En 1917, il fit représenter une de ses oeuvres marquantes, "Parade", créée sur une idée de l'écrivain et poète Jean Cocteau, sur sa musique, sur un décor de Picasso et une chorégraphie de Massine, par les ballets russes de Diaghilev, à Paris de 1909 à 1912, au théâtre du Châtelet et en décembre 1920 au théâtre des Champs-Élysées.

Il appartient à l'art de notre temps, il peut être revendiqué par chaque école, il est un tout.

Si les jeunes sont venus à lui, il entend user de sa célébrité naissante pour les servir : il anime le groupe des nouveaux jeunes, puis le groupe des six (Darius Milhaud, Arthur Honegger, Francis Poulenc, Georges Auric, Germaine Tailleferre et Louis Durey) ; il patronnera enfin ceux qui, comme Maxime Jacob, Henri Sauguet, Henri Cliquet, Pleyel, Roger Désormière et Jean Wiener, voulurent nommer leur groupe "par reconnaissance l'école d'Arcueil" dans les années 1920.

Chez Erik Satie, il y a une forme d'humour très lucide mais sarcastique : "le piano comme l'argent, n'est agréable qu'à celui qui en touche", "me réchauffe au coin de mon froid", "je suis venu au monde très jeune dans un temps très vieux" sont des pensées de cet illustre Arcueillais.

En 1995, à l'entrée du cimetière d'Arcueil, sous la magistrature de monsieur Marcel Trigon une plaque souvenir fut ainsi libellée : "Ici repose un musicien immense, un homme de cœur, un citoyen d'exception".

ROBERT TOUCHET
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DU PATRIMOINE DU
CENTRE CULTUREL COMMUNAL ERIK SATIE

BIBLIOGRAPHIE

Daumas (Maurice), "Les savants d'Arcueil et la science du XIXe siècle", dans Conférences du Palais de la Découverte, série D, n°10).

Templier (R.D.), "Erik Satie d'Arcueil", dans Bulletin du Centre culturel communal Erik Satie, juin 1985 (présentation du compositeur par l'auteur de l'ouvrage Erik Satie, 1932, réimprimé en 1975).

Touchet (Robert), Dictionnaire historique des rues d'Arcueil, Centre Communal Erik Satie, 1983.

DEUX GRANDES FIGURES D'ARCUEIL-CACHAN

CLAUDE-LOUIS BERTHOLLET ET LE RÉVÉREND PÈRE HENRI DIDON

CLAUDE-LOUIS BERTHOLLET, 1748-1822

Un très grand savant, Claude-Louis Berthollet, est né à Talloires, près d'Annecy en territoire piémontais, le 9 décembre 1748. Il fait ses études à Chambéry, puis à Turin, où il obtient la licence et le doctorat en médecine. En 1772, à 24 ans, il "monte" à Paris, acquiert la nationalité française, et bien que docteur, il se consacre à la chimie.

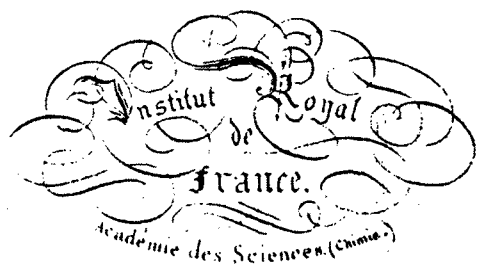
Admis à l'Académie des sciences en 1780, il publie un mémoire sur l'acide tartrique, et succède en 1784 à M. Macquer, en qualité de directeur des teintures, à la Manufacture royale des Gobelins. Ayant découvert les propriétés décolorantes du chlore, il obtient le blanchiment des tissus de lin, remplaçant alors le coton importé, donc cher.

Antoine Lavoisier reçoit de Berthollet son accord sur l'acide muriatique. Ils échappent au drame d'Essonne, où une explosion détruit la poudrerie et tue son directeur. Mais leur fréquentation à l'Arsenal est de courte durée, étant donné que Lavoisier, fermier général et auteur responsable de la création de l'octroi, est condamné par le Tribunal révolutionnaire, et exécuté le 14 vendémiaire an II (4 mars 1794).

La Convention, ayant sans doute honte de cette forfaiture (Jacques Hébert a déclaré devant les juges, que la Révolution n'avait pas besoin de savants), décide, la semaine suivante, la création de l'École polytechnique, sur proposition de Monge et Berthollet.

Berthollet est admis dans cette école, en qualité de professeur de chimie, jusqu'en 1810. Il participe également à la création des écoles d'application : Mines, Ponts et chaussées, Travaux publics et militaires des poudres, l'École polytechnique n'enseignant que des données techniques.

Il trouve le muriate suroxygéné de potassium (chlorate de potasse), qui supprime le salpêtre. Plus efficace, cette poudre fut admise "poudre royale", et utilisée lors des batailles de Valmy et Jemmapes. Le 17 octobre 1797 est signée la paix de Campo-Formio. Berthollet, qui a suivi Bonaparte dans sa campagne d'Italie et fait l'inventaire des rapines rapportées, accepte de suivre le général en Egypte.



LE COMTE BERTHOLLET,
(Claude Louis.)

En effet, le 12 ventôse an VIII (2 mars 1798), le Directoire décide de l'expédition d'Egypte, afin d'attaquer l'Angleterre sur ce territoire riche d'un passé prestigieux, et pour écarter ce Bonaparte si encombrant après ses victoires italiennes. Outre une armée de 30 000 hommes, Bonaparte emmène une centaine de savants et médecins,

dont Berthollet (âgé de 50 ans), Laplace, Monge, Villers du Terrage, du Bois Aime, et des généraux, dont Cafarelli, Kléber, des médecins, dont Desgenettes.

Là, Berthollet fait de nombreuses découvertes et participe à toutes les séances de l'Institut d'Egypte, créé par Bonaparte, où il fait part de ses recherches sur l'ammoniaque et sur l'indigo. Lors du voyage au lac Natron, il étudie la décomposition des sels chimiques par la chaleur.

Rentré d'Egypte le 22 août 1799, avec Bonaparte, Laplace, Monge, Claude Berthollet reprend ses cours à Polytechnique. Bonaparte, devenu empereur, lui vouera une amitié sans borne : Berthollet lui a donné des leçons de mathématiques au Caire, et il s'en souviendra en maintes occasions.

En 1801, Berthollet fait l'acquisition d'une maison cossue à Arcueil, afin d'y effectuer ses travaux sur la chimie, dans un lieu plus tranquille qu'à Paris, et où il fait venir ses meilleurs élèves qu'il engage dès la sortie de leurs études : Tenard, Biot, son fils Amédée, et bien d'autres, dont Gay-Lussac, von Humboldt, et plus tard François Arago, Candolle, Collet Descotils.

Pierre-Simon Laplace vient le rejoindre, en 1804, à Arcueil, où son épouse et Mme Berthollet ont acheté, à son insu, le château cédé par Jean-François Reubel, dit Rewbel. Puis s'agrègent à la Société d'Arcueil, créée en 1807 : Etienne-Louis Malus, Jacques-Etienne Bérard, Jean-Antoine Chaptal, Pierre-Louis Dulong, Simon-Denis Poisson.

Toute cette équipe travaille avec passion et amitié sur les multiples expériences et découvertes qui révolutionneront les acquis empiriques de l'Ancien Régime, consignés dans plusieurs mémoires déposés à l'Académie des Sciences, et qui font toujours autorité. Tout le XIXe siècle en sera imprégné.

Un deuil éprouve en 1810 la famille Berthollet. Leur fils Amédée, étant parti à Marseille pour y créer une entreprise, fait de mauvaises affaires. Malgré l'aide financière paternelle, il se suicide au gaz carbonique, répandu par un réchaud au charbon de bois, en notant ses réactions jusqu'à l'évanouissement final.

Son père cesse alors ses travaux majeurs et se consacre à ses "jeunes savants", pour qui le laboratoire est toujours ouvert. Berthollet avait acquis, auprès de la maison Fortin, des instruments de grande précision pour l'époque.

La Société d'Arcueil tourne à pleine régime, grâce aux générosités de Napoléon et grâce aux titres acquis par Berthollet : sénateur, pair de France, comte d'Empire. Bien qu'il ait voté la destitution de Napoléon, en sa qualité de sénateur, influencé par Talleyrand, l'Empereur le recevra sans rancune, lors des Cent Jours, sans toutefois lui rendre son titre de pair de France. Ce titre lui sera rendu par Louis XVIII.

Après la rédaction d'une note, accompagnée de celle de Thénard, lors de la réédition par von Humboldt, du troisième mémoire de la Société d'Arcueil, brûlé par les Cosaques dans une imprimerie de Clichy, il renonce, malade, à la publication d'une seconde édition de la *Statistique*.

Toutefois, il est élu conseiller municipal d'Arcueil en 1818, et devient maire, le 10 février 1820. Du fait de sa santé chancelante, il démissionne de ses fonctions le 3 juin 1822.

En novembre 1822, alors qu'il dîne avec Chaptal, Claude Berthollet perd connaissance. Il est alors opéré d'un anthrax à la jambe droite. Mais il meurt, le 6 novembre 1822, dans le plus grand dénuement, entouré de ses fidèles amis Gay-Lussac et Biot.

Son épouse, née Marguerite Baur, qui avait été l'égérie de la Société d'Arcueil, avec Madame Laplace, a dû vendre sa propriété aux Dominicains, qui envisageaient d'ouvrir une grande école en banlieue. Ayant à peine épongé les dettes de son mari, elle est recueillie par sa femme de ménage, à Montrouge, où elle s'éteint le 21 septembre 1828. Tous deux sont inhumés au cimetière d'Arcueil-Cachan.

LE RÉVÉREND PÈRE HENRI DIDON, 1840-1900 : CE GRAND HOMME INCONNU

Henri Didon naquit au Touvet, en Isère, le 7 mars 1840, d'un père, huissier de justice, Rémy-Auguste, et d'une mère née Caroline-Euphrasie Guillaudin. Du mariage naîtront quatre enfants dont trois mourront jeunes. Henri Didon est admis au petit séminaire du Rondeau, au sud de Grenoble, où il fait de bonnes études durant sept ans.

Dès 1832, les élèves du Rondeau imaginent l'organisation de jeux olympiques lors des années bissextiles, et créent une association sportive, qui perdurera jusqu'en 1905, après la loi de la séparation des Eglises et de l'Etat. En 1854, Henri Didon glane trois médailles d'or aux Jeux olympiques du Rondeau.

Il est séduit par la personnalité du père Lacordaire, qui vient de rétablir en France l'ordre des Dominicains. Cet ordre prêcheur plaît au jeune Henri Didon, déjà doué d'un grand talent d'orateur. En septembre 1856, il entre au couvent de Flavigny, dans l'Yonne, connu encore aujourd'hui pour ses dragées à l'anis. Le rude noviciat lui occasionne des problèmes de santé, qui lui font rejoindre successivement Chalais (Charente), Toulouse, où il rencontre le père Lacordaire, puis Saint-Maximin (Var). Il s'y distingue par son talent oratoire, confirmé à Rome, au couvent de la Minerve.

De santé toujours fragile, il est ordonné prêtre en 1862. Au couvent des Carmes, à Paris, il devient prédicateur. Il excelle dans ses sermons, à dénoncer les travers de la vie civile, et prône la liberté individuelle. L'opinion publique et la presse l'approuvent, à tel point que sa hiérarchie s'émeut.

Les remontrances ne l'amènent pas à tempérer ses élans oratoires. En 1880, le supérieur général de l'ordre dominicain l'envoie "en déportation" sur le champ, à Corbara, en Corse. Il mène alors une vie monacale, faite d'études et de prières, et se consacre à l'éducation morale et physique de la jeunesse. Il voyage en Palestine,

à Rome, en Grèce, en Allemagne, et partout il "sème" sa franche parole sur les problèmes de l'époque, motivée par la détresse matérielle du monde ouvrier, et son horreur de l'esclavage. Il professe qu'il y a lieu de respecter l'initiative personnelle et de conduire l'homme en homme.



LE PÈRE DIDON

Après le désastre de 1870, la hiérarchie dominicaine déplore que le collège Albert-le-Grand, à Arcueil, grand établissement d'éducation préparant à l'entrée aux grandes écoles, créé en 1864, souffre d'une désaffection des admissions, à la suite du mauvais souvenir laissé dans les mémoires par l'exécution par la Commune moribonde, le 26 mai 1871, avenue d'Italie, à Paris, du père Captier, directeur du collège, de quatre dominicains et de sept laïcs, professeurs et employés. Ce drame fut appelé "les martyrs d'Arcueil". Parents et futurs élèves craignent qu'il ne se renouvelle.

Afin de "redorer" la renommée du collège, le général des dominicains se rappelle l'existence de ce prédicateur "dévastateur" et, en guise de punition, le désigne prieur du collège Albert-le-Grand, à Arcueil, en janvier 1890. Le père Didon est alors en mesure de mettre en pratique ses principes d'éducation, tant au plan pédagogique qu'au plan sportif.

Il est alors "guetté" par le baron Pierre de Coubertin, qui apprécie énormément ses qualités éducatives. Il demande donc à rencontrer le nouveau prieur. Une amitié constructrice s'établit entre eux. Ils fondent ensemble l'Association athlétique de l'école Albert-le-Grand (AAAG) et organisent à Arcueil des épreuves sportives, après que le père Didon ait acquis la propriété Laplace, grâce aux droits d'auteur reçus pour la vente de ses livres.

A Arcueil, dans ce grand parc, il fait édifier une piscine de plein air, nouveauté à cette époque, un gymnase, un manège de chevaux, des aires de pratiques sportives, et un parcours de cross de 2 km en cendrée, faisant le tour du parc. Les deux hommes y invitent les grandes écoles parisiennes, enchassées entre des murs et au milieu de constructions, manquant d'oxygène.

Une première expérience a lieu le 13 janvier 1891, avec la réalisation d'un rallye pédestre de 15 km, passant par les villages et les espaces verts, réunissant 132 participants vêtus de tenues appropriées à leur école. Cette épreuve prendra plus tard le nom anglais de "cross-country".

Encouragés par le succès de cette épreuve, les "deux compères" organisent le 7 mars 1891, toujours à Arcueil, les premiers championnats universitaires, avec la participation de toutes les grandes écoles françaises et étrangères voisines. C'est au milieu d'une foule de sportifs et de visiteurs, que le père Henri Didon lance cette devise magique : "Citius, Altius, Fortius" (plus vite, plus haut, plus fort) qui est encore sur toutes les lèvres des athlètes du monde entier.

Bien que le collège Albert-le-Grand ne se classe que 8e à ces épreuves, le père Henri Didon et Pierre de Coubertin décident de rénover les jeux olympiques grecs, à l'instar des Jeux du Rondeau. Un congrès constitutif est organisé en Sorbonne, en novembre 1892. Les deux novateurs rencontrent bien des réticences auprès des détracteurs du sport, mais ils obtiennent finalement l'accord de la majorité des congressistes.

Ces premiers jeux olympiques de l'ère moderne sont prévus à Athènes, berceau de ces jeux basés sur la paix, du fait de la trêve imposée durant leur déroulement. Il est naturel qu'Athènes soit choisie, car près d'Olympie, et du fait que le collège d'Arcueil organise depuis 1878 "une caravane" chaque fin d'année scolaire, destinée à offrir des vacances aux élèves étrangers ne pouvant profiter de vacances scolaires. Y sont également invités les volontaires français. Les plus pauvres d'entre eux bénéficient d'une bourse. Les relevés de ces "caravanes" organisées dans tous les pays du monde, sont conservés à la Faculté catholique, rue d'Assas, à Paris.

Emmenant avec lui quelques dizaines d'élèves à Athènes, la veille de l'ouverture des Jeux, le père Didon célèbre la messe. Alors qu'Athènes compte à peine 1 500 catholiques, ce sont 4 000 personnes qui se pressent dans la cathédrale, en présence de la famille royale et des membres du gouvernement grec. Du fait de la chaire, le père Didon, louant l'oracle olympien, enflamme l'assistance lorsqu'il exalte sa foi dans la démocratie, le progrès, la justice sociale, le catholicisme réunis dans le sport. Son sermon pèse davantage dans les esprits que l'ouverture des Jeux réalisée le lendemain, en présence du prince héritier, devant les athlètes de douze nations sur les trente-quatre invitées tardivement en novembre 1895.

Alors que s'éteignait la flamme olympique, et afin d'asseoir le mouvement olympique dans une forme légale, compte-tenu des objections qu'il suscitait, un congrès constitutif du mouvement olympique fut organisé au Havre, le 20 juillet 1897. Pourquoi Le Havre ? Parce que c'est la patrie de Pierre de Coubertin et du président de la République, Félix Faure.

Le père Didon, quelque peu grisé par son succès auprès des foules, y fit un discours retentissant, dont la résonance auprès des congressistes permit l'adoption de la devise des championnats sportifs de 1891 (*Citius, Altius, Fortius*) comme devise olympique.

Hélas, le père Didon ne put assister aux Jeux olympiques de 1920, prévus à Paris. Lors d'un voyage pour Rome, alors qu'il était chargé de remettre un message de Waldeck-Rousseau au pape Léon XIII, il mourut subitement à Toulouse, le 13 mars 1900, à 60 ans, usé prématurément par sa foi et son ardent désir de servir. Le monde sportif, unanimement, pleura le départ inopiné d'un juste.

Pierre de Coubertin, de 23 ans son cadet, sera en mesure de prolonger la flamme allumée par le père Didon, et de couvrir quelque peu la tâche de son aîné, jusqu'à son décès en 1937, juste après les Jeux olympiques de Berlin, illustrés et terminés par la montée menaçante du nazisme.

Aujourd'hui, à l'annonce des XXVIIe Jeux olympiques de l'an 2000, à Sydney, en Australie, il paraît évident que la ville d'Arcueil, où fut créée cette devise magique, puisse revendiquer le label "ville de la devise olympique". Un comité a vu le jour le 16 septembre 1992, animé par la municipalité, les associations sportives locales,

le Centre philatélique d'Arcueil, les Ateliers du Val-de-Bièvre, en vue d'obtenir ce label.

Parallèlement, un timbre-poste à l'effigie du père Didon a été demandé à l'Administration postale française. Pour l'émission, tous les espoirs sont permis, après le renouvellement de la demande en 1996, et encore explicitée dernièrement, avec l'appui du maire d'Arcueil, de l'Association française des collectionneurs olympiques et sportifs (AFCOS), avec production de maquettes de timbres.

Pour ce qui concerne la reconnaissance d'Arcueil comme ville de la devise olympique, M. le marquis de Samaranch, président du CIO, a été sollicité de divers côtés. Il considère que le père Didon, en créant la devise olympique "n'a fait que promouvoir le sport et le mouvement olympique". Il est donc nécessaire que le comité arcueillais défende avec vigueur sa demande.

Cette devise magique, depuis sa création à Arcueil, continue à faire le tour du monde. Elle est créée, en leur langue, par tous les sportifs de la Terre. Merci, encore, père Henri Didon.

RAYMOND GERARD
"ATELIERS DU VAL-DE-BIEVRE"

BIBLIOGRAPHIE :

Conférence de Maurice Daumas, au Palais de la Découverte, le 15 mai 1954 :

"Les savants d'Arcueil et la science au XIXe siècle", dans Encyclopaedia Universalis, pages 523-524.

Heinemann Educational Books, 48, Charles Street, London W 1.

A. Arvin -Berod, Les enfants d'Olympie, ed. Cerf.

Bibliothèque de la Caisse des dépôts et consignations, Historique du collège Albert-le-Grand.

Journal des Jeux olympiques de 1896, ed. d'Athènes.

ALBERT THOMAS, UN CAMPINOIS À LA STATURE INTERNATIONALE

Albert Thomas est sans contestation possible le Campinois le plus illustre. Né à Champigny, enterré à Champigny, député maire de Champigny, appelé aux plus hautes fonctions nationales et internationales, il est demeuré toute sa vie durant profondément attaché à sa commune natale. Pourtant, si le souvenir de l'homme est encore présent à Champigny, peu de personnes connaissent l'ampleur de la tâche accomplie par Albert Thomas. Objet de louanges admiratives et de critiques violentes de son vivant, Albert Thomas est tombé dans un certain oubli après sa mort. Si le nom d'Albert Thomas apparaît inévitablement dans tous les travaux sur la France des années de la Grande Guerre, aucun historien n'a entrepris la biographie du ministre de l'Armement et du directeur du Bureau international du Travail. Pourtant, l'itinéraire d'Albert Thomas illustre les ambitions et les espoirs de son époque, face aux difficultés et aux malheurs qui la frappent. Chaque étape de sa vie en témoigne :

- La jeunesse révèle la volonté de la Troisième République de créer une élite du mérite par l'école (afin de rompre avec les pesanteurs sociales et économiques).
- La trentaine développe l'espoir de créer une société plus juste dans le cadre du mouvement socialiste (avec les débats et les oppositions internes à ce mouvement).
- La quarantaine et la cinquantaine soutiennent l'ambition de créer une société et un monde plus justes dans le cadre des organisations internationales (suite au traumatisme de la Grande Guerre).

Constante de cet itinéraire exceptionnel, Albert Thomas conservera un indéfectible attachement à Champigny, qu'il montrera en de nombreuses occasions.

L'ENFANT DE CHAMPIGNY¹

Albert Thomas naît le 16 juin 1878 à Champigny, au premier étage de la boulangerie familiale, Grande Rue. Il est le cinquième enfant d'Aristide et Clémence Thomas, mais tous les autres sont morts lorsqu'il voit le jour.

La famille Thomas est originaire du Poitou. Le grand-père d'Albert Thomas, boulanger, décide de tenter sa chance à Paris puis s'installe finalement à Champigny. Son fils Aristide lui succède. Le boulanger campinois veut que son fils fasse des études les plus longues possible. Pour lui qui a dû quitter précocement le lycée de Poitiers pour travailler dans la boulangerie familiale, c'est une revanche sur le destin. Aristide inculque également à son fils les bases de son engagement politique. Républicain convaincu, préoccupé par les questions sociales, Aristide Thomas incite Albert à méditer sur les valeurs républicaines et les moyens pour les faire triompher.

Albert Thomas est d'abord élève à l'école des sœurs de la Charité Saint-Vincent-de-Paul à Champigny (située dans l'actuel hôtel de ville). Ses résultats brillants lui valent d'être boursier et de pouvoir intégrer le lycée Michelet de Vanves, établissement qui accueille des élèves des classes aisées. Le fils de boulanger s'impose par sa capacité de travail et sa vive intelligence. Il se lie avec certains élèves et certains professeurs, dont Paul Desjardins qui devient son maître à penser.

Durant ces années de lycée, Albert Thomas accumule les prix, en particulier au Concours général, en histoire et en philosophie. L'anecdote veut qu'un jour il fallut une charrette tirée par un âne pour ramener de la gare au domicile familial les livres obtenus en récompense. Albert Thomas s'illustre également par le discours très politique qu'il tient, au nom des élèves, au ministre de l'Instruction en visite au lycée.



Portrait d'Albert Thomas

LE NORMALIEN SOCIALISTE²

En 1899, après son service militaire, il entre à l'École normale supérieure (il est premier au concours d'entrée). Introduit par Paul Desjardins, il participe au Groupe d'études socialistes qui rassemble les normaliens de gauche. Il subit l'influence de Lucien Herr et Charles Andler qui le confortent dans ses positions socialistes. Il devient rapidement le porte-parole du mouvement réformiste visant à construire la société socialiste en s'appuyant sur une politique municipale renouvelée.

Ses activités politiques ne lui font pas négliger ses études. En 1902, il est reçu premier au concours de l'agrégation d'histoire. Les mois qui suivent sont consacrés aux voyages d'études : ses résultats lui valent une bourse de séjour en Allemagne (il suit les cours de l'université de Berlin) et une bourse de voyage autour de la mer Egée (il visite la Grèce et la Turquie) en qualité de titulaire d'un prix fondé par M. Olivier, directeur de la *Revue générale des Sciences*.

De retour en France, il se consacre à l'enseignement, vivant principalement de leçons particulières et de préceptorats. En 1903, il publie une étude sur *L'élection de Guéret au XVIIIe siècle*. Il rédige pour la *Revue de l'Enseignement primaire* une *Histoire anecdotique du travail* qui paraît en trente-huit récits, avant d'être réunis en un volume unique en 1910.

Mais la passion de la politique ne le quitte pas. Repéré par Jean Jaurès après la publication de son étude sur le syndicalisme allemand (écrite lors de son séjour en Allemagne), il collabore à *L'Humanité* dès 1904, s'occupant de la rubrique sociale et syndicale. Il écrit parallèlement pour *La Petite République* de Millerand. De 1905 à 1910, il assure la rubrique de politique étrangère pour *L'Information politique, économique et financière*.

En 1905, Albert Thomas fonde la *Revue syndicaliste*. Il y développe une critique du syndicalisme révolutionnaire, défendant une position réformiste. En 1909, il réunit la *Revue syndicaliste* à la *Revue socialiste* et en devient le rédacteur en chef.

Jean Jaurès n'oublie pas qu'Albert Thomas est un historien. Il lui demande de rédiger la partie consacrée au Second Empire dans *L'Histoire socialiste* qu'il dirige.

Durant ses années, la place d'Albert Thomas au sein du socialisme français devient prépondérante. En 1904, il rédige le compte-rendu du congrès d'Amsterdam. Fort du soutien de Jean Jaurès, il intègre la commission administrative permanente de la SFIO élue à la suite du congrès d'unification de 1905. Ses talents d'orateur et d'organisateur font rapidement d'Albert Thomas un candidat aux élections.

LE DÉPUTÉ MAIRE DE CHAMPIGNY³

Albert Thomas milite dans les cercles socialistes campinois. En 1904, il se présente aux élections municipales. Il est le seul élu socialiste du conseil municipal. Son élection repose au moins autant sur sa personnalité que sur son programme. Cependant, Albert Thomas sait mettre son intime connaissance des Campinois au

service de son parti. En 1908, il est le leader des huit socialistes élus au conseil municipal, à majorité radicale.

Dans un premier temps, Albert Thomas éprouve quelques difficultés à convaincre les électeurs en dehors de Champigny. En 1908, il échoue aux élections cantonales, en 1909, lors d'une élection législative partielle.

C'est en 1910 qu'il parvient à s'imposer. Au deuxième tour de scrutin, il est élu député de la deuxième circonscription de Sceaux. Les électeurs lui renouvellent leur soutien lors des élections de 1914.

Très vite, Albert Thomas acquiert une réelle autorité à la Chambre. Il est l'un des porte-parole du Parti socialiste. Il s'illustre en particulier en soutenant la grève des cheminots en octobre 1910 contre le gouvernement Briand et en critiquant les compagnies de chemin de fer (il est favorable à leur nationalisation).

Albert Thomas ne fait cependant pas l'unanimité au sein de son parti. Il est convaincu que la démocratie parlementaire et la participation au gouvernement doivent permettre d'imposer les réformes sociales nécessaires. Il recommande une économie organisée et contractuelle, assurant à la fois l'efficacité économique et le progrès social. Conscient de l'évolution de la société, il considère que le Parti socialiste se doit d'être autant le parti des employés que celui des ouvriers. Ces positions, qu'il défend lors des débats sur la durée du travail ou les pensions de retraite, situent Albert Thomas à la droite du Parti socialiste et en font un des socialistes susceptibles d'entrer au gouvernement le cas échéant, comme le souligne sa participation à la commission du Budget, considérée comme l'antichambre des fonctions ministérielles.

En attendant, Albert Thomas s'efforce d'assurer son enracinement local. En 1912, la liste socialiste qu'il conduit fait alliance avec deux autres listes pour battre les radicaux. L'opération réussit et Albert Thomas devient le premier maire socialiste de Champigny, mais les conseillers non socialistes sont majoritaires. Des garanties sont données de part et d'autre : ainsi, Maitrot, tête de liste des républicains devient premier adjoint.

Dès le début de son mandat, Albert Thomas améliore sensiblement la situation du personnel communal en le dotant d'un règlement général, précisant les conditions d'entrée, la progression des salaires, le régime de retraite et de maladie. Pour faire face à la croissance des services municipaux, le nouveau maire envisage de créer une régie municipale technique et de doter la commune de nouveaux équipements (bains-douches, dispensaire, distribution de l'eau, vespasiennes, etc.)

Ce programme municipal ne doit rien au hasard. Dans la brochure *Le socialisme et les municipalités* publiée par la Fédération SFIO de la Seine, il écrivait : "En donnant toute leur valeur aux réformes quotidiennes, en les faisant hardiment, complètement, en les orientant toujours vers l'émancipation du prolétariat, les socialistes transformeront et régénéreront les communes. Ils en feront les cellules vivantes de la société meilleure qu'ils ont conçue et que le prolétariat (...) demain organisera". Champigny aurait pu être le champ d'expérimentation des théories d'Albert Thomas en matière de gestion municipale. La guerre en décide autrement.

L'HOMME DE GOUVERNEMENT⁴

Avant même le début de la guerre, un drame s'abat sur le socialisme français : Jean Jaurès est assassiné le 31 juillet 1914. Albert Thomas, qui fut un de ses proches collaborateurs, exprime dans les colonnes de *L'Humanité* toute la douleur et toutes les inquiétudes des socialistes et de l'ensemble de la population suite à cette mort tragique.

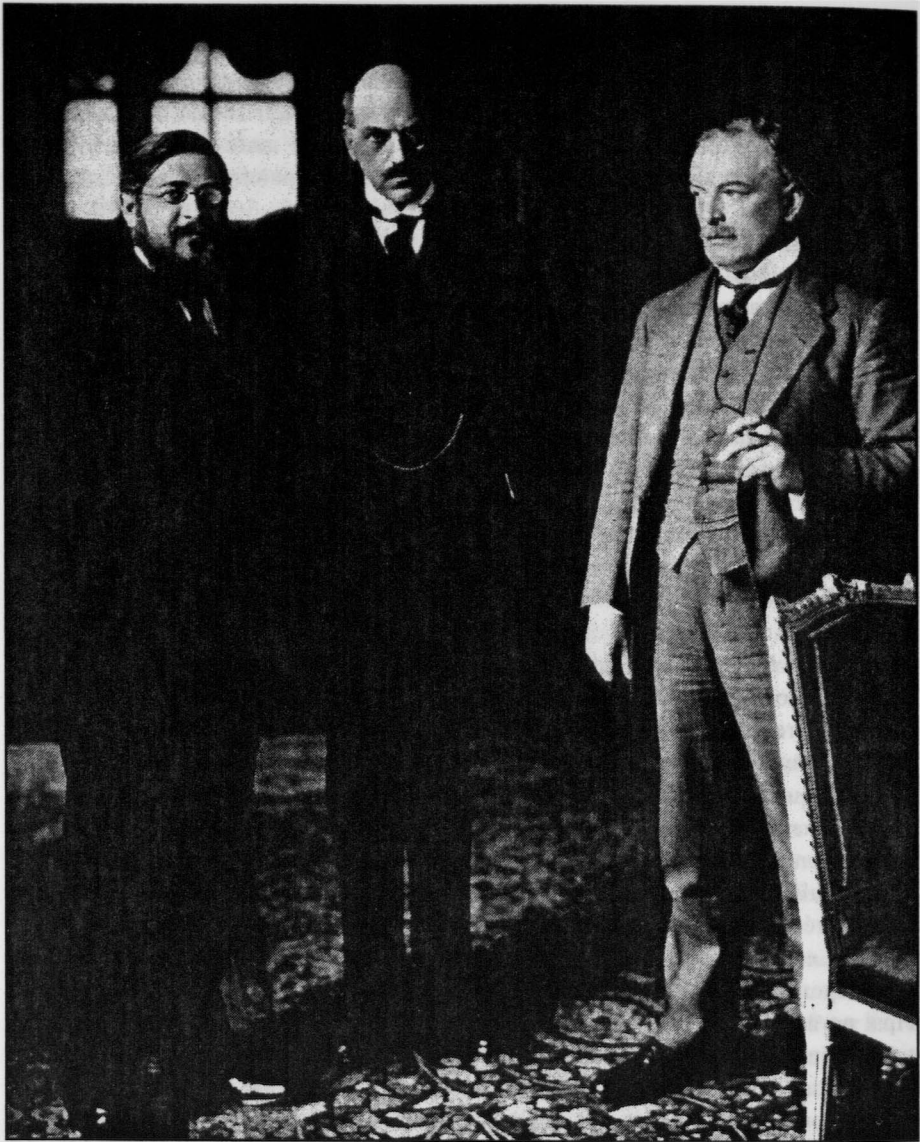
Les derniers espoirs d'empêcher le déclenchements du conflit semblent s'évanouir. Les déclarations successives précipitent l'Europe dans la guerre. Agé de 36 ans, Albert Thomas est mobilisé dès août 1914. Il quitte son poste de maire, laissant l'intérim à son premier adjoint Maitrot, conseiller républicain. L'unité dans laquelle il est affecté stationne à Champigny et la population ne manque pas d'assister au défilé des soldats précédés par le porte-drapeau Albert Thomas.

Dès la mobilisation, Albert Thomas s'est déclaré partisan d'un gouvernement d'union nationale : "(...) la France, attaquée par l'Allemagne, s'est vue obligée de déclarer la mobilisation générale, l'attitude de l'Allemagne sera jugée par les autres puissances européennes. La France a tout à gagner dans cette situation, attaquée brusquement par l'Allemagne, elle saura se défendre avec acharnement : il n'y a plus de partis politiques, dès maintenant tous les Français sauront faire leur devoir sans distinction d'opinion"⁵.

En septembre, il est chargé d'assurer la meilleure coordination entre l'administration des chemins de fer et l'état-major, sous l'autorité du ministre des Travaux publics Marcel Sembat, dont Léon Blum est chef de cabinet. En octobre, le ministre de la guerre, Millerand, le réclame pour organiser la production intensive de munitions. Jusqu'en mai 1915, Albert Thomas parcourt la France, trouvant les ateliers et le personnel appropriés. En mai 1915, il devient sous-secrétaire d'Etat à l'Artillerie et aux Munitions. Il réunit autour de lui un personnel restreint, constitué pour partie de normaliens comme lui. En décembre 1916, dans le gouvernement Briand, le sous-secrétariat est transformé en ministère de l'Armement et des Fabrications de guerre. Le gouvernement Ribot reconduit ce ministère en mars 1917.

Ces responsabilités croissantes, ne lui font pas oublier Champigny. Le conseil municipal ne manque d'ailleurs pas de le féliciter lorsqu'il accède à de nouvelles fonctions. Ainsi en juin 1915, le conseil municipal, "considérant l'énorme tâche qu'il a déjà réalisé pour la défense nationale depuis la mobilisation, lui adresse ses plus vifs encouragements, tous ses meilleurs souhaits pour le succès de l'importante mission qu'il a accepté de remplir et dont dépend la victoire définitive de nos vaillantes armées"⁶. En 1916, le sous-secrétaire d'Etat est présent à Champigny et s'adresse à ces concitoyens :

"Comme vous le pensez, si je me suis rendu parmi vous ce soir, c'est moins pour présider une séance du conseil municipal dont le programme est d'ailleurs peu chargé, que pour évoquer le plaisir de me retrouver pendant quelques instants avec les membres du conseil et les quelques habitants de la commune qui ont bien voulu assister à cette séance.



Albert Thomas (à gauche) en compagnie de Lloyd George (à droite)

“C’est un scrupule de conscience pour moi qui m’a conduit jadis à examiner si je devais garder la présidence du conseil municipal et de la mairie pendant la période que nous traversons. Mes collègues du conseil municipal, mon adjoint dont nous avons déjà pu apprécier le dévouement, m’ont prié de garder encore le titre de maire. Nous sommes ensemble néanmoins pour le même travail, quelles que soient

les circonstances.

“Puisque vous avez bien voulu me donner cette confiance, je suis resté parmi vous malgré l’énormité de ma tâche, tentant d’aider l’administration communales dans telles circonstances où mon intervention a été utile, mais sans avoir la joie qui est celle de certains de mes collègues, ministres ou députés, dont la tâche est moins absorbante que la mienne, et qui mettent leur autorité, leur influence et leur travail au service de la commune dont ils ont la charge. Dans cette situation, il est certain que je ne reviens pas ce soir parmi vous sans quelque émotion (...)

“J’ai beaucoup souffert d’être entièrement séparé de ma commune comme je l’étais. J’avais pourtant quelques joies à remplir ce que l’on appelle le système des recommandations et des faveurs. J’avais un grand chagrin de voir s’accumuler sur ma table des centaines de lettres qui m’étaient adressées, sans avoir le temps matériel de les ouvrir, ennuyé de voir l’obligation que j’avais d’abandonner à mes collaborateurs le soin de le faire ; mais nos convenances personnelles passent au-dessous de l’heure présente et je viens demander, non pas aux habitants de Champigny, mais au conseil municipal que j’aurais voulu aider davantage, de bien comprendre la tâche énorme que nous accomplissons, mes collaborateurs et moi (...)”⁷.

Les visites à Champigny sont brèves car Albert Thomas s’attelle à la tâche avec ardeur. Il s’agit de “rassembler toutes les énergies pour la victoire et utiliser au maximum toutes les ressources du pays”. Il intensifie la production industrielle, obtient des sursis d’appel pour les ouvriers spécialisés, recrute des travailleurs coloniaux ou étrangers, fait appel à la main d’œuvre féminine.

Cependant, Albert Thomas n’oublie pas ses idées d’avant-guerre. Il défend l’idée d’une économie contractuelle, seule selon lui capable de rendre pleinement efficace l’effort de guerre⁸. Ainsi, il refuse les réquisitions autoritaires et privilégie les accords obtenus après négociations, aussi bien avec les patrons qu’avec les ouvriers. Albert Thomas cherche à convaincre et parvenir à un consensus en matière de fabrication, de prix, de salaires ou de conditions de travail. Pour lui, les conflits sociaux doivent être évités autant que faire ce peut.

Albert Thomas est partisan des discussions entre patrons et ouvriers. Le 1er septembre 1917, visitant les usines Renault totalement engagées dans la production de guerre, il déclare :

“Il faut que les ouvriers s’habituent à voir la dans classe patronale, pour une grande part, la dépositaire des intérêts industriels de l’avenir ; il faut qu’ils s’accoutument à voir dans un effort, comme celui qui a créé cette usine, non pas seulement la réalisation d’un intérêt particulier et égoïste, mais le profit commun qu’en tirent la nation et la classe ouvrière ! Et, par contre, je rappelle aux représentants de la classe patronale française, à l’heure où ils demandent le grand et magnifique effort de labeur que vous réalisez chaque jour dans ces ateliers, il ne faut pas, lorsque les revendications surgissent, qu’ils y voient simplement l’expression de l’intérêt particulier et égoïste des ouvriers, mais aussi l’intérêt d’ensemble de la société ; il faut qu’ils y voient la possibilité du travail et la condition de l’avenir industriel du pays ! Je leur demande, camarades, de faire confiance à l’âme de votre classe, à ses

idées, à ses espérances, et de faire que, chaque jour, un peu plus de bien-être se réalise pour la classe ouvrière”⁹.

Albert Thomas considère que la guerre, qui donne à l’Etat un rôle prépondérant dans la direction de l’économie et la gestion des relations sociales, est l’occasion d’avancées qui doivent être durables. En janvier 1917, à la suite il est vrai des grèves -illégales en tant de guerre- qui agitent l’industrie d’armement, il crée des commissions d’arbitrage au sein des usines sous contrôle gouvernemental. Albert Thomas profite du fait que les patrons préfèrent être conciliants plutôt que de devoir faire face à des réquisitions. Plus largement, le ministre de l’Armement institue dans les usines de guerres des délégués élus d’atelier ayant leur mot à dire dans l’organisation de la production, la fixation des salaires, les conditions de travail. Ces mesures lui attirent la sympathie de nombreux ouvriers et le soutien de Léon Jouhaux, secrétaire général de la CGT.

Les patrons trouvent dans Albert Thomas un interlocuteur attentif à leurs préoccupations. Le ministre de l’Armement admet l’idée que la recherche du profit peut constituer un des moteurs de l’économie. Cependant, il distingue les patrons qui prennent des risques, qu’il s’agit de ménager voire d’aider, et ceux qui accumulent sans crainte aucune. En cela, il s’oppose à de nombreux socialistes qui souhaitent que l’on taxe lourdement les “profiteurs de guerre” ou que l’on réquisitionne leurs usines. Albert Thomas défend un dirigisme modéré, une planification de l’économie incitative plutôt que normative. Il s’agit, comme il le déclare au Creusot en avril 1916, de “coordonner toutes les initiatives sans en étouffer aucune”¹⁰.

Cette pensée économique, née de l’expérience du gouvernement de guerre, détone au sein du Parti socialiste. En 1917, la participation des ministres socialistes au gouvernement est au cœur des débats. La guerre se prolonge, le patriotisme du début cède devant la montée du pacifisme. Les socialistes sont de plus en plus nombreux à réclamer une paix immédiate sans annexion ni réparations. En septembre, l’Union sacrée n’existe plus. Les socialistes décident de quitter le gouvernement et Albert Thomas se plie à cette décision, sans doute avec le sentiment de partir avant d’avoir pu mener son travail à terme.

LE RÉFORMISTE CONTESTÉ¹¹

Au sein du parti socialiste, la contestation contre les réformistes, dont Albert Thomas est l’un des leaders, se renforce. La révolution d’octobre 1917, qui amène au pouvoir en Russie le Parti bolchevique, devient le modèle de beaucoup de socialistes français. Albert Thomas, qui a séjourné à deux reprises en Russie durant la guerre, la première fois sous le régime tsariste pour coordonner les productions de guerre entre la France et la Russie, la seconde fois en avril 1917, après la première révolution, pour maintenir la Russie dans l’alliance contre les Empires centraux, condamne la révolution bolchevique. De son point de vue, elle n’incarne pas un socialisme authentique. Albert Thomas ira jusqu’à souhaiter une intervention de la

SDN pour obtenir le retour de la démocratie en Russie.

Ses prises de position lui valent d'être marginalisé et d'être l'objet de sévères critiques dans son propre camp. Si à droite, on lui reproche d'être responsable de la hausse des prix par sa politique de salaires élevés (on l'appelle "le père la vie chère"), à gauche on l'accuse d'avoir collaboré avec le patronat, d'avoir soutenu une guerre bénéfique à la seule bourgeoisie, d'avoir introduit le nationalisme de guerre dans la classe ouvrière et de critiquer la révolution bolchevique.

Au congrès d'octobre 1918, Albert Thomas et les réformistes, majoritaires jusque là, sont mis en minorité. Albert Thomas, qui incarne la politique dénoncée par la nouvelle majorité, est menacé d'exclusion par ses plus ardents opposants.

Albert Thomas ne trouve pas dans sa commune le réconfort qu'il aurait pu en attendre. La question des indemnités versées aux employés communaux, afin de compenser les effets de l'inflation, provoque une crise au sein du conseil municipal. Albert Thomas, fidèle à ses convictions, soutient la demande des employés municipaux et défend l'idée d'un statut négocié entre l'Etat, les communes et les syndicats d'employés. Les conseillers municipaux républicains modérés voient dans ces mesures une perte d'autonomie des communes face à l'Etat, mais ils y trouvent surtout l'occasion de mettre en difficulté le maire alors qu'approchent les élections municipales de 1919.

L'affrontement s'intensifie encore en juillet 1919 quand les conseillers du Bloc républicain dénoncent certains employés comme des "profiteurs du budget communal" et s'opposent aux mesures pourtant prescrites par le préfet et soutenues par les socialistes et les radicaux-socialistes. Une campagne d'affichage appelle la population à soutenir l'un ou l'autre camp. Le 20 juillet, la séance du conseil municipal doit être interrompue suite au départ de certains conseillers outrés par la violence des débats.

Le 1er août, lors d'une nouvelle séance, Albert Thomas doit faire face aux conseillers du Bloc républicain et à un public composé principalement de partisans de l'opposition municipale. Une nouvelle proposition de vote en faveur des employés communaux est rejetée.

Le maire prend alors la parole :

"Qui donc me démentira lorsque je dirai que depuis quelques années une campagne a été menée dans Champigny contre le maire, que de sales brochures (...) ont été distribuées par un certain nombre de conseillers (...). Puisque vous l'avez voulu, ce sera la bataille : c'est dans cet esprit que je vais reprendre ma place !"¹²

Albert Thomas se lève alors, s'assied parmi les conseillers municipaux socialistes et renonce par ce geste à son mandat de maire. Le lendemain, il fait parvenir au préfet de la Seine un courrier officialisant cette décision, rendue publique par des affiches apposées dans toute la commune.

Maitrot, conseiller du Bloc républicain, devient maire par intérim jusqu'aux élections de novembre 1919, fonction qu'il avait occupée durant la guerre. Maitrot doit faire face dans les semaines qui suivent à une grève des employés municipaux de la Seine à laquelle le personnel campinois participe activement. Cette grève se solde

finalement par un succès pour les employés, forts du soutien de l'Etat, mais les élections de novembre se traduisant par la victoire du Bloc républicain : c'est un conseil municipal hostile à son personnel qui prend la direction de la commune, avec 22 sièges sur 27¹³.

LE DIRECTEUR DU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL¹⁴

La démission d'Albert Thomas n'a sans doute pas été spontanée. Malgré son attachement à sa commune natale, d'autres tâches l'en éloignent durant cette période. Il siège à la conférence de la paix de Paris, chargée de l'élaboration des clauses du traité de Versailles. Il se penche sur la partie XIII. Il en évoque les grandes lignes dans l'ultime récit de l'*Histoire anecdotique du travail* qu'il destine à la jeunesse (et qui sera distribuée comme prix aux élèves de Champigny) :

“Attendu que la société des nations a pour but d'établir la paix universelle et qu'une telle paix ne peut être fondée que sur les bases de la justice sociale ; attendu qu'il existe des conditions de travail impliquant pour un grand nombre de personnes l'injustice, la misère et les privations, ce qui engendre un tel mécontentement que la paix et l'harmonie universelle sont mises en danger, et attendu qu'il est urgent d'améliorer ces conditions...

“Attendu que la non-adoption par une nation quelconque d'un régime de travail réellement humain fait obstacle aux autres nations désireuses d'améliorer le sort des travailleurs dans leur propre pays...”¹⁵

Albert Thomas parvient à imposer ses vues : salaire minimum, limitation de la journée de travail, repos hebdomadaire de 24 heures, suppression du travail des enfants, limitation du travail des jeunes gens, organisation d'une inspection du travail. Le vote en France de la journée de 8 heures, en avril 1919, est un des premiers résultats de l'application de ces principes.

L'un des articles de la partie XIII stipule la création d'une Organisation internationale du Travail, rattachée à la Société des Nations et ayant son siège à Genève. Albert Thomas est convaincu que les avancées sociales les plus notables peuvent être obtenues dans le cadre de négociations internationales.

La conférence de Washington de novembre 1919 préconise la constitution d'un Bureau international du Travail chargé de préparer et de coordonner les décisions de l'Organisation internationale du Travail. Le nom d'Albert Thomas est avancé par les représentants des organisations ouvrières et la proposition est finalement ratifiée par la SDN en juin 1920.

En octobre 1921, Albert Thomas abandonne son mandat de député du Tarn, obtenu en 1919 - il avait quitté la Seine, conscient que la fédération de la SFIO ne lui apporterait pas son soutien et avait accepté de reprendre le siège de Jean Jaurès -, pour se consacrer pleinement à sa nouvelle fonction.

De l'avis unanime, Albert Thomas va donner au BIT une importance qu'il ne devait pas avoir initialement. Etablissant l'épure des normes internationales, réalisant des

enquêtes, fournissant une assistance technique, contrôlant l'application des normes, le BIT dépasse le rôle de simple secrétariat où beaucoup souhaitaient le cantonner. Albert Thomas rend le BIT le plus indépendant possible de la SDN dont les prudences diplomatiques l'agacent. Il lui assure les compétences les plus vastes, en étendant son domaine à l'agriculture. Il conçoit le BIT non pas comme l'exécutif de la Conférence internationale du Travail, mais comme le moteur qui propulse toute l'organisation.

Albert Thomas donne de sa personne. Il en témoigne lui-même : "Je cours à travers les pays et les continents, de Berlin à New York, de Bucarest ou de Prague à Buenos Aires ou à Rio de Janeiro ; juif errant de la politique sociale, je promène à travers le monde mes lunettes et ma grosse serviette, dont se moquent les auteurs de revues. Heureux si mes lunettes m'ont permis de voir un peu plus clair dans les situations nationales et les problèmes internationaux et si je peux rapporter dans ma serviette quelques ratifications de conventions internationales ou quelque projet de législation nationale qui marque un tout petit progrès vers la juste et pacifique organisation du monde"¹⁶. Partisan des contacts directs, Albert Thomas est absent de Genève vingt semaines par an, et comme il le dit lui-même : "La présence réelle vaut dix ans de correspondance".

L'action d'Albert Thomas permet à l'Organisation internationale du Travail de passer de 42 membres en 1919 à 62 en 1936 et de compter parmi ses membres des Etats n'appartenant pas à la SDN tels les Etats-Unis.

LE CAMPINOIS CÉLEBRE, GLORIFIÉ PUIS OUBLIÉ

Durant cette période d'intense activité, Albert Thomas n'a guère le loisir de revenir à Champigny. Pourtant, lorsque les socialistes ont repris possession de la mairie à la suite des élections municipales de 1925, il manifeste par sa présence prestigieuse la force de ses attaches campinoises. En novembre 1925, il participe à l'inauguration des rues Jean Jaurès et Edouard Vaillant. La presse locale rend compte de l'événement :

"Au dessert, le maire, M. Courel, exprima son contentement de voir le camarade Thomas revenu à Champigny pour présider cette belle journée socialiste, puis, en quelques mots bien clairs, il énuméra les travaux accomplis par la municipalité depuis six mois, et termina son discours très applaudi par un appel vibrant à la population campinoise.

"Ensuite, M. Albert Thomas, au milieu des ovations, prit la parole.

"Il expliqua les raisons impérieuses qui l'avaient retenu éloigné de Champigny, puis, après avoir donné quelques détails sur ses occupations, il parla de la situation de la France et des problèmes que les dirigeants ont à résoudre. Son discours, d'une haute tenue, et d'une grande importance, a d'ailleurs été reproduit par presque toute la presse.

"Nous ne le donnerons donc pas ici, mais nous ajouterons que, lorsque Albert

Thomas, en terminant, se tourna vers les nombreux amis qu'ils reconnaissaient dans la salle, il leur demanda : "Ai-je changé ? Ne suis-je pas toujours celui que vous avez connu, avec qui vous avez travaillé ?", toute la salle debout le salua d'une immense acclamation.¹⁷

En juin 1928, Albert Thomas ne peut être présent à l'inauguration des bains-douches, réalisation qui s'inscrit dans la politique d'équipement de la commune et que le directeur du Bureau international du Travail avait envisagée lorsqu'il était maire de Champigny. La lettre qu'il adresse au maire en exercice le rappelle¹⁸. En avril 1929, Albert Thomas assiste à l'inauguration de l'école du Tremblay et prononce un nouveau discours dans lequel il mêle ses activités internationales, les réalisations locales et les grands principes qui les sous-tendent¹⁹. En décembre, Albert Thomas doit revenir à Champigny afin de participer à la grande manifestation pour la paix, organisée par la municipalité socialiste, au monument commémoratif de la guerre de 1870-1871, dans le cadre du rapprochement franco-allemand. La présence d'Albert Thomas donne une portée nationale à l'initiative. L'ancien maire doit faire un discours, ainsi que les représentants du Parti socialiste et de la Ligue des Droits de l'Homme. La manifestation est finalement interdite²⁰.

En 1931, l'ancien maire est l'invité de marque à l'inauguration de la nouvelle maison commune. Ce n'est pas sans émotion que le Campinois voit l'installation de l'administration municipale dans le bâtiment qui abrita l'école où il fut un si brillant élève.

En 1932, la mort vient mettre un terme brutal à l'action d'Albert Thomas. Le 7 mai, alors qu'il se trouve dans un restaurant proche de la gare Saint-Lazare, il s'effondre brutalement, victime d'une congestion. Inanimé, il est transporté à l'hôpital Beaujon où on ne peut que constater son décès. Albert Thomas allait avoir 54 ans. Cette mort soudaine fait la une de la presse, malgré la concurrence de l'élection du président Lebrun, suite à l'assassinat du président Paul Doumer. A Champigny, l'émotion est immense.

Des obsèques grandioses sont organisées. La République est représentée par des membres du gouvernement, le président de la chambre des députés et nombre de députés, sénateurs et conseillers généraux. Le Parti socialiste, la CGT, diverses organisations de la presse française ont également envoyés des délégations. Le BIT est représenté par son directeur adjoint, la SDN par son secrétaire général. De nombreux pays étrangers ont tenu à rendre hommage au défunt²¹.

Exposé d'abord dans une des salles de la mairie, le cercueil est transporté jusqu'au cimetière de Champigny, après une halte devant la maison d'Albert Thomas, boulevard de Nogent. Le cortège est imposant. Trois chars couverts de fleurs précèdent une foule compacte et recueillie. Plusieurs discours sont prononcés, dont ceux de Pierre Laval au nom du gouvernement et Léon Jouhaux au nom de la CGT.

Après sa mort, la mémoire d'Albert Thomas reste vive à Champigny. La rue Mignon et la rue de Bonneau qui longent les principaux bâtiments communaux de Champigny deviennent la rue Albert Thomas. Le groupe scolaire et le centre des

loisirs des Cités-Jardins prennent le nom d'Albert Thomas. La municipalité socialiste tient à rendre hommage à celui qu'elle considère alors comme un précurseur en matière de législation sociale et de loisirs populaires. Lors de l'inauguration du centre des loisirs en 1937, ce sont les socialistes du Front populaire qui tiennent à rappeler ce qu'ils doivent au défunt : Léo Lagrange, sous-secrétaire d'Etat aux Sports et aux Loisirs, et Henri Seillier, ministre de la Santé publique et sénateur de la Seine, évoquent la riche personnalité d'Albert Thomas dans leur discours²².

Léon Blum a dit qu'Albert Thomas aurait pu être son ministre des Affaires étrangères²³. D'autres affirment que le directeur du BIT aurait pu diriger lui-même le gouvernement du Front populaire, ayant manifesté avant sa mort l'envie de revenir sur la scène politique en France²⁴. Sans doute la nature de ce gouvernement s'en serait-elle trouvée changée. Mais ces suppositions sont sans importance, l'histoire ayant été écrite autrement.

Après la Seconde Guerre mondiale, la mémoire d'Albert Thomas s'estompe. Les communistes, qui s'emparent de la mairie en 1947, ne tiennent pas à mettre en valeur celui qu'ils considèrent comme le symbole de la dérive droitière du Parti socialiste pendant la Première Guerre mondiale²⁵. Tout en préservant l'héritage mémoriel laissé par la municipalité socialiste d'avant-guerre, les communistes ne font rien pour maintenir vivace le souvenir d'Albert Thomas. Le nom du ministre de l'Armement et du directeur du BIT se perd parmi la multitude des noms de rue qui surgissent dans une ville en plein développement dans les années d'après-guerre.

Pourtant, le message d'Albert Thomas reste gravé à Champigny, sur la tombe familiale, dans le cimetière communal. Il peut se résumer à cette devise qu'Albert Thomas faisait noter à l'enfant allant voir le Palais du Travail à Genève, dans le dernier chapitre de son *Histoire anecdotique du travail*, une devise simple, inverse de celle qui conduisit des millions d'hommes au massacre : "Si tu veux la paix, cultive la justice"²⁶.

**ERIC BROSSARD
DENISE GRASSART
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHAMPIGNY**

NOTES

1) Cette partie reprend des informations citées dans diverses sources, notamment J. Jolly (dir.), Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940), PUF, 1960, p. 353-354, C. Letoulat, La commune de Champigny-sur-Marne et son personnel de 1912 à 1947, mémoire de maîtrise, Paris I, 1996, p. 16-18, E. Jean, "Albert Thomas (1878-1932)", dans Revue de la Société historique de Villiers-sur-Marne, 1965, p. 21-24.

2) Idem et G. Lefranc, "Albert Thomas", dans Encyclopédie française, Larousse, 1972, p. 11 904 et 11 905.

- 3) *Idem et G. Lefranc, Le mouvement socialiste sous la Troisième République, Payot, 1977, 2 tomes, 479 p.*
- 4) *Idem.*
- 5) *Registres des délibérations municipales, 6 août 1914, AM Champigny.*
- 6) *Registres des délibérations municipales, 25 juin 1915, AM Champigny.*
- 7) *Registres des délibérations municipales, 2 septembre 1916, AM Champigny.*
- 8) *Voir l'article de J.-N. Jeanneney, "Albert Thomas, socialiste de gouvernement", dans Le Monde, 8 août 1987, p. 2.*
- 9) *Cité par M. Rébérioux et P. Fridenson, "Albert Thomas, pivot du réformisme social", dans Le Mouvement social, avril-juin 1974, p. 85-97.*
- 10) *Cité par J.-N. Jeanneney, "Albert Thomas...", art. cité.*
- 11) *Cette partie reprend des informations citées dans diverses sources, principalement G. Lefranc, Le mouvement..., ouv. cité, G. Lefranc, "Albert Thomas", article cité, et C. Letoulat, La commune de Champigny-sur-Marne et son personnel de 1912 à 1947, mémoire de maîtrise, Paris I, 1996, 168 p.*
- 12) *Registres des délibérations municipales, 1er août 1919, AM Champigny.*
- 13) *Parti communiste (SFIC) - Commune de Champigny, Notre commune, Vie municipale depuis 25 ans, Saint-Maur, 1925, p. 12, coll. particulière.*
- 14) *Cette partie reprend des informations citées dans diverses sources, notamment G. Lefranc, "Albert Thomas", art. cité, et J. Jolly (dir.), Dictionnaire des parlementaires français..., ouv. cité.*
- 15) *Albert Thomas, Lectures historiques, Bibliothèque de l'Éducation, 1930, p. 298-299.*
- 16) *Cité par F. Maurette, Annuaire de l'Association amicale de Secours des Anciens Elèves de l'École normale supérieure, 1933, p. 99-105*
- 17) *La Voix des Communes, 20 novembre 1925, AD Val-de-Marne.*
- 18) *Texte reproduit en fin d'article.*
- 19) *Texte reproduit en fin d'article.*
- 20) *Bulletin municipal de Champigny, décembre 1929, AM Champigny.*
- 21) *La presse locale évoque la mort et les obsèques d'Albert Thomas, notamment La Voix des Communes, 13 mai 1932 et 20 mai 1932, et La Gazette de l'Est, 15 mai 1932 et 22 mai 1932, AD Val-de-Marne.*
- 22) *Bulletin municipal de Champigny, mars 1937, AM Champigny.*
- 23) *G. Lefranc, "Albert Thomas", art. cité.*
- 24) *J.-N. Jeanneney, "Albert Thomas...", art. cité.*
- 25) *Alors qu'une brochure éditée par la section locale du Parti communiste en 1925 rend hommage à l'œuvre d'Albert Thomas. Parti communiste (SFIC) - Commune de Champigny, Notre commune..., ouv. cité.*
- 26) *Albert Thomas, Lectures historiques, Bibliothèque de l'Éducation, 1930, p. 302.*

DEUX ÉTUDES SUR L'ACTION D'ALBERT THOMAS :

E. Phelan, Albert Thomas et la création du Bureau international du Travail, *Grasset*, 1936

B. W. Schaper, Albert Thomas, trente ans de réformisme social, *PUF*, 1960, 381 p.

DOCUMENTS

Lettre d'Albert Thomas adressée au maire de Champigny, à l'occasion de l'inauguration des Bains-Douches, le 10 juin 1928.

Genève, le 9 juin 1928.

*Mon cher Maire,
Mes chers amis,*

Depuis que la confiance des travailleurs m'a placé à la tête du Bureau International du Travail, je vais sans cesse, d'un point à l'autre de la vieille Europe, ou même du Nouveau Monde, pour attacher chaque jour davantage, les peuples et les gouvernements à l'œuvre de l'organisation du travail pour obtenir, de plus en plus nombreuses les ratifications de ces conventions internationales qui finiront bien quelque jour, par fonder solidement la justice sociale et la paix
Vous savez que l'on raille volontiers mes perpétuels voyages. Les bons ou les mauvais plaisants prétendent que j'ai trouvé le moyen d'être partout à la fois, et moi-même, je finis par croire que je peux ne pas compter avec le temps et avec les distances et que j'arriverai toujours à trouver les quelques jours et les quelques heures qu'il me faut pour aller là où m'appellent mon devoir et mes amitiés.
Hélas ! les événements se chargent, trop souvent, de me donner de cruels démentis. Il y a quelques jours, c'était à Vienne que j'étais retenu jusqu'à la dernière minute et dans l'impossibilité de vous rejoindre. Aujourd'hui, je suis à Genève, à la Conférence où les nations se réunissent pour poursuivre leur œuvre d'organisation du travail. Je suis à quelques heures de vous, la Conférence ne siège pas le dimanche ; je ne doutais pas que je pourrais, au prix d'un effort que je n'aurais certes pas marchandé à mes amis de Champigny, m'échapper, accourir ici, me retrouver parmi vous. Cette fois encore, je ne le puis. Des réunions ont été décidées pour dimanche même, réunions où, secrétaire général de la Conférence, je dois me tenir sans cesse à la disposition du Président. Et me voilà encore lié, aujourd'hui et demain dans l'impossibilité morale de me dégager un instant. Cette lettre même que je dicte pour vous, mon cher ami, quelques minutes avant l'ouverture d'une séance, je ne crois pas que je puisse la terminer à temps pour que la poste vous l'apporte pour dimanche matin ; heureusement, si l'homme est prisonnier du temps,

si ma lettre est retenue par la distance, la parole pourra se libérer, et tout à l'heure, entre deux séances, je ferai téléphoner pour vous, à Champigny ou à Paris, ce que je dicte hâtivement

Tout cela, mon cher ami, excusez-moi, si je vous l'écris au cours fiévreux des minutes qui passent ? Ce n'est pas, croyez-le pour me plaindre moi-même d'être attaché si étroitement à une œuvre que vous jugez, comme moi, noble et nécessaire, mais je ne puis pas ne pas vous dire mon désarroi d'aujourd'hui et ma peine d'être constamment obligé de sacrifier un devoir à un autre devoir et de ne pas avoir même la liberté de choisir le devoir qu'il serait le plus doux à mon cœur d'accomplir.

J'aurais tant voulu, cependant, être avec vous aujourd'hui ; sortir, si je puis dire, du vaste monde pour revenir chez moi, rentrer chez nous, au cœur de nos amitiés qui me rendent si légères, si faciles à supporter, les mauvaises humeurs ou les incompréhensions des uns, les chicanes et parfois les calomnies des autres. J'aurais tant voulu, surtout, vous dire ce que votre fête d'aujourd'hui fait naître en moi de reconnaissance et d'espoir.

Champigny ! c'est le grand village de mon enfance où j'ai appris chez moi, autour de moi, ce qu'était le travail, dur presque toujours, ingrat souvent, aligne pourtant par la bonne volonté, par l'honnêteté scrupuleuse qu'on y apporte, par ce qu'on y mêle de sentiment de solidarité humaine et d'espoir d'amélioration.

Champigny ! c'est là qu'au cours même des études qui m'en éloignent je revenais pour réfléchir avec mes amis, pour discuter avec des problèmes de la vie et de l'organisation de l'humanité, pour rechercher les possibilités de rendre le travail plus doux, plus féconds, plus noble, de faire l'homme d'autant plus libre, d'autant plus haut dans l'échelle des êtres, qu'il s'attacherait davantage à ce travail même, de fondre intimement, d'identifier dans la réalité ces notions si souvent en lutte : Humanité, Liberté, Travail et Beauté.

Champigny ! c'est là aussi qu'avec votre confiance, avec l'aide de quelques-uns que vous aurez la joie d'avoir autour de vous aujourd'hui, j'ai tenté de réaliser certaines de ces améliorations qui pouvaient rendre la vie de tous à la fois plus facile et plus belle.

A présent, j'ai recommencé la besogne par un autre bout. Ce n'est plus ans le cadre de notre commune, par des réalisations particulières et locales, mais dans le cadre du monde entier et par des règles générales que j'essaie d'agir ; mais le but reste le même. Et vous, mon cher Courel, vous me comprendrez et me croirez, si je vous dis que, des deux tâches, celle à laquelle je suis attaché aujourd'hui, celle à laquelle j'étais attaché il y a quelques années et que vous avez courageusement reprise, je ne saurais imaginer que l'une est plus haute que l'autre, que l'une est plus difficile que l'autre.

C'est cela mon cher Maire et mes chers amis, c'est là que toute ma reconnaissance va vers vous. Vous saviez que, dans nos essais municipaux à Champigny, nous n'avions pas rencontré que des succès ; vous saviez bien que les difficultés s'étaient multipliées sur notre route ; vous aviez vu que tout à la fois le grand bou-

leversement de la guerre ; la grande lassitude qui l'a suivi et les petits mouvements politiques que nous avons connus avaient laissé cette tâche arrêtée, inachevée, je puis dire à peine ébauchée. Et malgré le temps passé, malgré les rancœurs, malgré le souvenir des difficultés, malgré la lourdeur plus grande encore aujourd'hui de cette tâche, vous n'avez pas hésité à la reprendre, vous n'avez pas jugé que le programme imparfait, mais généreux de naguère pût être abandonné ; vous n'avez pas pensé qu'il fût en tout ou en partie, irréalisable. C'est une fierté pour moi, c'est la grande récompense, permettez-moi de dire, c'est la juste récompense de notre bonne volonté, de notre foi de jadis et de toujours, de penser que des âmes généreuses comme les vôtres ont pu se retrouver pour reprendre la tâche commencée, pour remettre en marche l'œuvre, grande ou petite, du progrès.

Et voilà qu'entre vos mains, par votre effort je vois peu à peu se réaliser chaque jour davantage le rêve que je faisais avec vous ; voilà que le grand village de mon enfance dont les années et les circonstances ont fait une ville prend conscience de cette situation, de cette qualité nouvelle, des devoirs nouveaux qui lui sont imposés ; voilà que vous y faites rentrer peu à peu, malgré les graves difficultés économiques, les améliorations matérielles, conditions bien souvent des améliorations morales. Et cette fois c'est mon espoir que je veux vous dire, l'espoir de voir réaliser mieux qu'il ne l'aurait été par moi sans doute, tout ce programme d'organisation moderne de notre cité que certains ont raillé mais que vous avez compris, auquel nous avons donné un commencement d'existence et auquel vous donnerez la durée. Et nous pourrons, vous, mon cher Courel, et mes amis et moi-même, au déclin de nos jours, nous rappeler comme un apaisement, nous rappeler surtout comme une large espérance, la tâche que nous aurons entreprise et plus ou moins poussée, ces quelques pas vers l'amélioration de la condition et de la dignité humaine que nous aurons faits en commun, ici ou là, dans notre petite patrie de Champigny, si précieuse et si douce à mon cœur, dans notre grande patrie de France, dans notre vaste patrie humaine.

*A vous tous, mes amis
En toute affection
Albert Thomas*

Discours d'Albert Thomas prononcé lors de l'inauguration de l'école du Tremblay, le 7 avril 1929.

Mesdames, Messieurs,

Cela a été pour moi une véritable joie que de pouvoir venir aujourd'hui à Champigny et au Tremblay. Je remercie Courel de son invitation, je remercie mes amis du Conseil Municipal qui ne m'en ont pas trop voulu d'avoir une fois manqué à ma promesse lors de l'inauguration des bains-douches. Courel m'avait dit "Aujourd'hui, ce sera une simple cérémonie familiale" et c'est dans ces conditions

que j'ai accepté de venir.

Avant de me retrouver ici, on nous a pour ainsi dire donné quelques préliminaires de la cérémonie. Avec mes amis, nous sommes montés en voiture pour me montrer, quartier par quartier, les réalisations que vous avez faites dans notre vieille commune aujourd'hui ville de près de 25 000 habitants ; nous sommes allés à la nouvelle Maison Commune, en face de la mairie, nous sommes allés voir le Parc de Coeuilly, nous sommes revenus aux bains-douches, nous voici au Tremblay. Cela a été un film rapide qui s'est déployé devant nos yeux mais, je ne sais pour quelle cause, devant ce film, comme il arrive souvent dans les films les plus artistiques, en dégradé, image par image, un autre film se déroulait. Lorsque je voyais la Maison Commune, je ne pouvais m'empêcher de retrouver la communauté de mon enfance, de revoir l'entrée, le vieux parloir, la longue série des chambres où de petites vieilles dames entretenaient leur vieillesse ; lorsque je suis allé à Coeuilly, quand j'ai vu l'école nouvelle, je n'ai pu m'empêcher de me souvenir du vieux village d'autrefois ; Coeuilly où, comme disait la vieille enseignne : "On était bien accueilli", Coeuilly où l'on racontait qu'il y avait en tout 21 personnes, en comptant les chiens et les chats ; Coeuilly que nous avons vu peu à peu grandir, s'étendre vers le Village Parisien, s'étendre aussi vers Chennevières et, en visitant la classe modèle qui vient d'y être ouverte, je me souvenais de la première école installée dans une baraque.

Nous sommes redescendus aux bains-douches, le vieux projet que j'avais caressé de réaliser pendant les années de 1902 à 1914, dont la guerre a interrompu la réalisation. Je suis remonté, je l'avoue dans le logement d'un fonctionnaire municipal pour revoir la petite chambre où j'avais vécu, et travaillé pendant quelques neuf années, ce sont des souvenirs analogues qui me reviennent aujourd'hui lorsque je me retrouve dans cette plaine du Tremblay. Où est-il le temps où jeunes enfants nous nous en allions à pied de Champigny à Nogent par le chemin de terre qui traversait la plaine pour avoir le plaisir de passer la Marne avec le passeur. Quand on passait à la vieille ferme dont on entendait les chiens aboyer, je me souvenais de ce XVe siècle où un Prince de la Maison de France venait dans l'île de Beauté, entre le riant Nogent et le noir Saint-Maur et écoutait mélancoliquement pendant la nuit le chant du cor. Voilà les finages que j'avais devant les yeux au moment même où je me trouvais dans la ville immense entre la Marne qui, peu à peu, a submergé notre plaine, qui, peu à peu, gravit et monte vers Coeuilly. Je ne pouvais m'empêcher de penser que nos enfants d'aujourd'hui ne se rendent guère compte des transformations qui se sont accomplies depuis quelque quarante ans.

L'autre jour, lorsque j'étais en Chine, à la Chambre de Commerce de Changhaï, le Président de la Chambre me salua en reprenant une phrase de Confucius. Il me dit : "Noble vieillard, toi qui as parcouru dix mille kilomètres pour venir jusqu'à nous, dis-moi ta conception du monde." J'essayai de dire ma conception du monde mais j'avoue que j'avais eu un frémissement singulier en m'entendant traiter pour la première fois de "noble vieillard". Je me suis demandé, en vérité, aujourd'hui, si je n'étais pas devenu un peu vieux et si, dans cette commune dont j'ai été un tout

jeune enfant, je ne représentais pas, avec quelques-uns qui sont ici, un des vieux de la commune. Je me suis demandé si tous ces souvenirs n'attestaient pas précisément, le changement profond qui, en général, s'est accompli. A mon avis les petits d'aujourd'hui ne savent pas la transformation étrange que nous avons vécue. Il y en a beaucoup qui se souviendront comme moi de la première voiture automobile conduite par l'artiste Darmont, la première auto de Champagne qui déroulait si vite, faute de freins, la rue de Bonneau qu'elle alla défoncer la boutique du pharmacien ! Aujourd'hui les enfants de notre temps regardent passer une 40 HP Renault ou une Rolls-Royce comme une chose toute naturelle. Ils regardent dans les airs comme une chose naturelle, les avions et les dirigeables sans comprendre la surprise inouïe que nous avons pu avoir en 1891 (en fait 1895), lors de la découverte des frères Lumière, la première image animée qui défilait devant nos yeux. Ils ne se doutent pas de ce que représente dans la diffusion des connaissances, une invention comme la radio-diffusion ; ils accueillent comme une chose toute naturelle de pouvoir par téléphone sans fil, parler à 12 500 km de distance ; mais j'avoue que l'autre jour, lorsque parlant des Indes Néerlandaises, avec ma femme, j'imaginai que j'avais vingt-quatre jours de voyage avant de la retrouver, je me disais que depuis le temps de mon enfance, la civilisation a fait de singuliers progrès... Il y a une raison à cela, je le sais peut-être plus que quiconque : c'est que notre vie est toute dispersée ; nous avons peine à nous retrouver les uns les autres dans l'intimité du pays familial ; c'est, qu'involontairement, notre vie à tous, aussi bien ceux qui veulent rester dans l'intimité que ceux mêlés à la vie publique, appartient à tous. Il y a quelque nécessité dans ce développement nouveau, comme nous sommes par la vie des uns et des autres pénétrés par les nombreux autres pays en matière d'instruction.

Comme directeur du Bureau International du Travail, j'ai la charge de conventions internationales, j'ai la charge de la convention qui fixe l'âge d'entrée des enfants au travail industriel, maritime ou agricole. A quelques exceptions près, la plupart des grands pays industriels ont ratifié la convention et adopté l'âge de quatorze ans. La France n'a pas encore adopté cet âge. Que dis-je, j'ai relevé pour la journée d'aujourd'hui, car je voudrais que ce fut pour beaucoup d'entre vous une action de propagande, les chiffres de l'Annuaire statistique : en France, si l'on prend les chiffres, il y avait, en 1904, 8,89 % d'illettrés ; en 1925, mêmes chiffres ; en 1926, 9,30 % ! En Suisse, le pays où je vis actuellement, il n'y en a pas 1 %. En Allemagne, environ 1 %. Je dis que c'est un progrès à accomplir, progrès de fixer à 14 ans la sortie de l'école primaire, progrès de l'année complémentaire qui permettra précisément d'assurer les connaissances indispensables. Et notre pauvre Certificat d'Etudes que j'aidais à faire passer quand j'étais Délégué Cantonal de Nogent ? Le pauvre petit examen ! J'ai été stupéfait en trouvant encore les chiffres de voir actuellement, parmi les jeunes soldats, qu'en 1924, il y en avait 66,9 % qui n'avaient pas le Certificat d'Etudes ; en 1925, il y en avait 80 % ; en 1926, 70,5 %. Cela, ces chiffres de notre annuaire statistique national, ce sont quelques indications que nous demandons à chacun de garder dans l'esprit.

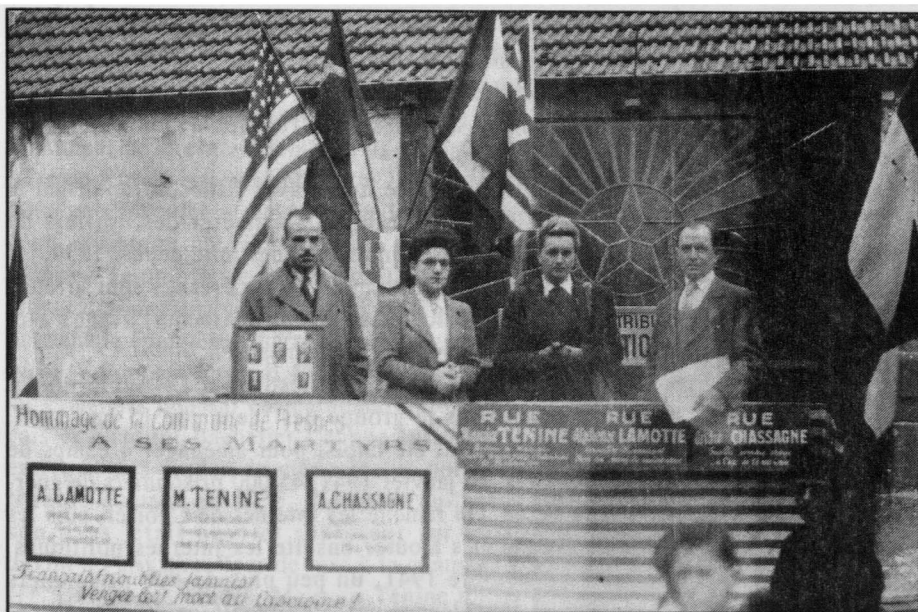
Multiplions nos écoles, organisons de tous côtés de beaux et semblables groupes scolaires, donnons à l'enseignement une sorte de vie qui donne aux enfants le plaisir d'apprendre, de lire, Monsieur le Conseiller Général, Monsieur l'Inspecteur, vous avez rappelé tous deux le souvenir de celui sous le patronage duquel se trouve placé ce groupe. Moi aussi, lorsque j'ai vu que mes amis de Champigny avaient choisi le nom de Jaurès pour désigner ce groupe, j'ai senti remonter en moi le souvenir de Jaurès lettré, éducateur, de celui qui déclarait que le socialisme n'aurait accompli sa tâche, que la démocratie n'aurait accompli toute sa tâche que le jour où ceux qui ont l'instruction et la joie de pouvoir juger, goûter les œuvres littéraires et les œuvres d'art ne sentiront plus derrière eux, gâtant pour ainsi dire leur plaisir, la masse énorme de ceux qui ne peuvent participer à cette joie... C'est dans cet esprit de tracer un programme que vous rappeliez tout à l'heure, l'admirable programme de Jaurès compris dans la "Lettre aux Intistuteurs et Intistutrices de France", dans laquelle il disait que ce qui importait avant tout, c'était d'apprendre à lire aux enfants, d'apprendre à bien lire, à lire de telle manière que ce ne soit pas pour eux une peine, mais un plaisir, le plaisir le plus délicat de l'existence facile et permettant de tracer, d'aborder les quelques connaissances générales qui permettraient aux enfants de s'orienter dans la vie, dans la cité...

Voilà le programme que je souhaite voir réaliser dans les locaux si lumineux, si accueillants, qui font honneur à l'architecte, Monsieur Heulot, dans ces écoles que j'ai visitées aujourd'hui ici, qui répondent si bien aux aspirations, au désir de la pensée démocratique moderne. Mon cher Courel, je le répète, vous avez bien travaillé en créant des hommes, vous avez augmenté cette possibilité de savoir sur laquelle repose le bon exercice de la démocratie et du suffrage universel. lorsque d'autres méthodes auront montré leur efficacité, nous en reparlerons ; pour le moment il faut nous en tenir à ce fait que par cette démocratie, nous pourrions corriger et démontrer notre pensée réelle et celle de Jaurès à laquelle nous sommes restés fidèles et c'est dans cet esprit que je salue l'inauguration de l'école du Tremblay, la transformation de notre vieux village en la ville nouvelle ornée de toutes les beautés de la civilisation, que vous avez su, vous et vos amis, construire, animés pour cela de la foi, nécessaire. Je souhaite que Champigny le comprenne.

Applaudissements répétés et prolongés.

MAURICE TÉNINE, UN HOMME DROIT DANS LA VIE COMME DANS LA MORT

En 1994, l'écomusée de Fresnes a été sollicité par la municipalité comme nombre de musées et d'institutions patrimoniales pour une étude sur la Libération de Fresnes. Plutôt que de relater et de centrer notre étude uniquement sur le jour de la Libération, il nous avait semblé intéressant d'élargir en proposant au public de découvrir comment la population d'une petite commune de 4 000 habitants avait vécu cette période des années noires jusqu'au jour de la Libération. Ce que nous avons fait dans une exposition intitulée "Fresnes dans la tourmente 1939-1944". Elle permettait de comprendre quel avait été, à Fresnes comme ailleurs, la vie quotidienne d'employés, de commerçants et d'agriculteurs qui composaient la population de Fresnes ; alors que se déroulaient de l'autre côté des murs, celle de la prison, des événements tragiques, ce que nous avons bien sûr également évoqué. A Fresnes, nous avons pu découvrir des hommes et des femmes plus ou moins courageux, subissant surtout cette période, nous avons aussi découvert des "justes" qui avaient caché de petits enfants juifs. Et puis il y avait Maurice Ténine, (l'écomusée est justement situé dans une rue qui porte son nom), dont la population ne nous a pas beaucoup parlé mais qui restait et reste un symbole, et que nous voulions mieux connaître.



*Commémoration des martyrs de Fresnes
1er novembre 1944*

MAURICE TÉNINE, UN MÉDECIN JUIF, RÉSISTANT, COMMUNISTE, DEVENU UN DES MARTYRS DE CHATEAUBRIANT.

Maurice Ténine demeure toujours jusqu'à aujourd'hui un symbole pour les résistants communistes. Il est inscrit dans l'histoire locale, puisqu'on retrouve son nom sur les plaques de rue des communes d'Antony et de Fresnes, où il a vécu, mais aussi de Chevilly-Larue et bien d'autres communes.

Evouons tout d'abord le contexte de Châteaubriant. Nous sommes en octobre 1941, l'Europe est dans la guerre, vingt capitales sont occupées par Hitler. Le siège de Léninegrad commence, les Allemands sont aux portes de Moscou. Pour tenter de briser la résistance dans les pays occupés, la terreur faciste se déchaîne. La résistance à l'ennemi s'organise en France. Depuis près d'un an, les groupe de FTPF agissent. Le 21 août 1941, Pierre Georges, dit Fabien, exécutait un officier allemand sur le quai du métro Barbès. Le pouvoir allemand et Vichy publièrent alors une ordonnance sur les otages instaurant un système de représailles. Dans une note au Fürher, le maréchal Keitel dit : "il faut considérer qu'une vie humaine n'a aucune valeur dans les pays en question et qu'un effet de terreur ne peut être obtenu que de façon exceptionnelle, on peut généralement considérer la peine de mort pour 50 à 100 communistes comme le châtement convenable pour la mort d'un soldat allemand". Le 20 octobre 1941 à 8 heures, le Feldkommandant de Nantes, le colonel Hertz, est abattu. Aussitôt le général Stupanagel décide de fusiller 50 otages, il offre aussi une récompense de 15 millions de francs. Le maire de Nantes y ajoute 200 000 F et c'est le ministre français de l'Intérieur de Pétain, Pucheu, membre du Parti populaire français, ainsi que le sous-préfet qui sont chargés de désigner ceux qui vont mourir ces 21 et 22 octobre 1941 : les 27 de Châteaubriant, les 16 de Nantes et les 5 du Mont-Valérien. 50 autres seront fusillés à Souge, près de Bordeaux 48 heures plus tard.

Un an plus tôt, Pétain échangeait une poignée de mains avec Hitler, officialisant la politique de collaboration. En 1941, l'Etat français fit arrêter des milliers de femmes et d'hommes par la police française. Dans la clandestinité depuis 1939, les anciens conseillers municipaux et militants communistes de Fresnes sont arrêtés, classés internés administratifs, ils sont incarcérés au camps d'Aincourt avant d'être transférés au camp d'Auschwitz et d'Oranienburg-Sachsenhausen.

Maurice Ténine, arrêté lui fin novembre 1940, emprisonné à La Santé puis à Clairvaux, est dirigé à Châteaubriant dans le groupe des "cent", le 15 mai 1941. C'est en juin 1940 que Châteaubriant avait été choisi pour aménager 4 camps de prisonniers de guerre. Huit mois après, en janvier 1941, 45 000 prisonniers de guerre prennent le chemin de l'Allemagne. On ramène les internés de Choisel, puis les nomades raflés sur les routes; viennent s'ajouter ensuite les internés politiques, communistes essentiellement. En octobre 1941, un peu plus de 400 prisonniers vivent dans ces camps, où, malgré leur dénuement, ils organisent des divertissement et des cours pour maintenir le moral de chacun.

Dès son arrivée et jusqu'au 23 septembre, date de son transfert à la baraque des

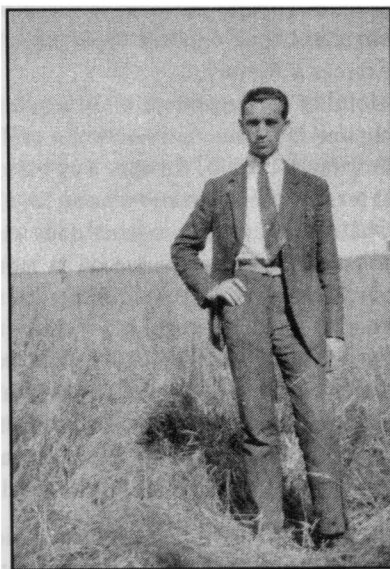
otages, Ténine se dépense pour soigner ses camarades malades et obtenir du chef du camp qu'il s'intéresse aux questions sanitaires jusque-là restées dans l'oubli. Il a fait la guerre comme capitaine. Huit jours avant son exécution, il apprend la mort de son enfant : il demande et obtient une permission de trois jours pour assister aux obsèques, après qu'on lui a fait jurer sur son honneur d'officier qu'il reviendrait. Le 22 octobre, il chante la Marseillaise avec ses autres camarades, en montant dans le fourgon qui l'emmène dans la carrière de l'exécution, puis interpellant l'officier allemand, il dit : "c'est un honneur pour nous Français de tomber sous les balles allemandes". Puis, désignant le jeune otage Guy Môquet, qui n'a que 17 ans : "c'est un crime de tuer un gosse".

Mais revenons plus longuement sur le parcours de cet homme. Il reste dans la mémoire collective comme un médecin proche de ses patients, engagé dans ses convictions de militant, même si elles furent un peu ébranlées lors du pacte germano-soviétique de 1939. Sa famille était juive, ce que peu de Fresnois savaient, et communiste (sa soeur Juliette fut une combattante en Espagne au côté des brigades internationales et militante PC jusqu'en 1956).

Je vous livre ici sa biographie telle que l'a décrite sa fille Nadia-Michel Ténine, historienne, dans la notice biographique publiée par Jean Maïtron dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*.¹

TÉNINE MOISHÉ ELDEL DIT MAURICE

Né le 14 février 1907 à Alexandrie (Egypte), fusillé le 22 octobre 1941 à Châteaubriant. Médecin, militant communiste, conseiller municipal de Fresnes (Seine). Fils d'immigrés juifs de Russie qui avaient quitté leur pays en 1906 et s'installèrent en 1909 en France faute d'avoir obtenu un visa pour les Etats Unis. Maurice Ténine fit de brillantes études secondaires d'abord au lycée Lakanal de Toulouse, pendant la Première Guerre mondiale, puis au lycée Voltaire à Paris. Il fut présenté en 1923 au Concours général en mathématiques, français et histoire. Bachelier l'année suivante, il entreprit des études de médecine et obtint le titre de docteur en 1935. Son père qui, dans son pays, était ouvrier sculpteur sur bois, devint à Paris chauffeur de taxi à la compagnie G7. Durant ses études, Maurice Ténine milita très activement à l'Union fédérale des étudiants et gagna sa vie en faisant des traduc-



Maurice Ténine

tions de l'Allemand ou du Russe pour le compte des éditions Payot et des Editions sociales internationales

Il fut ainsi le premier traducteur de Wilhem Reich, alors communiste allemand (*La crise sexuelle*, ESL, 1934). Il se maria avec Annette (Etléa) Galaburda, née le 30 novembre 1905 à Baltzi en Bessarabie, qui était venue faire ses études à Paris. Elle fut employée en 1930 comme traductrice par l'Internationale de l'Enseignement puis à la compagnie Radio Cinéma, enfin de 1932 à 1935 par Lin et Chanvre, représentant en France de la S.A. Export de Moscou. La famille Ténine était, déjà avant 1917, acquise aux idées communistes. A l'âge de seize ans, Maurice Ténine fut arrêté au cours d'une manifestation en faveur de Sacco et Vanzetti. Ils furent cependant tous naturalisés en 1926. Maurice Ténine rallia les rangs du Parti communiste et fut chargé pendant l'été 1929 d'une mission en Alsace pour y prendre la parole en Allemand devant des auditoires de jeunes. Il y rencontre Doriot. En 1932, pour gagner sa vie, il travailla à l'encadrement de la colonie de vacances de Villejuif (Seine). Il participa à l'accueil des réfugiés allemands en 1933. Accomplissant son service militaire d'avril 1934 à avril 1935, il fut peu avant sa libération, "mis aux arrêts de rigueur pour avoir introduit des documents qui, s'ils étaient parvenus à la connaissance de la troupe, auraient été de nature à nuire gravement à son moral" et "pour avoir publié, sans l'autorisation de ses chefs, des traductions d'articles à tendance nettement extrémistes". Il s'agissait de sa collaboration à la *Correspondance internationale* qui lui permettait, disait-il pour se défendre, d'élever sa fille un peu avant son incorporation. Il fut cassé de son grade de médecin auxiliaire.

Installé comme médecin à Fresnes, Maurice Ténine fut élu conseiller municipal communiste le 4 juillet 1937 sur la liste dirigée par Maurice Catinat. Il vint ensuite exercer à Antony.

Mobilisé de septembre 1939 à juillet 1940 comme infirmier, il ne put être intégré comme médecin auxiliaire. La préfecture de la Seine l'avait déchu de son mandat le 9 février 1940. Revenu à la vie civile, il reprit son activité médicale mais il fut interné administrativement le 17 février 1941 à Clairvaux puis, en mai, à Châteaubriant. Il évoquait dans ses lettres les difficultés de la période : "Nous sommes dans une époque où la mort a beaucoup perdu de sa signification" ; ainsi que sa douleur (il venait de perdre son fils âgé de 4 ans) : "il faut la situer dans la douleur universelle qui n'a jamais été aussi grande" (lettre du 22 octobre 1941).

Fusillé le 22 octobre 1941, il fut nommé, le 29 août 1945, chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume, avec attribution de la Croix de guerre avec palme en tant qu'un des pionniers de la Résistance médicale. Sa femme, également membre du PC, réfugiée près de Nice, fut raflée avec d'autres juifs de la région en octobre 1943. Du camp de Drancy, elle fut déportée et mourut à Auschwitz.

Quelques minutes avant son exécution Maurice Ténine écrit une dernière lettre à sa femme, à sa fille Nadia, et à ses parents. Cette lettre bouleversante donne une idée de la valeur humaine de cet homme qui alla à la mort pour son idéal en recommandant à tous le courage.

Chérie ma fille adorée, chers parents, ma sœur.

Je vous avais toujours recommandé le courage. Il vous en faut désormais beaucoup plus qu'il nous en a jamais fallu. Au moment où vous recevrez cette lettre, je ne serai déjà plus, exécuté par les Allemands pour un crime que je n'ai pas commis. J'irai à la mort bravement, sans rien regretter de ma vie ni de mes actes. Ce n'est pas à moi que je pense en ces derniers instants, c'est à vous tous, les êtres qui me sont chers.

Acceptez ma mort avec courage, sans résignation. je meurs victime de mon idéal et cela rend ces derniers instants calmes, extraordinairement calmes. Je sais aussi que l'histoire s'écrit en ce moment et le sang de nous autres ajoutera quelques mots, quelques lignes à cette histoire.

Prenez ma mort comme elle doit être prise. A toi, Antoinette chérie, compagne des bons jours, il te reste notre fille, puisqu'il ne nous a pas été donné de garder notre fils.

Ne porte pas mon deuil éternellement. La vie est encore longue devant toi.

Remarie-toi si tu trouves un jour un compagnon digne de toi et que mon souvenir reste doux dans ta vie ! toi que j'ai aimée.

Mes chers parents, je m'en vais pour notre idéal. Il vous reste ma sœur Claude et Nadia à aimer jusqu'à la fin de vos jours que je souhaite longs, le plus long possible pour voir l'avenir meilleur.

Petite soeur, de moi, il te restera le souvenir d'un frère droit dans la vie comme dans la mort. Et toi, ma fille adorée, il te reste un nom sans tache que tu pourras porter plus tard avec orgueil.

Annette chérie, encore une fois sois brave. Je le serai, moi, jusqu'à la dernière minute. Avant de clore cette lettre, j'accorde une ultime pensée à tous mes amis dont j'ai pu voir l'affection autour du cercueil de notre enfant. Tout à l'heure, au moment de la salve, ma dernière pensée sera pour toi. Mon dernier baiser, tu le recevras plus long plus ardent que ceux du passé. Je vous embrasse tous, ma femme, ma fille, mes parents, ma soeur, mes amis.

Votre Maurice

Chérie, Encore un mot, puisqu'on nous fait attendre. Vis, il faut que tu vives. Je t'ai toujours vue courageuse. Il faut que tu le sois. Serre les dents comme tu les as serrées après la mort du petit. Et que la vie continue, ardente, pour l'avenir de ma fillette et de tous les enfants du monde.

Au revoir à jamais. Ton Maurice.

**JULIETTE SPIRE
ATTACHÉE DE CONSERVATION
ECOMUSÉE DE FRESNES**

NOTE

1) *Jean Maitron*, Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, *Editions ouvrières*

BIBLIOGRAPHIE

- . *Ecomusée de Fresnes (Henri Israel, Juliette Spire, Françoise Wasserman)*, Fresnes dans la tourmente, - *Ecomusée de Fresnes*, 1995.
- . *Ceux de Châteaubriant*, *Messidor - Editions sociales*
- . *Alfred Gernoux*, Châteaubriant et ses martyrs, *Ouest Ed*, 1991
- . *Les otages de Châteaubriant*, *Alger*, 1944



*Ceux de Chateaubriant.
Sept 41, camp de Choisel-Chateaubriant.*

LA ROSERAIE DE JULES

Mais qui donc était ce Jules ? Un peu familier, le titre de ce court montage vidéo renvoie au personnage de Jules Gravereaux (1844-1916), créateur de l'actuelle roseraie départementale de L'Haÿ-les-Roses, aujourd'hui l'un des principaux sites patrimoniaux, de renommée internationale, du Val-de-Marne.

Toutes proportions gardées, Jules est un peu l'équivalent val-de-marnais du banquier Albert Kahn, son cadet de 15 ans, qui crée à Boulogne des jardins et une roseraie plus modeste et se lance dans l'aventure scientifique des "archives de la planète" constituées de milliers de photographies et de films. Comme lui, Jules Gravereaux est ouvert aux innovations techniques de son temps : la photographie, le cinéma.

Son itinéraire est intéressant à plus d'un titre : une fortune constituée sur le commerce et la boutique, comme employé puis acheteur au Bon Marché, évoluant dans un monde proche de celui décrit dans *Le Bonheur des dames* par Emile Zola qui s'est appuyé sur l'exemple du grand magasin et de ses fondateurs, les Boucicaut, pour écrire son roman... Mais aussi une fortune réinvestie dans une oeuvre scientifique originale, assez éloignée des préoccupations ordinaires d'un administrateur du Bon Marché.

Sans être une biographie filmée, le montage présenté visait à pointer quelques repères de cet itinéraire hors du commun, tout en mettant en valeur plusieurs fonds d'archives emblématiques conservés aux Archives départementales du Val-de-Marne :

- le fonds du Musée de la Rose, constitué par Jules Gravereaux, et confié aux Archives départementales par tranches successives, de 1988 à 1990, après sa fermeture en 1982 : collections multiformes sur le thème de la rose dans l'histoire, la littérature, les beaux-arts, les sciences..., avec une part importante de documents iconographiques, dont environ un millier est directement accessible sur une banque d'images interrogeable.

- les collections sonores et audiovisuelles constituées depuis 1984, qui regroupent versements publics (la cinémathèque de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort), dépôts publics (Actualités cinématographiques vincennes) ou fonds privés remis en dons ou en dépôts, soit à ce jour quelque 4 000 vidéos, 1 500 enregistrements et 100 films.

Exercice périlleux que de traduire sur papier l'enchaînement et le rythme particulier des séquences d'images fixes et animées, accompagnées de commentaires, de témoignages et d'illustration musicale, que constitue un montage audiovisuel. On se bornera à reproduire les textes des commentaires, quelques documents iconographiques et une fiche technique.



Renouard (Charles-Paul) 1845-1924. Portrait de Jules Gravereaux dans la roseraie de L'Hay. Huile sur toile Coll. AD du Val-de-Marne. 47 J 245 43 FiC 104

En 1892, Jules Gravereaux, bientôt créateur de ce qui sera la première roseraie en France, quitte les affaires et s'installe à L'Hay où il vient d'acquérir une propriété de plusieurs hectares. Retour aux sources, puisque Jules est né à quelques kilomètres de là, à Vitry-sur-Seine, le 1er mai 1844 d'un père menuisier et d'une mère sans profession. Destiné au commerce, il est mis en apprentissage à Paris, à l'âge de 12 ans.



Disponible et fortuné, Jules Gravereaux est un homme ouvert, curieux de tout, qui va organiser sa vie autour d'une passion : les roses. Dès 1894, il commence à les collectionner. Cinq ans plus tard, il a réuni plus de 1 600 espèces et demande à Edouard André, architecte-paysagiste réputé, de créer pour lui un "jardin de roses" tout entier consacré à cette fleur... la première roseraie est née. Au fil des ans, grâce aux contacts noués avec les jardins botaniques, les collectionneurs et horticulteurs du monde entier, la roseraie, dont la réputation est internationale, s'agrandit jusqu'en 1910. Elle présente alors le résultat harmonieux, abouti et restructuré par les soins d'Henri, fils de Jules Gravereaux, de 15 années de patientes collections.

*Le Journal des roses : rose "rosomane Gravereaux".
1905. Coll. AD du Val-de-Marne. 49 J 5 17 FiPF 2139*



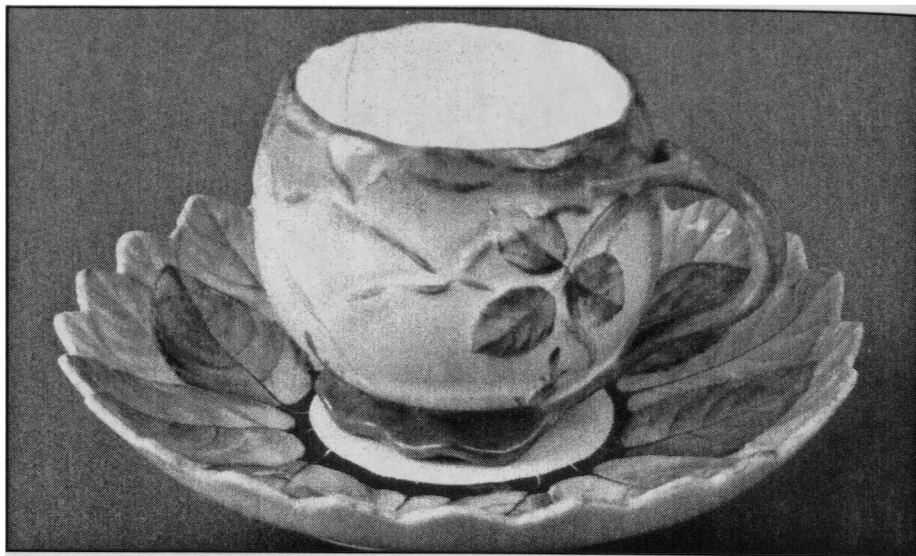
*La roseraie de L'Haÿ. Huile sur toile. Anonyme.
Coll. AD du Val-de-Marne. 47 J 270 43 FiC 199*

Homme de passion, mais aussi homme de méthode, rigoureux et scientifique, Jules Gravereaux identifie, classe, publie, expérimente... et l'intérêt de ses travaux est reconnu de tous.

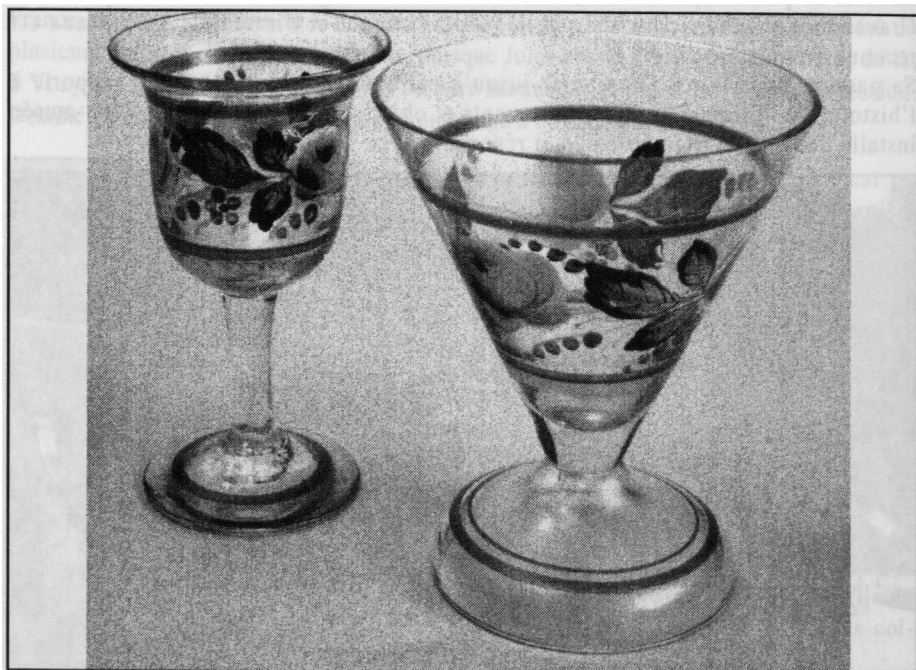
Sa passion pour la rose l'emporte jusqu'à collectionner tout ce qui se rapporte à l'histoire de la rose -ouvrages, documents et objets- qu'il rassemble dans un musée installé dans le pavillon normand et répertorie avec soin.



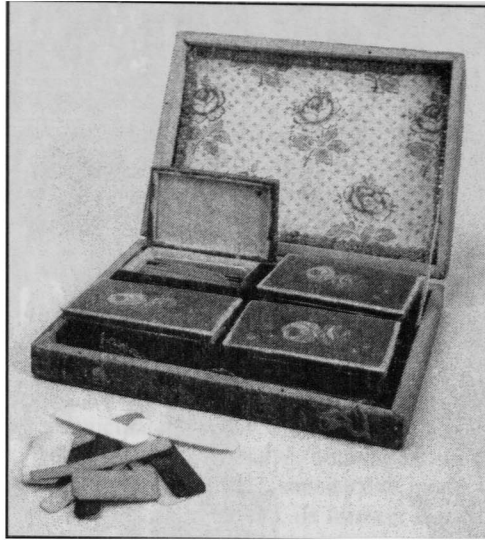
*Le musée de la roseraie de L'Haÿ. Carte postale.
Coll. AD du Val-de-Marne. 2 Fi L'Haÿ 151 15 FiPF 11802*



*Objets appartenant aux collections du Musée de la Rose.
Coll. AD du Val-de-Marne 47 J 43 FiC 29143 FiC 17543 FiC 17643 FiC 26*



*Objets appartenant aux collections du Musée de la Rose.
Coll. AD du Val-de-Marne 47 J 43 FiC 29143 FiC 17543 FiC 17643 FiC 26*



Objets appartenant aux collections du Musée de la Rose.

Coll. AD du Val-de-Marne 47 J 43 FiC 29143 FiC 17543 FiC 17643 FiC 26

Dans ce jardin extraordinaire, les réunions familiales sont nombreuses... Jules Gravereaux reçoit beaucoup : hôtes de marque et personnalités du monde politique et des arts de la Belle Epoque.



Visite de la roseraie de L'Häy.

Photo. s. d. Coll. AD du Val-de-Marne 47 J 843 15 Fi PF 11122



Roseraie de L'Haÿ. Représentation théâtrale au théâtre de verdure.

Photo s. d. Coll. AD du Val-de-Marne 47 J 838 15 FiPF 11127

En 1906, il construit pour les Rosati, société de gens de lettres, un théâtre de verdure qui sera le cadre de nombreux spectacles en plein air inspirés par le thème de la rose.

Sa passion, Jules Gravereaux sait la partager avec les élites de son temps, mais également avec le grand public pour lequel il ouvre la roseraie, une fois par an, à l'occasion du couronnement de la rosière de L'Haÿ. Proche de ses concitoyens, le créateur de la roseraie offrira, peu avant sa mort en 1916, à sa commune d'adoption.

- un monument aux victimes de la Première Guerre mondiale, sans doute l'un des tout premiers en France,

- et un nom, puisque dès 1914, L'Haÿ est officiellement dénommée L'Haÿ-les-Roses. Afin de protéger et de pérenniser l'oeuvre de ce personnage hors du commun, ses héritiers ont cédé le domaine au département de la Seine en 1936. Devenue propriété du département du Val-de-Marne en 1968, la roseraie est toujours ce jardin singulier, exceptionnel, et aujourd'hui ouvert à tous.

CORINNE HUBERT

CONCLUSION : LES ÉLITES DANS LE VAL-DE-MARNE

Il est difficile de conclure cette riche journée d'études consacrée à un ensemble de biographies, offrant un panorama du XVIIe au premier XXe siècle, des habitants illustres du Val-de-Marne. La dispersion des itinéraires individuels rend la systématisation délicate et la proximité de la capitale ne permet pas toujours de saisir l'ensemble de la carrière de ces banlieusards, pour qui le Val-de-Marne n'est parfois qu'un lieu de retraite ou de repos.

Si on tente une esquisse de regroupement, pour sortir du foisonnement des singularités biographiques et aborder une histoire sociale de cette catégorie, quelques constantes apparaissent, entre la fin de l'Ancien Régime et la veille de la Seconde Guerre mondiale.

Sont très présents les élus locaux, maires, nommés puis élus à partir de la loi du 16 avril 1871 puis de la loi municipale de 1884, ainsi que les conseillers municipaux et les conseillers généraux. Tôt attachés à défendre, notamment au Conseil général de la Seine, les intérêts de la banlieue contre Paris, soucieux de moderniser et d'embellir des communes longtemps rurales et sous-équipées, ils forment clairement le groupe central des notables banlieusards, dont la composition change sans doute entre le Second Empire et l'affirmation de la République. "Révolution des mairies" évoquée par Daniel Halévy¹, qui démocratise ce véritable personnel politique local et lui permet de jouer un rôle majeur dans la définition des identités communales.

À leurs côtés, figurent les élites scientifiques et intellectuelles : la présence de nombreux savants évoqués aujourd'hui, Laplace, Berthollet, Chevreul comme des médecins - Raspail, le Dr Duménil ou le Dr Richerand - semble être une originalité du Val-de-Marne, qu'expliquerait l'existence de la Société d'Arcueil et de l'École vétérinaire de Maisons-Alfort.

L'existence de chefs d'entreprise dynamiques et inventifs, comme Pierre Bronzac, ou de fortunes foncières comme celle des Berthier, montrent que la banlieue est alors tout sauf un ghetto pour les pauvres, et qu'elle offre une enviable diversité sociale, qui a sans doute disparu avec la croissante différenciation sociale liée à l'étalement urbain du second XXe siècle.

Cette diversité sociale s'explique aussi par l'espace original qu'est alors le sud-est parisien. Entre le XIXe siècle et la Seconde Guerre mondiale, la banlieue affirme ses fonctions vis-à-vis de Paris. Comme l'air y est jugé plus pur que dans la capitale, elle profite du triomphe de l'hygiénisme : on s'y installe pour le repos, la convalescence, la villégiature ou la retraite. De nombreux parcs et châteaux commencent à être lotis et construits, des villas s'élèvent ; il est aisé d'y trouver ou d'y construire une maison de campagne, une thébaïde, suivant l'expression de Christophe Charle, pour s'y retirer, réfléchir loin du tumulte de la capitale et recevoir une société amicale ou savante. Les sociabilités y sont moins formelles qu'à Paris, les contraintes sociales moins fortes, et la banlieue est alors pour ces élites un lieu fécond d'expérimentation et de liberté intellectuelle. À l'expérimentation scientifique bien connue autour de la société d'Arcueil s'ajoute l'inventivité d'industriels déposant de multiples brevets - pour des chaussures en cuivre, par exemple -, ou les capacités techniques d'innovation de Jules Gravereau ouvrant sa roseraie une fois la retraite venue.

Mais c'est surtout leur capacité d'innovation sociale qui distingue ces élites banlieusardes. La banlieue est dès la fin du XIXe siècle une terre de migrations provinciales puis étrangères, de croissance urbaine et d'industrialisation. Là se posent souvent les problèmes sociaux neufs que doit résoudre la société urbaine, de l'extinction du paupérisme à l'invention du logement social. Une lignée de médecins des pauvres perpétue ainsi la figure fondatrice de François-Vincent Raspail : le Dr Richerand, le Dr Octave Duménil, médecin de la Compagnie des tramways, le Dr Hazeman avec le dispensaire municipal et l'Ecole de plein air de Vitry ; le Dr Ichok joue d'ailleurs le même rôle à la tête des services municipaux d'hygiène de Clichy.

Léon Champion, maire de Maisons-Alfort improvise, comme de nombreux maires de la Seine, une forme d'interventionnisme municipal pour permettre aux populations civiles de supporter les rigueurs de la Grande Guerre : vente municipale de produits de première nécessité, contrôle du ravitaillement, aides multiples. La construction d'une cité-jardin dans l'entre-deux-guerres, même si la décision ne dépend pas uniquement de la municipalité, participe du même municipalisme, mis en œuvre par Albert Thomas à Champigny. Ce réformisme municipal connaît son apothéose en 1936 lors de l'inauguration par Henri Sellier, ministre de la Santé publique, et par Léo Lagrange, sous-secrétaire d'Etat chargé de l'organisation des sports et des loisirs du gouvernement Blum, du centre social de la cité-jardin de Champigny, dénommé centre Albert Thomas.

Quelques questions pour conclure cette journée qui a montré la richesse de ces biographies précises, appuyées sur les archives locales ; le sens du mot élites a été entendu dans un sens restrictif, ou plutôt notabiliaire : où sont les instituteurs et les institutrices, les militants politiques, associatifs ou syndicaux qui ont été d'authentiques élites locales dès l'entre-deux-guerres ? De même, n'y a-t-il plus d'élites dans le Val-de-Marne après les années 30 ? Il est certain que la guerre, la Résistance, les mutations radicales des Trente Glorieuses ont fait apparaître des hommes neufs, comme ceux qui ont fait fonctionner le nouveau département né du découpage de 1964 et ses instances. À l'aube du troisième millénaire, les historiens doivent s'emparer sans timidité de l'histoire du second vingtième siècle. Cet élargissement chronologique aurait sans doute permis aussi de faire apparaître quelques femmes, trop absentes des communications de cette journée², à part Madame de la Guette, fugitivement évoquée à propos de Mandres-les-Roses. Électriciennes et éligibles à partir des municipales du printemps 1945, les femmes rentrent, certes beaucoup trop lentement, dans la sphère de la politique locale. Aux historiens de souligner ces mutations et de les mettre en valeur.

ANNIE FOURCAUT
PROFESSEUR D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

NOTES

1) D.Halévy, *La fin des notables*, Paris, *Le Livre de poche*, 1972.

2) *Mais très présentes parmi les auteurs de communication...*

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE VAL-DE-MARNAISE*

1) OUVRAGES GENERAUX

- BARBERIS (Patrick) ROTMAN (Patrick), *La Foi du siècle*, Paris, Les Editions du Félin, Issy-les-Moulineaux, Arte Editions, 1999, 187 p.
- BOISSONNADE (Euloge) LAROQUE (Christiane), *Rouget de Lisle : de la Marseillaise à l'oubli*, Paris, Editions France Empire, 1999, 327 p.
- BOUYER (Christian) PONTIUS (René), *Eléments du patrimoine du Val-de-Marne - tome 2*, Marolles-en-Brie à Vitry-sur-Seine, Créteil, Direction des Archives départementales du Val-de-Marne, 1999.
- BOUYER (Christian) PONTIUS (René), *La Déportation : la Seconde Guerre mondiale au travers de documents conservés aux Archives départementales du Val-de-Marne*, Créteil, Archives départementales du Val-de-Marne, 2000
- BUET (Jackie), *Films de femmes : six générations de réalisatrices*, Paris, Editions Alternatives, 1999, 143 p.
- COLLET (Jean), *A 20 ans dans la Résistance : 1940-1944*, Paris, Graphein, 1999, 162 p.
- CRAISSATI (Marie-Noëlle). Ed, *Balade en Val-de-Marne*, Paris, Editions Alexandrines, 2000, 213 p., (Sur les pas des écrivains).
- DELARGE (Alexandre). Dir. COUTAS (Evelyne). Dir, *Résonances ou le musée au risque de l'art : exposition du 12 février au 2 avril 2000 [écomusée de Fresnes]*, Fresnes, Ecomusée, 2000, 111 p.
- Département du Val-de-Marne/ *INVENTAIRE GENERAL DES MONUMENTS ET DES RICHESSES ARTISTIQUES DE LA FRANCE*. Ed, L'Inventaire, 1999, 4 vol.
- HADJOUIS (Djillali), *Les Populations médiévales du Val-de-Marne : dysharmonies cranio-faciales, maladies bucco-dentaires et anomalies du développement dentaire au cours du Moyen Age*, Paris, Editions Artcom, 1999, 172 p.
- LABORDE (Alice M.), *Sade authentique*, Genève, Editions Slatkine, 1999, 769 p.

- RADIGUET (Raymond), Extrait de " Les Jours en feu ", Saint-Maur-des-Fossés : Association des Bibliophiles du Val-de-Marne, 2000, Ill. lithographiques
- ROBERT (Jean-Louis). Dir. TARTAKOWSKY (Danielle). Dir, *Paris le peuple : XVIIIe - XXe siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, 231 p.
- SALAÛN (Françoise). Dir, *Accueillir et soigner : l'AP-HP, 150 ans d'histoire*, Reuil-Malmaison : Doin Editeurs ; Paris, Assistance Publique - Hopitaux de Paris, 1999, 274 p.
- *Savoir et entreprendre : deux siècles d'administration préfectorale en Ile-de-France* : catalogue de l'exposition commémorative/ ILE-DE-FRANCE, Préfecture. Ed, 95 p.
- VOLTA (Ornella), *La Banlieue d'Erik Satie*, Arcueil, Macadam et cie, 1999, 111 p., (Lumières de la Ville).

2) TRAVAUX MONOGRAPHIQUES

Alfortville

- ANANIAN (Sévian), *Alfortville et les Arméniens : l'intégration réciproque : 1920-1947*, Bois-Colombes, Val-Arno, 1999, 230 p., (Collection Alfortville Mémoires).

Arcueil

- ROBILLARD (Michel), *Claude-Louis Berthollet et la Société chimique d'Arcueil*, Arcueil, [s.n.], 1998, 87 f.
- LEVEAU-FERNANDEZ (Madeleine), *50 ans d'engagement : Office Public Intercommunal d'Habitations à Loyers Modérés d'Arcueil-Gentilly, Arcueil*, OPIHLM, 1999, 72 p.

Champigny-sur-Marne

- BROSSARD (Eric). Dir, *Chronique de Champigny sur Marne (2) Un Village au XVIIIème siècle*, Société d'Histoire de Champigny-sur-Marne, 1999, 25 p., (Les Dossiers ; 2)

Ivry-sur-Seine

- 80 ans : *Union Sportive d'Ivry : pour et avec les Ivryens* /IVRY-SUR-SEINE. Service municipal de l'Information, 1999, 62 p.

Le Kremlin-Bicêtre

- AUZEPY (Philippe). Dir. MAJDALANI (Elie). Dir, *L'Hopital de Bicêtre au XXème siècle : histoire médicale et scientifique*, Vélisy-Villacoublay, Arnette, 1998, 96 p.

Le Perreux-sur-Marne

- HOLVAS (Jean-François), *Patrimoine du Perreux : un siècle de cartes postales*, Le Mée-sur-Seine, Editions Amatteis, Lys Editions, 2000, 128 p.

Maisons-Alfort

- CHILARD (Annie) LAMBERT (Gysèle), *Maisons-Alfort : deux siècles d'histoire communale : gros plan sur le Marquis Dodun de Kéroman, maire de 1813 à 1855 et Léon Champion, maire de 1901 à 1935*,

Orly

- *Orly base marine : l'aérostation maritime, l'entrepôt général de l'aviation maritime et l'escadrille 31 S : 1927-1954*, Courcouronnes, Amicale des Anciens Marins des Aéroports de l'Ile-de-France, 1998, 129 p.

Rungis

- LAMBOURS (Xavier). Ill. RAMBAUD (Patrick). Préf, *Le Rungis de Lambours*, Paris, Les Editions du Bottin Gourmand, 1999, 107 p.

Saint-Mandé

- JAUNASSE (Delphine), *A la lumière des temps : histoire et perspectives d'un établissement fondé pour les aveugles (1883-2000)* sous la dir. de Jean POITEVIN, Saint-Mandé, Institut le Val Mandé, 2000, 165 p.

Villejuif

- ESCODA (Carlos), *L'Eglise de Villejuif : Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte : histoire et découverte*, Association pour la Sauvegarde et la Rénovation de l'Orgue et de l'Eglise de Villejuif, 1999, 80 p.

Villeneuve-le-Roi

- TOURNADRE (André), *Villeneuve-le-Roi : mémoires en images*, Joue-les-Tours : Editions Alan Sutton, 1999, 127 p.

Vincennes

- *Une Histoire de Vincennes : mémoire pour l'an 2000*/ VINCENNES. Office Municipal de l'Information, 1999, 247 p.

3) PERIODIQUES

(titres reçus aux Archives départementales du Val-de-Marne)

Créteil

Le Petit Massieux

N°65-66, printemps-été 1999

- JURGENS (Madeleine), Patrimoine et citoyenneté : aspects de la citoyenneté à Créteil au cours des deux siècles passés [catalogue de l'exposition], p. 2-28

N°67, automne 1999

- JURGENS (Madeleine), Sur les chemins de l'univers, p. 2-20

L'Haÿ-les-Roses

Les Amis du Vieux L'Haÿ

N°9, 2ème trimestre 1999

- MASSIOT (Georges), Le Cénotaphe, p. 11-15

- RANCE (Colette), Autrefois la Bièvre, p. 4-8

N°10, 1er semestre 2000

- MASSIOT (Georges), 100ème anniversaire de la naissance à L'Haÿ de Pierre Gandon, graveur, dessinateur et peintre, p. 15-17

- MITTARD (Guy), L'Affaire Steinheil à L'Haÿ, p. 4-8

- RANCE (Colette), Le Moulin de Lay : le point sur la recherche, p. 9-14

Nogent-sur-Marne

Bulletin de la Société Historique de Nogent-Le Perreux-Bry-sur-Marne

N°8, tome 4, 1999

- BOISAUBERT (Yvonne), De Daguerre à la S.F.P. et l'I.N.A, p. 36-38

- CAYROL (Yvette), Il y a cent ans, naissait Francis Poulenc, p. 39-42 ; La Fête du Petit Vin Blanc à Nogent, p. 47-51

- DELMAS (Julie), Les Perreuxiens, ces nouveaux nogentais, p. 43-46

- HIRT (Constantin), A propos des maisons Momus et Bougainville, p. 5-29

- POUPEE (H.), Du Château à la " Villa du Perreux " (1795-1857), p. 30-35

Villeneuve-le-Roi

Cesaf

N°5, juin 1999

- CRUSSON (Edouard) GIBOUREAU (Jean), Les Rues de Villeneuve-le-Roi, p. 17-26

- HENIN (Janine), L'Installation des américains à Orly, p. 14-16

Vincennes

Bulletin de la Société des Amis de Vincennes

N°50, 1999

- BILLOT (Claudine) CHABRUN (Madeleine), Les Saintes-Chapelles royales et princières, p. 18-22

- BLANC-CESAN (Gérard), *Un Breton parmi tant d'autres*, p. 44-49
- CHAILLOT (Jean), *L'Inondation du 23 juin 1936 à Vincennes*, p. 51-54
- CHAPELOT (Jean), *La Vie religieuse dans les résidences royales au Moyen Age*, p. 8-17
- LESTERPT (Jacques), *Un Village d'Ile-de-France aux XIVe et XVe siècles : Montreuil-sous-Bois*, p. 30-35
- PINTA (Claude), *De 1933 à 1999*, p. 3-7
- TROQUET (Claude), *Le Lieutenant-colonel Armand Deffis et le 137e R.I. en 1870 à Vincennes*, p. 36-43
- ZANG (Marie-Astrid), *Vincennes et la sculpture à la cour*, p. 23-29

Vitry-sur-Seine

Bulletin de la Société d'Histoire de Vitry-sur-Seine

N°49, juin 1999

- CARVILLE (A.), *La Santé des Vitriots au coeur du 20ème siècle*, p. 2-6

N°50, septembre 1999

- CARVILLE (A.), *Pierre Lamouroux : maire de Vitry-sur-Seine de 1825 à 1861*, p. 4-15

N°51, décembre 1999

- CALEDONIEN (Jayacéline), *Etude approfondie sur l'école Diderot*, p. 3-18
- DELANGRE (Alain), *Le Mariage à travers les siècles*, p. 19-23

N°52, mars 2000

- CARVILLE (A.), *De l'Institut Médico-Pédagogique au Parc du Côtéau*, p. 6-8
- MUSE (Pierre), *Ateliers d'entretien du matériel SNCF de Vitry-sur-Seine*, p. 12-18

4) TRAVAUX UNIVERSITAIRES

- LABARRE (Roland), *Recherches sur l'époque gallo-romaine en Val-de-Marne*, sous la dir. de Jean-Charles BALTU, Mém. DEA Hist, Paris 4, 1999, 204 p.

- MICHLER (Sabrina), *La Prénomination de 1792 à 1840 dans les communes de Limeil-Brévannes et Boissy-Saint-Léger*, sous la dir. de Philippe BOUTRY et Mireille TOUZERY, Mém. Maîtrise Hist., Paris 12 - Val-de-Marne, 1999, 175 f.

- SAINT GAUDENS (Jean-François), *La Commune de L'Haÿ-les-Roses et les lotissements pendant l'entre-deux-guerres*, sous la dir. d'Annie FOURCAUT, Mém. Maîtrise Hist., Paris 1, 1999, 154 p. + annexes

ALAIN AIECH
RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHEQUE
DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE

LISTE DES SOCIÉTÉS ADHÉRENTES

Alfortville	Comité d'Histoire du Confluent d'Alfortville	P	M. Henri Lesoin 25, rue de Choisy 94140 Alfortville 01 43 75 15 09
Arcueil	Commission Patrimoine Centre culturel Erik Satie	V.P.	M. Robert Touchet 113, rue Marins Sidobre 94110 Arcueil 01 45 47 76 72
Cachan	Ateliers du Val de Bièvre	P	M. Patrick H. Simon 29, rue Alphonse Melun 94230 Cachan 01 46 63 33 06
Champigny	Société d'Histoire de Champigny sur Marne	P	M. Eric Brossard Rés. la Pommeraie E 10 94350 Villiers s/ Marne 01 49 41 07 39
Charenton - Saint-Maurice	Société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton-St-Maurice	P	Mlle J. Gudín 16, rue V. Hugo 94220 Charenton 01 48 93 10 90
Chevilly-Larue	Les Amis du Vieux Chevilly	P	M. Marc Delorme 40, avenue J. Brel 94550 Chevilly-Larue 01 46 87 89 40
Choisy le Roi	Association d'Histoire Louis Luc	P	M. Charles Mainemer 6, Av. Anatole France 94600 Choisy le Roi
Créteil	Les Amis de Créteil	P	Mme M. Jurgens 27, av. de la République 94000 Créteil 01 42 07 20 05
Ivry-sur-Seine	Association des Amis du Moulin de la Tour d'Ivry	S.G.	M. Yves Boisson 1 bis, rue Jules Ferry 94200 Ivry-sur-Seine 01 46 72 34 96
L'Hay-les-Roses	Les Amis du Vieux L'Hay	P	M. R. Marx 29, rue des Jardins 94550 Chevilly-Larue 01 46 64 25 66
Maisons-Alfort	Maisons-Alfort, Mille Ans d'Histoire	S.G.	M. Michel Lambert 13, rue du Mal Juin 94700 Maisons-Alfort 01 43 68 90 94

Mandres-les-Roses	Les Amis de Mandres-les-Roses	P	Mme Cl. Ciurletti 1, av. d'Orléans 91800 Brunoy 01 60 46 08 59
Marolles-en-Brie	Les Amis de Marolles	P	Mme. J. Hémon 2, rue La place aux Grains 94400 Marolles-en-Brie 01 45 95 23 37
Nogent-sur-Marne	Société historique et archéologique de Nogent-sur-Marne et du Canton	P	Mme Yv. Cayrol 106, rue de la Paix 94170 Le Perreux 01 48 72 00 09
Le Plessis-Trévisé	Société historique du Plessis-Trévisé	P	Mme E. Canda 14, allée des Mésanges 94420 Le Plessis-Trévisé 01 45 76 52 07
Rungis	Société historique et archéologique de Rungis	Trés.	M. S. Ménager 3, rue de l'Église 94150 Rungis 01 46 87 79 82
Saint-Maur-des-Fossés	Le Vieux Saint-Maur	P	M. Bernard Javault 38, av. Galilée 94100 Saint-Maur 01 42 83 50 16
Sucy-en-Brie	1 - Société historique et archéologique de Sucy-en-Brie	P	M. Michel Balard 4, rue des Remparts 94370 Sucy-en-Brie 01 45 90 15 37
	2 - A la Découverte du Fort de Sucy	P	M. Robert Jacques 11, rue Lacarrière 94370 Sucy-en-Brie 01 45 90 26 48
Villecresnes	Société d'Études et de Documentation historique de Villecresnes et Environs	P	M. A. Dumazel BP 20 94440 Villecresnes 01 45 99 46 88
Villeneuve-le-Roi	Cercle d'Études savantes artistiques, archéologiques de Villeneuve-le-Roi et environs (CESAF)	P	M. Ed. Crusson 9, rue Georges Hervier 94290 Villeneuve-le-Roi 01 45 97 86 89
Villeneuve-Saint-Georges	Société d'Histoire et d'Archéologie de Villeneuve-St-Georges	P	Mlle L. Castel 15, av. des Mousquetaires 94350 Villiers-sur-Marne 01 49 30 69 59

Villiers-sur-Marne	Société historique de Villiers-sur-Marne et de la Brie française	P	M. D. Poisson 37, av. du Gros Chêne 94350 Villiers-sur-Marne 01 49 30 21 91
Vincennes	Association cartophile historique et archéologique de Vincennes	P	M. J. Lesterpt 52, bd de la Libération 94300 Vincennes 01 43 98 21 18
Vincennes	Equipe de la Recherche sur le Château de Vincennes		CICV - Bt X Avenue de Paris 94300 Vincennes 01 43 65 12 51
Vitry-sur-Seine	Société d'Histoire de Vitry	P	M. J. Philippon 8, allée des Champs fleuris 94400 Vitry-sur-Seine 01 46 71 83 73
Val-de-Marne	Les Vieilles Maisons françaises	D	Mme N. de Castet 2, rue de la Fontaine Santeny 94440 Villecresnes 01 43 86 06 12
Val-de-Marne	Association pour la Sauvegarde du Patrimoine archéologique du Val-de-Marne (ASPAV)	P	M. Alain Senée 18, rue Jean Moulin 91330 Yerres 01 69 48 68 78
Val-de-Marne	Cercle d'Etudes généalogiques et démographiques du Val-de-Marne	P	M. H. Boulet 3, rue J. le Brix 94370 Sucy-en-Brie 01 45 90 14 42
Val-de-Marne - Essonne	Association du Plateau de Longboyau	P	Mme J. Henin 107, avenue P.-V. Couturier 91550 Paray Vieille Poste 01 69 38 47 87

COMPOSITION DU BUREAU

Président	M. Michel Balard, Société historique et archéologique de Sucy-en-Brie.
Vice-Présidents	M. Bernard Javault, Le Vieux Saint-Maur. M. Alain Senée, A.S.P.A.V.
Secrétaire	M. Eric Brossard, Société d'Histoire de Champigny ^S /Marne.
Secrétaire - adjoint	Mme Madeleine Jurgens, Les Amis de Créteil.
Trésorier	M. Maurice Clément, A.S.P.A.V. Mme Debord, S.H.A.S.
Membres assesseurs	Mme Nicole de Castet, Les Vieilles Maisons Françaises. M. Jean-Pierre Nicol, Les Amis de Mandres-les-Roses.

Achevé d'imprimer en septembre 2000
sur les presses numériques
de l'Imprimerie Maury SA
21, rue du Pont-de-Fer – 12100 Millau
N° d'imprimeur : G00/24438 B
Dépôt légal : septembre 2000

LE VAL-DE-MARNE LORS DU BLOCUS DE PARIS (Janvier 1649)

Au premier plan, les troupes royales commandées par le prince de Condé, coupent le ravitaillement de la capitale révoltée contre les mesures prises par Mazarin.

Tableau de Sauveur Leconte. Musée Condé, Chantilly.